

2022

FORMATIONS

THÉMATIQUES

IFEN

ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEURS DE NORMANDIE



Le mot du Président



Une formation initiale, un diplôme d'Etat reconnu, voilà les bases pour entrer de plein pied dans le champ professionnel du travail social. Mais est-ce suffisant dans le temps ?

Face aux mutations économiques, sociétales, à l'évolution des politiques publiques, chacun est renvoyé à sa capacité d'adaptation à un monde en changement permanent.

La formation continue est un moyen de répondre à ce défi. D'un côté, les employeurs doivent veiller en permanence à ajuster leurs besoins et les compétences attendues des salariés. De l'autre, les salariés, quant à

eux, doivent être vigilants à maintenir leur niveau d'employabilité.

Le catalogue de formations que nous vous proposons pour 2022 a cette ambition de répondre à la fois aux besoins des employeurs et à celui des salariés.

Nos formations thématiques vous permettront d'acquérir des compétences utiles tout au long de votre vie professionnelle.

C'est donc avec curiosité et envie de continuer à progresser dans votre pratique que je vous invite à les parcourir. Bonne lecture et surtout bonne formation !

Eric RECTENWALD,
Président du Conseil d'Administration de l'AGIFEN

L'édito du Directeur Général



Nous avons le plaisir de vous présenter notre catalogue de formations thématiques dans un nouveau format pour l'édition 2022, qui est également la date anniversaire des 40 ans de l'offre de formation continue de l'IFEN.

Durant cette période, l'IFEN était situé rue du Docteur Gibert, puis rue du Général Sarraill, rue Dollfus, et enfin rue Amiral Courbet, site regroupant depuis 2008 les différents départements de l'IFEN.

Le temps passe, et le champ de la formation se structure différemment d'année en année. Il nous semble que les effets de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel auront des conséquences qui risquent de s'intensifier dans les années à venir, en impactant durablement les conditions d'accès à la formation continue.

Les obligations de certification Qualité, dont l'objectif louable est d'apporter une lisibilité et une garantie aux usagers des centres de formation, font partie de ces évolutions structurelles.

Engagés depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, nous

avons été un des 1^{ers} organismes de formation accrédité Qualiopi en juin 2020.

Si notre catalogue offre un éventail étendu de formations, nous répondons également à vos demandes spécifiques de formations en intra sur tout le territoire Normand. N'hésitez pas à nous contacter pour en échanger.

Nous espérons que ce nouveau catalogue viendra répondre de façon satisfaisante aux attentes du secteur professionnel.

Ludwig FUCHS,
Directeur Général de l'IFEN



L'IFEN en chiffres

68 formations thématiques

30 salariés permanents

316 formateurs vacataires

1853

stagiaires formés en 2020
dont **695** en formation
thématique, répartis sur
90 groupes



de réussite
aux diplômes



Une moyenne de satisfaction de **8/10**



Du niveau 3 au niveau 7

9 formations qualifiantes

4 formations certifiantes





Qui sommes-nous ?

Les fondements, les valeurs du projet d'établissement

Le projet d'Etablissement de l'IFEN s'inscrit dans la continuité de la Charte Associative de l'AGIFEN du 14 juin 2012, et qui, entre autres :

- Défend un système de formation professionnelle garantissant la laïcité, la liberté de choix des étudiants et son accessibilité à tous,
- Promeut une formation professionnelle destinée à dynamiser la promotion sociale et la capitalisation des acquis et de l'expérience professionnelle,
- Nourrit une réflexion éthique sur tout sujet touchant à ses missions ou toute question préoccupant les étudiants ou employeurs en relation avec l'AGIFEN,
- Assure une présence active et militante auprès de toute instance qui concourt au développement de la formation professionnelle qualifiante principalement au sein de la branche sociale et médico-sociale.

Les enjeux et les orientations stratégiques du projet d'établissement 2021-2026

Dans un contexte économique, social et aujourd'hui sanitaire incertain, l'IFEN doit s'adapter, proposer une offre toujours plus globale, coopérative et mutualisée à un niveau territorial et régional. Cela implique en tant que centre de formation en travail social de prendre suffisamment en compte les enjeux de performance, de coopération et d'innovation. Cette analyse nous a conduit à aborder la réécriture du projet d'établissement autour de trois orientations stratégiques consistant à :

- **Professionaliser** les acteurs en développant une offre et des parcours de formations qualifiantes et certifiantes,
- **Moderniser** les outils et les supports de formations mobilisés,
- **Coopérer** autour d'actions d'ingénierie de formation, de projets et de recherches.

Notre approche des Formations Continues thématiques inter et intra

Depuis ces 10 dernières années, vous êtes nombreux, établissements et professionnels, à nous avoir fait confiance à plusieurs reprises en nous demandant de vous accompagner dans la conception et réalisation de vos projets de formation en inter et particulièrement en intra. Nous vous en remercions chaleureusement.

C'est parce que nous partageons le souci commun de la qualité des projets de formations en réponse aux besoins de développement des compétences des professionnels de terrain du travail social que nous travaillons ensemble et que vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter.

Ces 5 dernières années, c'est près de 500 groupes de formations thématiques que nous avons accompagnés en proximité sur le territoire normand. De fait, ce développement quantitatif de formations n'aurait pas eu lieu dans la durée si elles n'avaient pas été développées de façon qualitative. Malgré le contexte sanitaire de COVID 19 rencontré dans l'année 2020, vous étiez sur nos formations continues thématiques intra/inter 85% à avoir déclaré votre satisfaction et sur nos actions en Analyse des Pratiques Professionnelles 78% à nous en faire part également.

A l'occasion des 40 ans de la formation continue de l'IFEN, nous vous proposons pour cette nouvelle édition :

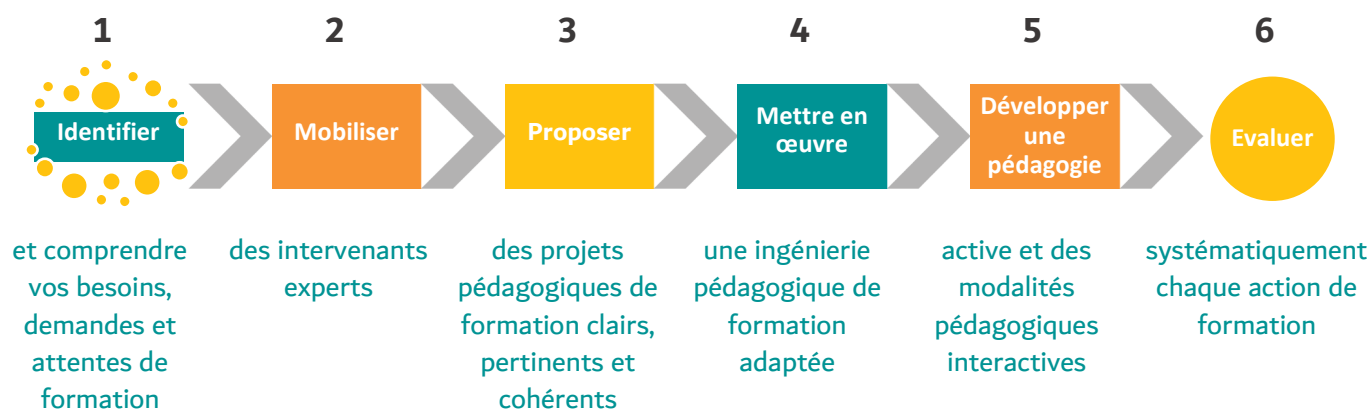
- **Un nouveau format** de présentation de notre offre de formations continues thématiques pour l'année 2022
- **Une offre renouvelée** dans les thématiques proposées
- **Une offre structurée** en lien avec des besoins repérés dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance/adolescence, du handicap enfant et adulte, des personnes âgées en perte d'autonomie, mais aussi des formations transversales répondant à des besoins communs repérés dans l'accompagnement des personnes relevant des différents secteurs de l'intervention sociale ou encore des formations destinées aux personnels d'encadrement et de direction
- **Une offre diversifiée de 70 formations thématiques ciblées et courtes** permettant aux professionnels d'actualiser leurs connaissances et de développer leurs compétences.
- **Une présentation synthétique de notre offre de formations qualifiantes et certifiantes** visant à répondre aux besoins de professionnalisation et de qualification des travailleurs sociaux et des cadres intervenant dans le secteur social, médico-social, sanitaire et de la petite enfance.

Animation régionale

En qualité d'école d'enseignement supérieur et professionnel en travail social de la Région Normandie, l'IFEN est aussi à vos côtés pour mettre à votre service son expertise et son rôle de facilitateur dans la co-construction interinstitutionnelle de conférences et de journées d'étude contribuant à alimenter les réflexions et questionnements des acteurs sur votre territoire.

Convaincu que ce qui nous distingue respectivement peut nous rassembler, nous vous invitons à nous contacter pour partager vos projets et étudier ensemble comment les co-construire et les concrétiser dans une approche collaborative.

Notre approche de la formation continue



L'équipe pédagogique à votre service pour une offre de formation complète sur mesure

Cédric CHOUQUET – Directeur Général Adjoint de l'IFEN - c.chouquet@ifen-formation.com

Raphaël DAUFRESNE – Formateur Coordinateur - r.daufresne@ifen-formation.com

Sophie GIEN – Formatrice Coordinatrice - s.gien@ifen-formation.com

Nathalie SAVIGNARD – Assistante Administrative - n.savignard@ifen-formation.com – tél : 02 35 19 96 94

Les formations présentées dans le catalogue sont disponibles aux dates proposées mais aussi en intra au sein de vos structures. Nous sommes aussi à votre disposition pour concevoir des formations selon vos besoins.

Notre organisation générale

SIEGE

Ludwig FUCHS
Directeur Général

Carole BANVILLE
Directrice Administrative et Financière

RESSOURCES HUMAINES
Christine CLOUET
Assistante

ACCUEIL
Eve HAZARD
Secrétaire d'Accueil

COMPTABILITE
Laurent LONGAVESNE
Assistant

SYSTEME D'INFORMATION
Marie DELAHAIS
Chargée de Mission

DEPARTEMENTS FORMATION

Cédric CHOUQUET
Directeur Général Adjoint

DEPARTEMENT FORMATION CONTINUE

*PÔLE FORMATION CONTINUE ET
DEVELOPPEMENT*
Cédric CHOUQUET
Responsable

Raphaël DAUFRESNE
Formateur - Coordinateur et Chargé de projets
Catherine DEMEILLIERS - Sophie GIEN -
Stéphanie LE LANN
Formatrices - Coordinatrices

PÔLE FORMATION AIDE A LA PERSONNE
Fabienne DUBOST
Responsable

Catherine DEMEILLIERS - Sophie GIEN -
Stéphanie LE LANN - Christel LEPERCHEY -
Laurence POTOINE - Marie VOILLOT
Formatrices - Coordinatrices

Marie DELAHAIS - Christine MALANDAIN -
Magali PATEY - Marie PETIBON -
Nathalie SAVIGNARD
Assistentes Administratives

DEPARTEMENT FORMATION INITIALE

PÔLE EDUCATION SPECIALISEE
Malika BOUKHEDOUNI
Responsable
Isabelle CLEMENCE -
Jean-Christophe DEBAUGE-
Alexandre LE LANNO -
Charlotte LEJARDINIER
Formateurs - Coordinateurs

PÔLE PETITE ENFANCE
Malika BOUKHEDOUNI
Responsable
Rolland LE GALL - Maroussa LECLERC -
Peggy PARIS - Muriel STAUDER
Formateurs - Coordinateurs

Donia BRAGA - Magali PATEY
Assistentes Administratives

SELECTIONS et INTERNATIONAL
Christine MALANDAIN
Assistante Administrative

RECHERCHE
Raphaël DAUFRESNE
Réfèrent

CENTRE DE
RESSOURCES
Fatima AMARI et Ingrid
VANDECASTEELE
Documentalistes

DEMARCHE QUALITE
ET COMMUNICATION
Cécile BATBY
Responsable

MULTIMODALITE
Muriel STAUDER
Chargée de Mission

Infos pratiques

Intitulé de la formation			Période d'inscription	Sélection	Début de formation	Fin de formation	Personne à contacter	Réunion d'info
NIVEAU 7	Certificat D'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES)		De sept-21 à mi-févr-22	mi-mars 22	sept-22	nov-24	Nathalie SAVIGNARD	18/10/2021 à 14h30 18/11/21 à 14h30 16/12/2021 à 14h30 17/01/22 à 14h30 15/03/2022 à 14h30
	MASTER Innovation et Développement dans le champ de l'ESS (IDESS)		De janv. à juin-22	mars-juin-22	sept-22	juin-24	Marie PETIBON	07/12/2021 à 14h30 25/02/2022 à 14h30 29/04/2022 à 14h30
NIVEAU 6	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)		De sept-21 à sept-22	sept-21 à sept-22	sept-22	sept-24	Nathalie SAVIGNARD	26/11/2021 à 14h30 21/01/2022 à 14h30 18/03/2022 à 14h30
	Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)		Parcoursup : De janv. à mars-22	avril-mai-22	Pré- rentrée : juil-22 Rentrée : sept-22	juin-25	Magali PATEY	Journée Porte Ouverte de l'IFEN : Le 22 janvier 2022 de 10h00 à 16h00
	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)		Hors Parcoursup : De janv. à mars-22				Donia BRAGA	
NIVEAU 4	Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)		De sept-21 à mai-22	Ecrit : mai-22 Oral : juin-22	sept-22	juin-24	Magali PATEY	07/04/2022 à 10h00
	Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)		De janv. à mai-23	Ecrit : mai-23 Oral : juin-23	sept-23	mai-25	Christine MALANDAIN	mai-23 ; nous consulter
NIVEAU 3	Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social	Le Havre	De janv. à mai-22	Ecrit : mai-22 Oral : juin-22	sept-22	juil-23	Marie DELAHAIS	15/03/2022 à 10h00
		Evreux	De nov-21 à févr-22	Ecrit : mars-22 Oral : avril-22	mai-22	sept-23	Marie PETIBON	Nous consulter
		Vernon	De janv. à sept-22	sept-22	sept-oct-22	sept-23	Marie PETIBON	Juin-22 ; Nous consulter
	Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)		De sept-21 à mars-22	-	avr-22	oct-23	Marie PETIBON	-
FORMATIONS CERTIFIANTES	CQP Surveillant de Nuit & Qualification Maîtresse de Maison	Le Havre	De sept 21 à mai-22	-	juin-22	mai-23	Marie PETIBON	29/11/2021 à 14h30 01/03/2022 à 14h30 05/05/2022 à 14h30 14/06/2022 à 14h30
		Evreux	De sept 21 à sept-22	-	oct-22	juin-23		
		Caen	De sept 21 à sept-22	-	sept-22	juin-23		
	Attestation de formation de Tuteur		De sept 21 à sept-22	-	oct-22	juil-23	Marie PETIBON	03/02/2022 à 14h30 02/06/2022 à 14h30
	Réfèrent de parcours santé-social		De sept 21 à sept-22	-	oct-22	mai-23	Marie DELAHAIS	10/11/2021 à 14h30 01/03/2022 à 14h30 12/05/2022 à 14h30
PREPA	Prépa CAFDES		Clôture en oct-22	-	nov-22	mars-23	Nathalie SAVIGNARD	-
	Prépa Apprentissage		Clôture en nov-21	Dès à présent à nov-21	déc-21	mars-22	Marie PETIBON	15/10/2021 à 10h00
	Prépa EETS		De févr. à sept-22	De févr. à sept-22	oct-22	avr-23	Nathalie SAVIGNARD	Obligatoire (nous contacter)

Sommaire

		Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PETITE ENFANCE										
p 1	Accompagner l'enfant dans l'exploration de sa créativité									x
p 2	Accueillir et accompagner un enfant avec autisme en collectivité						x			
p 3	Accueillir et accompagner un enfant en situation de handicap et sa famille en milieu collectif		x							
p 4	Accueillir le jeune enfant en situation de bilinguisme dans un contexte d'interculturalité		x							
p 5	Accueillir un bébé et sa famille en collectivité				x					
p 6	Aménager l'espace pour favoriser le jeu libre de l'enfant							x		
p 7	Comprendre, prévenir, gérer l'agressivité chez le jeune enfant et savoir communiquer avec les parents			x						
p 8	Concevoir et animer des actions à destination des enfants et leurs parents		x							
p 9	Concevoir et animer des activités d'art plastique avec les tout-petits				x					
p 10	Contribuer au soutien de la relation Enfants-Parents : de l'éducation alimentaire à l'éducation à la nature							x		
p 11	Développer auprès du jeune enfant une communication gestuelle associée à la parole							x		
p 12	Développer ses pratiques de prévention prévenante auprès de jeunes enfants et de leurs familles		x							
p 13	Entretenir des pratiques professionnelles bienveillantes au quotidien	x								
p 14	Explorer l'animation oralisée des contes et histoires auprès des tout-petits							x		
p 15	Favoriser l'acquisition du langage oral chez le jeune enfant		x							
p 16	Proposer des activités ludiques contribuant à l'éveil et au développement du jeune enfant		x							
p 17	Questionner et étayer ses pratiques d'éducation bienveillante et positive grâce aux apports des neurosciences							x		
ENFANCE ET ADOLESCENCE										
p 18	Actualiser ses connaissances de la réglementation applicable aux Mineurs Non Accompagnés pour un meilleur accompagnement éducatif				x					
p 19	Comprendre et accompagner la fugue de l'adolescent					x				
p 20	Etayer ses pratiques de soutien à la parentalité auprès de parents d'enfants relevant de la protection de l'enfance				x					
p 21	Gérer l'agressivité chez l'enfant/adolescent, savoir prévenir et contenir des comportements dangereux					x				
p 22	Questionner la vie relationnelle, affective et sexuelle chez l'adolescent et ses pratiques d'accompagnement								x	
p 23	Savoir animer la vie quotidienne d'un groupe d'enfants et des activités comme des supports de médiation éducative							x		
p 24	Savoir repérer et accompagner les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent									x
PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP										
p 25	Accompagner des personnes handicapées vieillissantes avec déficience intellectuelle							x		
p 26	Adopter les bonnes pratiques dans l'aide à la toilette et la manutention des personnes accompagnées				x					
p 27	Comprendre et accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer				x					
p 28	Comprendre les troubles psychiques chez des enfants et adultes en situation de handicap mental, savoir les prévenir et mieux y faire face		x							
p 29	Concevoir et conduire les différentes étapes d'un projet pour soutenir l'inclusion des personnes avec DI						x			
p 30	Concevoir et pérenniser des activités liées à la nature et au végétal comme supports éducatifs à l'épanouissement des personnes accompagnées				x					
p 31	Développer dans sa pratique professionnelle des stratégies de remédiation spatio-temporelle pour un meilleur accompagnement				x					
p 32	Développer une utilisation pertinente des pictogrammes avec des personnes présentant une déficience intellectuelle					x				
p 33	Etoffer son approche et ses outils dans le domaine de la communication auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle				x					
p 34	Faire vivre une approche et une pratique d'accompagnement des personnes centrées sur l'inclusion et le développement du pouvoir d'agir					x				
p 35	Gérer l'agressivité chez la personne en situation de handicap et savoir contenir des comportements dangereux					x				
p 36	Questionner et étayer ses pratiques de soutien à la parentalité auprès de parents d'enfants en situation de handicap				x					
p 37	Questionner la vie affective, relationnelle et sexuelle chez les personnes en situation de handicap et ses pratiques d'accompagnement				x					
LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS										
p 38	Accompagner un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion						x			
p 39	Accueillir et accompagner des publics en souffrance sociale et psychologique							x		
p 40	Développer des actions collectives en CHRS						x			
p 41	Organiser le temps socio-éducatif dans un établissement d'hébergement						x			

APPROCHES, PRATIQUES ET METHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre
p 42				X				
p 43								
p 44				X				
p 45				X				
p 46				X				
p 47					X			
p 48						X		
p 49				X				
p 50							X	
p 51							X	
p 52							X	
p 53		X						
p 54					X			
p 55				X				
p 56							X	
p 57				X				
p 58				X				
p 59							X	
p 60				X				
p 61						X		
p 62					X			

MANAGEMENT

p 63				X				
p 64							X	
p 65								
p 66					X			
p 67		X						
p 68					X			
p 69				X				

LES FORMATIONS QUALIFIANTES ET CERTIFIANTES

p 70						X		
p 71								X
p 72						X		
p 73						X		
p 74						X		
p 75						X		
p 76						X		
p 77						X		
p 78						X		
p 79			X					
p 80							X	
p 81								
p 82					X	X	X	
p 83					X	X	X	
p 84	X							X
p 85							X	
p 86								

Accompagner l'enfant dans l'exploration de sa créativité

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

9 et 12 décembre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-novembre 2022

350 €

14 heures

Muriel STAUDER

Formatrice IFEN du pôle petite enfance et ex consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale

L'enfant prend plaisir à détourner les fonctions d'un objet, mettre en scène des situations quotidiennes, inventer des histoires, peindre, jouer avec sa voix, faire de nouvelles expériences, chercher des solutions face à un blocage.

La créativité a de nombreuses facettes et ne se limite pas à la réalisation « d'œuvres d'art ». Elle permet à l'enfant de découvrir qui il est, d'intégrer des codes sociaux, d'apprendre de manière ludique, d'extérioriser ses émotions, de partager, de se sentir libre.

L'adulte ne laisse pas toujours sa créativité s'exprimer et peut, sans en avoir conscience, freiner l'enfant dans l'exploration de son imagination.

Renouer avec sa propre créativité encourage l'enfant à révéler la sienne en toute spontanéité, sans se soucier du regard extérieur.

OBJECTIFS

- Définir la créativité et les différentes manières de l'exprimer
- En comprendre les bienfaits pour l'enfant
- Explorer sa créativité en tant qu'adulte
- Nourrir l'imagination de l'enfant au quotidien.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Expérimentation d'outils
- Brainstorming
- Mises en situation professionnelle visant à explorer sa propre créativité
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

• Définition de la créativité

Ce terme utilisé à foison mérite une réflexion collective, afin d'en comprendre ses enjeux multiples. Il sera interrogé sous l'angle :

- De différents auteurs
- Des facteurs cognitifs
- Des facteurs affectifs
- Des facteurs environnementaux.

• Le développement de l'imagination chez l'enfant

S'intéresser au développement de l'imagination de l'enfant, c'est comprendre comment la pensée de l'enfant se construit, comment il passe d'une idée à l'action et ainsi comment l'accompagner au mieux dans ses expérimentations en adaptant sa posture professionnelle et ses actions éducatives. La place et le rôle de l'imagination chez l'enfant amènent à se poser la question :

- De sa construction individuelle
- Des conditions bénéfiques et des éléments défavorables à son déploiement
- De ses bienfaits dans le développement global de l'enfant.

• La créativité chez l'adulte

L'adulte ne se sent pas toujours libre d'exprimer sa créativité. Pourtant, la créativité apporte de nombreux bienfaits pour lui-même et pour les enfants qu'il accompagne. « Se mettre en danger » pour explorer sa propre créativité, bien que déstabilisant, ouvre un nouveau champ des possibles et amène une perspective différente aux actions éducatives.

- Expérimentation individuelle et en groupe : mise en pratique professionnelle
- Prise de conscience de ses freins personnels pour (re)trouver une liberté de créer
- L'adulte, un repère pour l'enfant dans l'exploration de sa créativité.

• Actions éducatives permettant à l'enfant d'exercer sa créativité

Le partage d'expériences et la prise en considération des ressources personnelles des différentes personnes présentes lors de cette formation, ainsi que l'expérimentation d'actions éducatives susciteront des pistes de réflexion et d'action autour de l'importance :

- D'un espace sécurisé et sécurisant
- Du jeu et de l'expérimentation
- Des petits défis permettant à l'enfant de trouver des solutions
- Des mots : questionnement, jeux, histoires
- De l'éveil des sens et du silence
- Des arts comme expression d'émotions, de goût, de personnalité.

Accueillir et accompagner un enfant avec autisme en collectivité

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure

26 septembre et 31 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

début septembre 2022

350 €

14 heures

Sophie MARCHAND,
Psychologue clinicienne et Formatrice

Dans ses recommandations concernant la prise en charge des troubles du spectre autistique, la HAS souligne l'importance d'une intervention précoce. La Circulaire du 8 mars 2005 relative à la politique de prise en charge des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement (TED) constitue le point de départ d'une relance quantitative et qualitative de la politique en direction des personnes autistes ou plus largement atteintes de TED et de leurs familles. Le 4ème plan autisme, quant à lui couvrira la période 2018-2022. Outre la recherche, le dépistage et la prise en charge de l'autisme, les priorités de ce plan concernent l'intervention plus précoce chez le jeune enfant. En effet, les troubles peuvent être repérés avant l'âge de 2 ans et une intervention au moment où le cerveau est le plus plastique et capable de remodelage, peut augmenter l'efficacité de la rééducation et favoriser les apprentissages.

Or, tous les lieux de vie de l'enfant sont concernés et l'ensemble des professionnels de la petite enfance font partie du réseau d'alerte et de dépistage des troubles. L'accueil de l'enfant et de ses parents en milieu collectif est un enjeu majeur de l'inclusion des enfants atteints d'autisme.

CONTENUS

- **Etat des lieux et exploration des connaissances sur l'autisme**
- **Le cadre légal et les orientations (Loi 2005, plan autisme, HAS et ANESM)**
- **L'aspect éthique et déontologique**
- **L'accompagnement des familles : pratiques d'accueil et rôle au sein d'un collectif**
- **La gestion de l'accueil individuel de l'enfant et sa famille au sein d'un collectif**
 - Les stratégies pour entrer en communication avec l'enfant
 - Les adaptations dans le quotidien
 - L'éveil et l'autonomie de l'enfant
- **Les différentes ressources et outils professionnels**
- **Le travail en réseau et le partenariat**
 - Le repérage et l'orientation
 - La projection professionnelle.

OBJECTIFS

- Apprendre à repérer ce qui relève du trouble autistique
- Comprendre les spécificités liées aux troubles autistiques
- Savoir adapter ses interventions au sein d'un collectif dans une dimension inclusive
- Apprendre à proposer des situations de confort et d'éveil adaptés
- Savoir accompagner les familles autour d'un projet pour l'enfant
- Savoir situer son rôle de repérage des troubles au sein d'une équipe.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Brainstorming et recueil de situations et expériences professionnelles.
- Apports théoriques- Documents de synthèse et de référence
- Aides mémoire et fiches pratiques -jeux pédagogiques
- Ateliers de mises en situation et remédiation
- Supports audio et vidéo
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (quizz)

Accueillir et accompagner un enfant en situation de handicap et sa famille en milieu collectif

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure

11 et 25 mars 2022

Clôture des inscriptions :

fin février 2022

350 €

14 heures

Baptiste PANNIER,
Psychologue clinicien et Formateur
Angélique THUAULT,
Éducatrice de Jeunes Enfants et
Formatrice Petite Enfance

La loi du 11 février 2005 sur les personnes en situation de handicap a notamment rappelé le droit des enfants en situation de handicap à être accueillis en structures et à l'école. La loi précise entre autre que les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Les équipes Petite Enfance doivent participer activement à l'intégration des enfants en situation de handicap en veillant au respect des articles L.114-1 et L.114-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi qu'à l'article R.2324-17 du Code de la Santé Publique, selon lesquels « l'accueil des enfants handicapés peut et doit être assuré, autant que possible au milieu des autres enfants ». Même si le cadre législatif réaffirme l'accès de l'enfant en situation de handicap aux structures ouvertes à l'ensemble des autres enfants, son accueil au sein d'un collectif d'enfants nécessite la mise en œuvre d'un projet d'équipe s'appuyant sur une dynamique de réseau et de partenariat et consolidé par des apports spécifiques.

OBJECTIFS

- Développer, renforcer, voire acquérir des compétences adaptées à l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille facilitant le repérage des freins et les leviers d'un accueil inclusif, mais aussi des besoins spécifiques des familles par rapport aux situations de handicap
- Comprendre les spécificités des différentes situations de handicap de l'enfant
- Savoir adapter ses interventions et proposer des situations de confort et d'éveil adaptés
- Savoir accompagner les familles autour d'un projet pour l'enfant.

CONTENUS

- **Etat des lieux et exploration des connaissances sur les différents handicaps**
- **Le cadre légal et les orientations (Loi 2005-102)**
- **L'accompagnement des familles : pratiques d'accueil et rôle au sein d'un collectif**
 - Les besoins de chacun, enfants, parents, professionnels, partenaires
 - Les premiers liens d'attachement et leurs enjeux
 - Comment engager une communication efficiente et bien-traitante ?
- **La gestion de l'accueil individuel de l'enfant et sa famille au sein d'un collectif**
 - Les soins au quotidien (alimentation, sommeil, hygiène corporelle, santé et prévention)
 - L'aménagement des espaces
 - Prise en charge corporelle de l'enfant : le rapport au corps et le besoin de sécurité affective
 - L'éveil et l'autonomie de l'enfant
- **Les différentes ressources et outils professionnels**
 - Les propositions pédagogiques et éducatives : la valeur de l'observation, les propositions ludiques, la gestion du groupe d'enfants, le regard des autres (adultes et enfants), les ressources de l'existant dans l'organisation
 - La gestion du temps et des situations à risques
- **Le travail en réseau et le partenariat**
 - Les ressources, rôles et missions des différents partenaires de l'accueil
 - Le repérage et orientation
 - Le projet d'accueil en lien avec le parcours de vie de l'enfant et de sa famille
 - La projection professionnelle.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Brainstorming et recueil de situations et expériences professionnelles
- Supports audio et vidéo
- Apports théoriques- Documents de synthèse et de référence
- Aides mémoire et fiches pratiques -jeux pédagogiques
- Ateliers de mises en situation et remédiation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (quiz)

Accueillir le jeune enfant en situation de bilinguisme dans un contexte d'interculturalité

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants et de leurs familles

23 et 30 mars 2022
Clôture des inscriptions :
mi-février 2022

350 €

14 heures

Typhanie BENAVIDES,
Psychologue et Formatrice

Les professionnels de la Petite Enfance, sont amenés à accueillir et accompagner de jeunes enfants et leur famille, de langues et de cultures différentes confrontés à des difficultés de compréhension de leur environnement. Nombreux parmi eux se retrouvent parfois dans des situations où règnent des malentendus. Les différences de langues sont habituellement les premières accusées. Toutefois, les représentations, produites dans la rencontre et associées au langage, complexifient la relation d'aide. Il en va de même des préjugés et stéréotypes présents dans notre société. Les tiraillements sont donc nombreux et peuvent conduire à des situations embarrassantes où l'improvisation et la confusion sont courantes.

Pour établir une relation d'aide efficace, les acteurs de terrain doivent alors engager un véritable dialogue interculturel nécessitant la connaissance de soi et de sa propre culture, puis la compréhension des différents contextes culturels et de leurs enjeux.

En questionnant les notions d'interculturalité et de bilinguisme dans une visée inclusive, nous verrons comment favoriser l'accueil des enfants en situation migratoire, comment les accompagner convenablement et éviter les pièges d'une mauvaise communication en lien avec leurs familles.

C'est pourquoi, cette formation a pour objectif de consolider les bonnes pratiques grâce à la compréhension des enjeux liés au bilinguisme dans un contexte d'interculturalité.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de l'interculturalité et du bilinguisme
- Aborder et comprendre les pratiques culturelles diverses dans le cadre de l'intervention professionnelle
- Se doter d'outils pour améliorer sa communication dans le cadre professionnel
- Se doter d'outils pour favoriser la démarche interculturelle dans la relation d'aide.

CONTENUS

- **Le cadre légal** (Charte nationale d'accueil du jeune enfant)
- **Nuances entre les différences culturelles et l'interculturel**
- **La question du bilinguisme** : les langues et l'émergence du langage chez le jeune enfant
- **Impact de la culture et des pratiques de maternage sur le jeune enfant**
- **La confrontation des "identités culturelles"** : les enjeux émotionnels de la rencontre interculturelle avec le petit enfant, avec les parents
- **Les enjeux d'une approche inclusive** : compétences sociales-Développement du langage- Ethique et de déontologie
- **Le travail de lien avec les familles**
- **La langue et les langages** (maîtrise de la langue, langage corporel, écrit et oral, langues d'origines)
- **Les situations-problèmes en contexte plurilingue et médiation dans le champ éducatif** : approche sociolinguistique et psycholinguistique
- **Les outils d'une communication adaptée au contexte interculturel et/ou bilingue.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Échanges participatifs
- Apports théoriques et pratiques
- Ateliers pratiques
- Supports vidéo
- Evaluation individuelle des acquis de la formation.

Accueillir un bébé et sa famille en collectivité

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure

9 et 16 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

350 €

14 heures

Brigitte DOUSSIN,

Conseillère en portage AFBP-Consultante
en lactation IBCLC-Educatrice spécialisée,
Consultante en parentalité-Formatrice

Nous savons aujourd'hui que l'essentiel est le lien qui se tisse entre le jeune enfant et les adultes proches qui en prennent soin au quotidien. Nous savons également que les enfants ont des compétences sensorielles précoces.

Cependant, les différences de sensibilité sont importantes, non seulement d'un bébé à l'autre, mais aussi chez un même enfant, d'un moment à l'autre de la journée, selon son niveau d'ouverture. L'accueil d'un jeune enfant en dehors de sa famille, particulièrement dans un milieu d'accueil collectif, mérite une réflexion, une professionnalisation et exige une connaissance des enjeux pouvant favoriser ou freiner son épanouissement.

Comment peut-on donc assumer cette fonction sociale par excellence auprès des familles ? Il convient de penser à un accueil permettant que le temps passé pendant l'absence des parents puisse répondre aux besoins de chaque enfant, en mettant en place des repères stables, de la continuité et des activités adaptées.

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins des familles, dans le respect du cadre légal réglementaire, concernant l'accueil des enfants
- Savoir accompagner les familles autour d'un projet pour l'enfant
- Apprendre à mieux repérer les besoins de chaque bébé
- Comprendre les spécificités liées à l'accueil d'un bébé en milieu collectif
- Savoir proposer des situations de confort et d'éveil adaptées
- Savoir situer son rôle auprès de la famille au sein d'un collectif.

CONTENUS

- **Les grandes étapes du développement de l'enfant de la conception à 1 an**
 - Rythme, besoins et éveil
- **La communication privilégiée du bébé**
 - L'expression corporelle et gestuelle de l'enfant
 - Les perceptions sensorielles du bébé
 - Le sens tactile
- **L'accompagnement des familles : pratiques d'accueil et rôle au sein d'un collectif**
 - Les premiers liens d'attachement
 - La référence et la suppléance de l'exercice de la parentalité
 - La poursuite de l'allaitement maternel
- **La gestion de l'accueil individuel de l'enfant et sa famille au sein d'un collectif**
 - L'organisation d'un accueil individualisé
 - La sécurité affective et physique
 - La communication bienveillante
 - Les adaptations dans le quotidien
 - La cohérence éducative
- **Les différentes ressources et outils professionnels**
 - L'aménagement de l'environnement du bébé
 - L'observation du bébé et des interactions parents-enfants
 - Le portage du bébé.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Brainstorming : recueil de situations et expériences professionnelles
- Supports audio et vidéo
- Apports théoriques- Documents de synthèse et de référence
- Aides mémoire et fiches pratiques -jeux pédagogiques.
- Ateliers de mises en situation et remédiation
- Evaluation des acquis de la formation (quiz)

Aménager l'espace pour favoriser le jeu libre de l'enfant

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

350 €

14 heures

Muriel STAUDER

Formatrice IFEN du pôle petite enfance et ex consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale

L'aménagement de l'espace influence considérablement le comportement des enfants et des adultes au quotidien.

Par ailleurs, le jeu libre est important pour l'enfant : temps de découvertes, d'expérimentations, propices à développer l'imaginaire, l'enfant se sentant libre dans son jeu peut évoluer selon ses besoins, ses centres d'intérêts et ses compétences.

Un aménagement de l'espace adapté offre cette possibilité aux enfants qui peuvent alors évoluer librement dans un espace sécurisé et sécurisant, sous le regard et l'accompagnement bienveillants des adultes.

OBJECTIFS

- Mesurer l'impact de l'aménagement de l'espace sur le comportement des enfants et des adultes
- Adapter l'aménagement de l'espace aux besoins des différents usagers
- Valoriser le jeu libre au travers de l'aménagement de l'espace.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Réflexions à partir de plans de structures d'accueil du jeune enfant (possibilité de venir avec les plans de votre structure)
- Mises en situation professionnelle
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Définition de l'aménagement de l'espace**
 - L'aménagement de l'espace donne une fonction au(x) lieu(x)
 - L'aménagement de l'espace véhicule les valeurs éducatives de l'équipe pédagogique
 - L'aménagement de l'espace influence le comportement des enfants et des adultes
 - Les contraintes architecturales et matérielles
- **Les spécificités de l'aménagement de l'espace d'un établissement d'accueil du jeune enfant**
 - La spécificité des besoins du jeune enfant
 - Prise en compte des besoins des adultes (famille, professionnels, partenaires)
 - Comment faire vivre les différents espaces aménagés?
- **L'aménagement de l'espace en réponse aux besoins des différents usagers**
 - Fonctionnalité et autonomie
 - D'un point de vue ergonomique
 - La communication non verbale à travers l'aménagement de l'espace (ambiance, décoration, choix des jouets et du mobilier...)
- **L'importance du jeu libre dans le quotidien de l'enfant et place de l'adulte lors de ces temps**
 - Chaque enfant a des besoins de jeux différents
 - Le comportement de l'adulte influence le jeu de l'enfant
- **Jeu libre et aménagement de l'espace**
 - Observation et réflexion en équipe
 - Mise en place
 - Evaluations régulières.

Comprendre, prévenir, gérer l'agressivité chez le jeune enfant et savoir communiquer avec les parents

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile.

12 avril 2022

Clôture des inscriptions :
mi-mars 2022

210 €

7 heures

Isabelle LEROY,
Formatrice et coach parental

En structures collectives, les conflits entre enfants ne sont pas rares. Les professionnel(le)s sont souvent confronté(e)s, interpellé(e)s par des comportements agressifs du jeune enfant dû à certaines situations : la découverte de l'autre (parfois brusque), l'obligation de partage, la frustration, la morsure... Comment comprendre, prévenir et gérer l'agressivité chez le jeune enfant que ce soit au sein d'un groupe d'enfants ou dans la dynamique relationnelle entre les adultes (parents et personnels).

Quel peut être le rôle du professionnel vis-à-vis des enfants et comment communiquer autour de cette agressivité avec le ou les parents ?

Cette formation a pour objectif d'apporter aux professionnels de la petite enfance une approche théorique et pratique, d'une part, des mécanismes qui se jouent chez le jeune enfant le conduisant à adopter des comportements agressifs et, d'autre part, des conduites à tenir permettant de les prévenir et d'y faire face

CONTENUS

- Revisiter quelques notions de base dont les différentes étapes du développement de l'enfant de 0 à 3 ans
- Apporter des informations sur les découvertes des neurosciences à propos du développement émotionnel de l'enfant
- Repérer les situations à l'origine des comportements agressifs des enfants, savoir les décoder, les comprendre et les accompagner
- Quelles sont les émotions, réactions suscitées chez l'adulte face au comportement agressif de l'enfant. Quel en est l'impact sur son positionnement professionnel
- Quelques repères concernant les conduites à tenir face aux différents comportements agressifs de l'enfant»
- Échanger avec les parents : la transmission, le rôle de chacun, créer un espace de parole...

OBJECTIFS

- Définir la notion d'agressivité et approfondir ses connaissances théoriques sur le concept d'agressivité
- Comprendre les raisons de l'agressivité en collectivité
- Connaître et utiliser des moyens de prévenir l'agressivité
- Réfléchir sur son positionnement professionnel
- Savoir comment communiquer avec le ou les parents.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges / partage d'expériences
- Exercices pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Concevoir et animer des actions à destination des enfants et leurs parents

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

350 €

14 heures

Muriel STAUDER

Formatrice IFEN du pôle petite enfance et ex consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale

Les établissements d'accueil du jeune enfant associent les parents dans la vie de la structure et organisent ponctuellement des temps où enfants et parents se retrouvent autour d'une activité commune.

Ces actions à dimension culturelle et/ou artistique favorisent les échanges entre les enfants et leurs parents et sont l'occasion pour eux de partager un moment de complicité.

Aménager des temps propices aux échanges entre les enfants et leurs parents demande aux professionnels de réfléchir en amont aux objectifs visés et à la posture professionnelle à adopter.

Cette formation vise à questionner ses pratiques en matière de conception et d'animation d'actions à l'endroit des enfants et de leurs parents

OBJECTIFS

- Valoriser le lien parent-enfant au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant
- Organiser des actions à dimension culturelle et/ou artistique à destination des enfants et de leurs parents adaptés à leurs besoins
- Réfléchir à sa posture professionnelle lors de ces temps d'échanges
- Stimuler sa créativité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges d'expériences
- Fiches pédagogiques
- Par petits groupes : création d'actions
- Présentation d'outils pédagogiques favorisant les échanges entre les enfants et leurs parents.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Le lien parent-enfant**
 - Apports théoriques
 - Faire vivre ce lien au quotidien au sein de la structure d'accueil du jeune enfant
- **Des actions réfléchies en équipe à destination des enfants et de leurs parents**
 - Organiser des temps d'échanges ponctuels et/ou réguliers
 - Adapter les actions proposées aux besoins du public accueilli
 - Aménager l'espace
 - Evaluer régulièrement
- **La posture du professionnel**
 - Attitude, communication verbale et non verbale du professionnel
 - Les limites professionnelles dans la relation parent-enfant
 - Place du professionnel dans les échanges entre parents
- **Mettre en place des actions à dimension culturelle et/ou artistique à destination des enfants et de leurs parents**
 - Les supports propices aux échanges entre les enfants et leurs parents
 - Permettre à chacun d'être acteur et valoriser les compétences individuelles
 - Accommoder les activités habituellement proposées
 - Mesurer l'impact du regard des autres sur le comportement des enfants et des adultes.

Concevoir et animer des activités d'art plastique avec les tout-petits

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants et de leurs familles

9 et 10 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

350 €

14 heures

Marie-Alix DALLE,
Professeure des écoles diplômée des
Beaux-Arts de Paris

Oser la proposition d'activités d'arts plastiques est bénéfique au développement psychomoteur des jeunes enfants. Ces activités d'éveil artistique favorisent en effet chez les enfants le développement de leur créativité, expression, motricité, confiance en soi, mais aussi le partage de moments privilégiés avec l'adulte.

Cette formation a pour objectif de délivrer une approche des arts plastiques étayée d'un maximum d'outils pour développer les compétences des professionnels désireux de mener des activités d'arts plastiques auprès de jeunes enfants.

OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux de l'activité d'éveil aux arts plastiques auprès des jeunes enfants
- Savoir définir et adapter sa proposition pédagogique d'activité à l'âge des enfants
- Connaître les principaux outils / médiums et savoir les utiliser dans la conduite d'activités en arts plastiques
- Se constituer un répertoire d'idées d'activités et de créations en arts plastiques.

CONTENUS

- **Cerner les contours et les enjeux de l'activité d'éveil aux arts plastiques chez le jeune enfant**
 - Définition des arts plastiques
 - Comprendre ce que développe les ateliers d'arts plastiques chez le jeune enfant
 - Identifier les activités d'arts plastiques adaptées à l'âge des enfants accueillis selon leurs stades de développement
 - Importance de l'autonomie créatrice chez le jeune enfant et de la posture bienveillante / soutenante de l'adulte
 - Les enjeux de la production artistique
- **Connaître les différents outils et médiums**
 - Connaître le « panorama » des différents outils/médiums/supports utilisables auprès de jeunes enfants
 - Atelier pratique d'utilisation des outils/médiums/supports afin de se rendre compte de ce qu'ils impliquent au niveau de la motricité et du rendu visuel
- **Expression – Production**
- **Variété créatrice et dimension esthétique.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Travail par groupes
- Atelier de mise en pratique
- Echanges participatifs
- Retours sur expériences
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Contribuer au soutien de la relation Enfants-Parents : de l'éducation alimentaire à l'éducation à la nature

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

420 €

14 heures

Frédérique MOYDiététicienne-nutritionniste Masters en
Nutrition et Médiation Scientifique

Les programmes d'éducation à la santé s'inscrivent désormais dans un processus d'accompagnement et de prévention qui contribue au renforcement de l'estime de soi, plutôt que de « plaquer » un modèle de comportement santé à adopter. Alors que l'on sait maintenant que les risques de santé altérée augmentent avec une estime de soi basse.

Il s'avère qu'apprendre aux enfants comment se comporter avec la nourriture et les environnements naturels, qu'ils soient ruraux ou urbains, est une pièce maîtresse de l'éducation globale.

Cela participe à la construction de la personnalité, au renforcement de l'estime de soi de l'enfant et ses parents, en lien avec la relation à l'autre et à son environnement.

OBJECTIFS

- Se libérer de préjugés et d'illusions autour des recommandations nutritionnelles et alimentaires de la petite enfance
- Comprendre les enjeux de santé psychologique, psychique, écologique et sociétale liés à l'alimentation
- Enrichir sa posture éducative pour contribuer au développement de l'estime de soi chez l'enfant et au renforcement de celle des parents.

CONTENUS

- **Clarifier les liens entre la construction de la personnalité, l'éducation alimentaire, l'écologie et la société**
- **Comprendre les étapes du développement du comportement alimentaire de la tétée à la cuillère**
 - Les enjeux nutritionnels et relationnels
 - Nourrir les besoins corporels et psychosociaux
 - L'approche émotionnelle et affective
- **Renforcer nos savoirs en questionnant nos représentations à propos des recommandations nutritionnelles de santé publique**
 - La question de l'alimentation lactée : laits maternel ou artificiels, jus végétaux, autres laits d'animaux
 - La place de la viande et des protéines végétales
 - Les risques liés à une alimentation trop sucrée
 - Le choix ou non des produits biologiques
- **Résoudre des problèmes rencontrés avec les parents autour de choix alimentaires et éducatifs**
 - La néophobie alimentaire
 - La précarité et l'autonomie alimentaire.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Retours sur expérience et valorisation des témoignages
- Échanges participatifs
- Ateliers de mise en pratique
- Supports vidéo
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Développer auprès du jeune enfant une communication gestuelle associée à la parole

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

525 €

21 heures

Sophie PAGNON,
Formatrice en LSF

Avant de s'exprimer avec des mots, le jeune enfant, communique ses besoins, ses émotions, et désigne ce qui éveille son attention grâce à une expression non verbale faite de gestes, de mouvements du corps, de mimiques, de cris, de pleurs, dans une temporalité qui lui est propre.

Pour les professionnels, la communication gestuelle associée à la parole est plus qu'un outil, c'est un « allié » éducatif qui permet de développer ses capacités, d'attention, d'observation et de réponses à l'enfant grâce à une communication bienveillante et bientraitante.

Elle permet de soutenir l'apparition du langage verbal et d'adopter une posture positive adaptée à chaque enfant. Pour l'enfant, les signes associés à la parole favorisent les interactions et sont facilitateurs du lien. Ainsi, la qualité communicationnelle engendre le plaisir de l'échange et développe le sentiment de sécurité indispensable à son développement.

OBJECTIFS

- Rendre fluide la pratique associée de la parole et du geste pour une meilleure communication avec l'enfant
- Associer l'utilisation de cette pratique avec les différentes étapes du développement du jeune enfant et en comprendre les bienfaits
- Connaître les grands principes de la communication bienveillante et bientraitante
- Savoir anticiper les situations et gérer les conflits éventuels.

CONTENUS

- **La communication gestuelle associée à la parole**
 - Historique
 - L'arrivée de la communication gestuelle à la parole en France
 - Les cinq paramètres d'un signe
 - Les signes sont visuels, iconiques et souvent plus proches du concept que le mot lui-même
 - Eclairage des neurosciences
- **Un outil au cœur d'un accompagnement bienveillant**
 - Comment l'enfant s'approprie-t-il les signes ?
 - Une démarche qui prend sa place dans une posture d'attention, d'observation et de bienveillance
 - L'intérêt de cette pratique pour l'enfant et pour l'adulte qui l'accompagne
 - Favoriser les échanges individuels, l'écoute et enrichir la relation avec chaque enfant
 - Nommer et accueillir les émotions et les ressentis du jeune enfant
 - Le signe comme moyen naturel de communiquer, d'exprimer ses besoins afin d'éviter les incompréhensions et répondre plus rapidement aux besoins
 - Développer l'estime de soi de l'adulte et de l'enfant qui se sentent compris, entendus et écoutés.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et supports ludiques
- Méthodes actives et participatives
- Mises en situation pratique et exercices
- Retours sur expériences-Echanges-discussions-remédiation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (mise en situation)

Développer ses pratiques de prévention prévenante auprès de jeunes enfants et de leurs familles

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

350 €

14 heures

Sophie MARCHAND,
Psychologue clinicienne en EAJE et
Formatrice

Dès la période d'adaptation et des fois après, les équipes exerçant dans le secteur de la Petite Enfance se questionnent, voire se préoccupent de certains comportements des enfants qui leur sont confiés ou de certaines attitudes des familles qu'elles accueillent. Parfois les comportements fonctionnent tels des clignotants et se présentent comme des signes d'alertes de troubles envahissants du développement, de troubles du spectre autistique et/ou des signes de souffrance psychique.

A notre époque qui invite au repérage et à l'intervention précoce, cette formation vise à rappeler comment les accueils en EAJE peuvent être des très beaux outils de prévention si le travail d'équipe est optimisé. Comment « ceux qui ont les bébés dans les bras » peuvent faire un travail d'une grande subtilité grâce à un étayage institutionnel fort.

Cette formation vise à développer la dimension de prévention prévenante dans l'accompagnement des familles autour d'un projet pour l'enfant en proposant des outils concrets pour l'accueil des familles et de leurs jeunes enfants

OBJECTIFS

- Prendre conscience de ses compétences et apprendre à bien identifier sa place dans l'équipe
- Travailler sur ses représentations du travail d'équipe pour se sentir légitime dans ce type d'accompagnement
- Apprendre à mettre en place en équipe une prévention prévenante
- Apprendre à repérer les bébés à risques et/ou présentant des signes de souffrance psychique et savoir mettre en place des outils adaptés pour ce type d'enfant
- Identifier le réseau et les différents professionnels dans le cadre d'un relais de prise en charge permettant la continuité du parcours d'accompagnement et le lien avec les familles.

CONTENUS

- **Le travail d'équipe et le rôle de chacun**
- **Le développement de l'enfant**
 - Les essentiels :
 - L'attachement et le lien
 - Les signes d'alerte et les différentes difficultés que l'on rencontre chez l'enfant
 - Les apports des neurosciences : l'épigénétique
 - L'observation
 - Valeur et mise en œuvre en équipe
- **Le travail avec la famille : place et rôles de chacun**
- **La prévention prévenante**
 - Définition
 - Outils et modalités pratiques de mise en œuvre
 - Pratiques et postures.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Méthodes actives et interactives
- Échanges participatifs et dynamique de coopération (ateliers collectifs)
- Retour sur expériences
- Ressources : Vidéos / sitographie et bibliographie
- Tutorat par les pairs et par le formateur lors des mises en pratique
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Entretenir des pratiques professionnelles bienveillantes au quotidien

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

25 février et 4 mars 2022

Clôture des inscriptions :

début février 2022

350 €

14 heures

Muriel STAUDER

Formatrice IFEN du pôle petite enfance et ex consultante en développement personnel, en petite enfance, en guidance parentale

Le rythme de travail soutenu auprès des jeunes enfants amène parfois les professionnels de la petite enfance à agir dans la précipitation : certaines paroles échappent, des comportements inappropriés peuvent s'installer sournoisement.

Or, reconnaître et valoriser les compétences des enfants et des adultes au quotidien permet à chacun de trouver sa place et s'épanouir au sein d'un groupe. Bien vivre ensemble dans la différence représente un défi permanent et nécessite de prendre régulièrement du recul sur ses pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Adapter les pratiques professionnelles aux besoins du jeune enfant
- Repérer les comportements inappropriés au quotidien et réfléchir à d'autres approches possibles
- Cultiver les attitudes bienveillantes envers les enfants, les familles, les professionnels et envers soi-même
- Valoriser l'enfant dans son individualité au sein de la collectivité
- Réagir de façon adaptée lors de conflits (entre enfants, enfant/adulte, entre adultes).

CONTENUS

- **Les besoins du jeune enfant au sein d'une collectivité**
 - Réflexion autour des besoins individuels de l'enfant
 - Prise en compte des contraintes de la collectivité
- **Comment adapter ses pratiques professionnelles aux besoins du jeune enfant ?**
 - Les gestes, postures, attitudes au quotidien
 - La communication
 - L'organisation de la journée et l'aménagement de l'espace
 - La vigilance : comment éviter les comportements inappropriés
- **Semer la bienveillance pour récolter la confiance**
 - Gestion du temps
 - Gestion du stress et de la fatigue des professionnels
 - Être bienveillant envers les enfants et leurs familles, les collègues et partenaires, et aussi envers soi-même
- **Comment considérer l'individu dans le collectif ?**
 - Accorder une place à chaque enfant et à sa famille dans la structure d'accueil
 - Observer l'enfant et favoriser son autonomie
 - Respecter l'individualité de chacun (enfant et adulte)
- **La gestion des conflits (entre enfants, enfant/adulte, entre adultes)**
 - Accueillir les émotions
 - Une communication bienveillante
 - Réflexion autour des attitudes pour résoudre un conflit.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Jeux de rôles
- Supports pédagogiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Explorer l'animation oralisée des contes et histoires auprès des tout-petits

Prérequis : Professionnels diplômés en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

350 €

14 heures

Sophie GIEN,
Formatrice-Coordinatrice IFEN et
Conteuse

Depuis longtemps, la Littérature Enfantine et les Contes font partie intégrante du quotidien des jeunes enfants. Partager avec eux, des temps de lecture, de paroles, d'émotions, de rêverie, d'émerveillement, sont autant d'occasion d'éveil à soi et au monde. Passer de la lecture d'une histoire ou d'un conte au récit oral animé permet de situer le récit dans une dimension poétique, créative, proposée à l'enfant de façon ludique.

Du théâtre d'objets animés, au tapis lecture, en passant par la musique de la voix ou des instruments et autres objets sonores, les ambiances orales nous font rencontrer l'essentiel du récit, communiquer cet essentiel, le partager émotionnellement dans un dimension de plaisir à vivre l'instant présent, dans le respect des « auditeurs-acteurs » que sont les jeunes enfants.

OBJECTIFS

- Apprendre à repérer le ou les « messages » implicites et explicites des histoires et des contes (Travail sur les thématiques)
- Passer de l'écrit à l'oral : choisir le texte, l'analyser pour se l'approprier, le mémoriser, l'adapter
- Permettre à chaque participant d'animer oralement et d'incarner un récit choisi par lui, seul ou en binôme.

CONTENUS

- **Contes et histoires** : quelles différences ? : repérage – définitions - thématiques
- **La spécificité du public des jeunes enfants** :
 - Intérêt, capacité de compréhension, d'écoute, d'attention, de rêverie
 - Caractéristiques développementales
 - Les différents supports et leur exploitation
- **Appropriation d'un conte** :
- **Choix, objectif recherché**
- **Mémorisation, adaptation.**
- **Passer de lecteur à conteur** :
 - La parole, la présence, la voix
 - Capacité à imaginer, à improviser, à se relier avec son public
 - La dramaturgie du récit oral
 - L'utilisation de la musique et des événements sonores
 - Les effets de lumière et d'ambiance, la dimension « spectacle vivant » du récit oralisé.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Brainstorming - jeux pédagogiques
- Apports théoriques et supports en littérature enfantine
- Mises en situation et exercices d'expression (corporelle et vocale)
- Retours sur expériences - Echanges-discussion-collaboration-restitution-Remédiation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Favoriser l'acquisition du langage oral chez le jeune enfant

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

21 et 24 mars 2022

Clôture des inscriptions :

fin février 2022

350 €

14 heures

Laureen BECHEN,
Orthophoniste et Formatrice

Le langage oral s'acquiert en interaction avec l'adulte et les autres enfants dans un contexte psycho-affectif stimulant.

Les études concernant le devenir des enfants en retard d'acquisition du langage soutiennent la nécessité d'un travail de prévention. En effet, dans près de la moitié des cas, ces retards ou troubles présagent de difficultés à l'écrit. La connaissance des étapes du développement du langage et l'observation fine des signaux d'alerte des retards ou troubles permettent de consolider la dimension préventive de l'accueil du jeune enfant en lien avec les familles et leur accompagnement.

Les professionnels de la petite enfance qui accueillent les enfants et leur famille ont un rôle fondamental de développement du langage dans toutes ses modalités et en interaction avec l'entourage de l'enfant, mais également dans l'accompagnement des familles.

OBJECTIFS

- Connaître les grandes étapes du développement de la communication et du langage, en lien avec le développement psycho-moteur, cognitif et psycho-affectif
- Apprendre à repérer les signes d'appel
- Comprendre les spécificités liées aux retards de langage versus troubles du langage
- Savoir favoriser l'acquisition du langage oral dans toutes ses modalités, par des postures professionnelles, dans les activités quotidiennes
- Être en mesure de mettre en place des ateliers langage ou des situations de jeu propices au développement du langage
- Utiliser les livres comme outils favorisant l'épanouissement de l'enfant
- Savoir accompagner les familles autour d'un projet pour l'enfant.

CONTENUS

- **Les repères sur l'évolution de la communication et du langage chez l'enfant**
 - Le développement pré linguistique et les stades de développement
 - Les aspects socio-affectifs de l'évolution du langage
 - l'affectivité, les interactions sociales et le langage
 - le langage et le développement de la personnalité
- **Le repérage des difficultés**
 - Les signes d'appels selon les âges
 - Les retards simples
 - Les troubles du langage oral
 - Les séquelles des troubles du langage oral sur les apprentissages
- **Les gestes et les postures professionnelles favorisant l'acquisition du langage oral**
 - Proposer des situations de communication
 - Stimuler les échanges verbaux au quotidien
 - Mettre en place des ateliers de langage
 - Importance des livres dans le développement du langage, de la pensée et de l'imaginaire
- **L'accompagnement des familles**
 - La posture d'accompagnement entre guidance et soutien
 - Rôle et place de chacun
 - Soutenir les parents
- **Les outils de l'accompagnement**
 - Le langage adressé à l'enfant
 - Livret objectif langage et le site info-langage.org
- **Repérer, informer et orienter : le réseau et le partenariat.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Brainstorming et recueil de situations et expériences professionnelles
- Supports audio et vidéo
- Apports théoriques- Documents de synthèse et de référence
- Ateliers de mises en situation.
- Aides mémoire et fiches pratiques - Jeux pédagogiques.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (quiz)

Proposer des activités ludiques contribuant à l'éveil et au développement du jeune enfant

Prérequis : Professionnels intervenant auprès de jeunes enfants et de leurs familles

15 et 16 mars 2022
Clôture des inscriptions :
mi-février 2022

350 €

14 heures

Sophie RAGUENEAU,
Consultante Petite Enfance et
Formatrice

Jouer, c'est du sérieux ! Le jeu et l'activité ludique sont en effet au cœur du développement de l'enfant, à tous les niveaux (sensoriel, affectif, psychomoteur, cognitif...)

Par le jeu, l'enfant découvre, explore, expérimente, apprend et grandit... Tout est prétexte à jouer !

Comment, de notre place de professionnels, pouvons-nous l'accompagner au mieux dans ses expériences contribuant à son éveil et son développement ? Quel est notre rôle ? Quelles sont les postures à adopter ? De quels outils disposons-nous ?

OBJECTIFS

- Comprendre et valoriser la place de l'activité ludique dans le développement de l'enfant
- Adopter une posture favorable à l'accompagnement de l'enfant au quotidien dans ses activités ludiques
- Prendre en compte les différents types d'activités et identifier leur intérêt pour l'éveil de l'enfant
- Créer des conditions favorisant l'éveil et le développement en termes d'espace et de posture.

CONTENUS

- **Le développement de l'enfant et son lien avec le jeu.** A quoi ça sert de jouer ?
- **Valoriser la place de l'activité ludique dans le développement de l'enfant :** les différents types d'activités / situations ludiques et leur intérêt pour l'éveil de l'enfant
- **La notion d'activité**
- **Jeux de doigts, jeux libres, jeux dirigés...**
- **La posture du professionnel favorable à l'accompagnement de l'enfant au quotidien dans ses activités ludiques :** quelle place ? Quel rôle ?
- **L'aménagement de l'espace et la qualité des jeux / jouets proposés.** Quelles sont les conditions favorisant l'éveil et le développement en termes d'espace et de posture ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Échanges avec les participants à partir de leurs pratiques, leurs expériences et leurs questionnements
- Apports théoriques sous forme d'exposés, d'analyse de documents et d'observations
- Mises en situations, jeux de rôle
- Evaluation individuelle des acquis de formation (quiz)

Questionner et étayer ses pratiques d'éducation bienveillante et positive grâce aux apports des neurosciences

Prérequis : Professionnels en situation d'accompagnement de jeunes enfants en structure ou à domicile

3, 10 et 17 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

525 €

21 heures

Brigitte DOUSSIN,

Conseillère en portage AFBP-Consultante en lactation IBCLC-Educatrice spécialisée, Consultante en parentalité-Formatrice

Cette formation va permettre aux professionnel(le)s de la petite enfance en structures de développer leurs connaissances sur les neurosciences. Ces apports visent à questionner et développer leurs pratiques de façon à adopter une posture professionnelle adaptée aux besoins des jeunes enfants et gérer les émotions de chacun. Le travail en équipe demande de s'impliquer individuellement et collectivement autour de la notion de co-éducation positive avec le parent en adéquation avec le développement du jeune enfant. La formation a donc pour objectif de développer des qualités personnelles afin de faire progresser des pratiques professionnelles individuelles et communes permettant une évolution vers un projet pédagogique basé sur la bienveillance.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur les apports des neurosciences et le lien avec le développement du jeune enfant
- Consolider la « gestion » par l'adulte des émotions de l'enfant et développer des postures pédagogiques nécessaires à la construction positive de la « prime enfance »
- Appréhender et créer les conditions favorables à l'émergence des différents leviers qui permettent de soutenir les parents au quotidien dans l'éducation de leurs enfants
- Identifier les principes et les pratiques de la communication bienveillante et les rendre opérationnelles sur le terrain professionnel pour adapter son comportement face à des situations complexes.

CONTENUS

- **Principaux éclairages et enseignements des neurosciences sur le cerveau du jeune enfant, son évolution, ses mécanismes, son fonctionnement** (circuits cérébraux, connexions, neurones miroirs...) en lien avec les travaux et expériences récentes
- **Apports sur l'épigénétique, les facteurs environnementaux, sociaux, éducatifs, vécu familial et personnel façonnant l'enfant en lien avec les interactions des différentes sphères du développement**
- **Les émotions chez l'enfant et leurs utilités dans le développement de l'enfant**
 - Adapter sa posture professionnelle et mettre en place un savoir-être en lien avec le développement du cerveau du jeune enfant
 - Être en capacité de s'écouter pour écouter et accueillir les émotions de l'enfant
 - L'accueil des émotions des parents et l'individualisation des transmissions. Le rôle et les limites du travail du professionnel
- **Les principes de la communication bienveillante**
- **Les postures à tenir au quotidien utiles à l'établissement d'une communication bienveillante à l'endroit d'un jeune enfant et de sa famille.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Photo langage et supports vidéos
- Jeux de rôles
- Echanges d'expériences et analyse de la pratique
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Actualiser ses connaissances de la réglementation applicable aux Mineurs Non Accompagnés pour un meilleur accompagnement éducatif

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement de Mineurs Isolés Etrangers

245 €

7 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur
social et médico-social et Directrice du
Cabinet CF2R

L'accueil, l'accompagnement, la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés sont à la croisée de la législation relative au droit des étrangers et de la Protection de l'enfance dont ils relèvent.

Cette formation permettra aux professionnels d'actualiser leurs connaissances sur la base d'apports théoriques et de réalisation de cas pratiques.

OBJECTIFS

- Savoir répondre à la dimension administrative et juridique de la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés
- Trouver les solutions socio-éducatives les mieux adaptées.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Les préalables :**
 - La détermination de la minorité
 - L'établissement de l'état civil
- **La protection des MNA :**
 - **Le droit commun de la protection de l'enfance**
 - **Les dispositifs spécifiques aux mineurs étrangers:**
 - La mise à l'abri
 - La répartition territoriale des MNA entre les différents départements
 - L'accueil provisoire d'urgence
- **Les aspects administratifs et juridiques de l'accompagnement**
 - **L'accompagnement juridique des mineurs :**
 - La tutelle des mineurs
 - La délégation d'autorité parentale
 - La désignation d'un administrateur ad hoc
 - **Le séjour et l'accès à la nationalité**
 - Le séjour des MNA
 - La déclaration de nationalité française
 - Le droit au séjour à la majorité.

Comprendre et accompagner la fugue de l'adolescent

Prérequis : Tout professionnel confronté dans ses pratiques à des situations de fugue chez l'enfant et l'adolescent

1, 2 et 3 juin 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

630 €

21 heures

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne, Psychothérapeute, Diplômée de
Paris V Sorbonne, Experte auprès de la Cour d'Appel de
Rouen.

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée en droit de la famille dans le secteur social
et médico-social et Directrice du Cabinet CF2R

Un état de détresse et de perturbation émotionnelle survenant au cours d'une période d'adaptation à un changement existentiel important ou à un événement stressant peut entraîner le départ inopiné de l'adolescent. La fugue peut être comprise comme un trouble de l'adaptation ou comme un révélateur d'un traumatisme psychique.

En fuguant, l'adolescent pose un acte face à un événement ou une situation de malaise pour lesquels l'élaboration est difficile ou la parole est impossible. Il ne peut alors que prendre la fuite face à une situation désagréable, dangereuse, insurmontable ou traumatisante.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur l'adolescence
- Comprendre le passage à l'acte
- Réfléchir sur les pratiques éducatives auprès des jeunes fugueurs
- Appréhender les différentes formes de responsabilités professionnelles liées à la fugue.

CONTENUS

- Les responsabilités civiles et pénales
- La jurisprudence relative à la fugue : qui est responsable?
- L'adolescence : crise existentielle et quête d'identité
- Le développement intellectuel et affectif de l'adolescent
- Crises et ruptures à l'adolescence
- L'agir et le passage à l'acte
- Les conduites à risque
- La fugue
- L'errance
- Le voyage pathologique
- Le retour : quelle approche éducative ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse des pratiques.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Etayer ses pratiques de soutien à la parentalité auprès de parents d'enfants relevant de la protection de l'enfance

Prérequis : Tout professionnel en situation d'accompagnement de la parentalité de parents d'enfants relevant de la protection de l'enfance

350 €

14 heures

Rébecca LACARIAT,
Assistante Socio-Educative et
Formatrice

L'évolution du cadre juridique de la Protection de l'Enfance a conduit les professionnels de ce secteur à repenser leurs pratiques, en lien avec la place accordée aux parents et la prise en compte de leurs droits. Pour autant, ce travail avec les parents conduit souvent à des incompréhensions, des blocages, voire des résistances. De même, l'évolution des configurations familiales et la transformation des liens familiaux ont amené certains parents à être accompagnés par des professionnels pour trouver des repères, une écoute et un soutien dans l'affirmation de leurs fonctions parentales. Aussi, les pratiques de soutien à la parentalité visent à favoriser une véritable rencontre entre parents et professionnels dans l'intérêt de l'enfant accompagné.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur la famille et la parentalité pour étayer sa réflexion clinique et éducative en matière d'accompagnement de familles
- Acquérir des repères théoriques et pratiques permettant de situer autour quelques questions difficiles la nécessité, l'intérêt et l'utilité de bien concevoir et mettre en œuvre son accompagnement
- Repérer les signes et risques relatifs à leur dysfonctionnement familial, ainsi que les aides permettant de soutenir leur parentalité
- Délimiter le cadre législatif et réglementaire entourant l'accompagnement de familles relevant de la protection de l'enfance
- Réfléchir sur les pratiques éducatives d'accompagnement des familles, notamment dans le cadre du domicile familial
- Mettre en lien des conceptions théoriques de soutien à la parentalité avec les dispositifs d'accompagnement proposés
- Identifier et échanger autour des postures et modes d'intervention des professionnels.

CONTENUS

- **La Famille**
 - Evolution historique et juridique
 - Les transformations de la famille et les nouvelles formes familiales
 - Le choix du conjoint
 - Le cycle de vie : du couple à la famille
 - Le système familial
 - Les fonctions de la famille
- **La Parentalité**
 - Les définitions
 - La préoccupation maternelle primaire
 - Le Lien d'attachement
 - La place du père
 - Les enjeux de la parentalité
 - Les fonctions parentales
 - Les compétences parentales
- **Les Dysfonctionnements parentaux**
 - Dans l'exercice de la parentalité
 - Dans l'expérience de la parentalité
 - Dans la pratique de la parentalité (carences, négligences, maltraitements)
 - Ecueils à la parentalité (maladie psychiatrique, addiction, conflit conjugal, précarité...)
- **La Protection de l'Enfance**
 - Le cadre législatif : repères juridiques
 - Les mesures éducatives
 - Le signalement
- **Le soutien à la parentalité dans le cadre de l'accueil de l'enfant en MECS**
 - La personnalisation de l'accompagnement
 - Les droits et devoirs des parents
 - Le vécu du placement
 - Les Visites en Présence d'un Tiers
 - La place des parents dans l'institution
- **L'intervention à domicile dans le cadre d'une mesure d'AEDR**
 - La visite à domicile
 - Le travail en équipe
 - Le travail en partenariat
- **Postures et modes d'intervention des professionnels**
 - Les postures
 - Les phases d'un processus
 - Les entretiens
 - Les accompagnements.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Etudes de cas
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Gérer l'agressivité chez l'enfant/adolescent, savoir prévenir et contenir des comportements dangereux

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants en structure ou à domicile

16, 17 et 20 juin 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

630 €

21 heures

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne, Psychothérapeute,
Diplômée de Paris V Sorbonne, Experte auprès de
la Cour d'Appel de Rouen.
Grégory ROMITO,
Educateur spécialisé et Formateur

L'agressivité est la manifestation de la tendance à nuire à autrui, que ce soit de façon réelle, imaginaire ou symbolique. Au cours des cinq premières années de la vie, les expériences développementales de l'enfant sont des défis importants tant pour l'enfant que pour les personnes qui en prennent soin.

L'évolution cognitive et affective conduit l'enfant à exercer une maîtrise pulsionnelle adaptée, à tolérer la frustration et à accéder à l'indépendance. L'affirmation de soi se heurte aux limites et aux règles établies par les référents éducatifs. Alors l'agressivité dans la conduite de l'enfant s'active.

OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances théoriques sur le concept de l'agressivité
- Comprendre le mécanisme de l'agressivité
- Adapter la conduite éducative face au comportement agressif de l'enfant
- Réaménager l'espace d'accueil de l'enfant.
- Acquérir une approche et des techniques de contenance de comportements agressifs ou violents.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de situations
- Analyse des pratiques
- Aménagement du territoire.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Approche éthologique (K.LORENZ)**
- **Approche psychologique (J.BERGERET ; H.LABORIT)**
- **Approche psychanalytique (S.FREUD ; D.WINNICOTT ; M.KLEIN ; F.DOLTO)**
- **Psychogénèse de l'agressivité**
 - Sur la base de quoi va-t-il être décidé que l'enfant est agressif?
- **Les facteurs influençant les conduites agressives d'enfants en groupe**
 - L'agressivité et le jeu
 - L'état agressif chronique
 - Comment se comporter avec les enfants agressifs ?
 - Les effets de la punition
 - Agressivité et organisation fonctionnelle du milieu
 - Agressivité n'est pas violence
- **Approche et techniques de contenance de comportements agressifs ou violents**
 - Gestion du stress et des émotions
 - Gestion des urgences et événements exceptionnels de sécurisation et de protection
 - Identifier le degré d'urgence et de tension et les modalités de gestion de la situation au regard des limites de sa fonction et à l'aide des protocoles mis en place dans l'établissement
 - Veiller à l'application des règles et usages de la vie en collectivité.
 - Mise en situation / exercices
 - Apports techniques de gestion de situation de crise et de conflit.

Questionner la vie relationnelle, affective et sexuelle chez l'adolescent et ses pratiques d'accompagnement

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants et/ou d'adolescents en structure ou à domicile

420 €

14 heures

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de Paris V
Sorbonne, Experte auprès de la Cour
d'Appel de Rouen.

L'enfant est un être social qui crée des liens significatifs avec son environnement. Il développe des compétences relationnelles. Intervenant à la puberté, le passage de l'enfance à l'adolescence est un processus complexe et un moment crucial dans la construction identitaire et psychique de l'adolescent. L'adolescence est une période durant laquelle interviennent de nombreux changements correspondant à des besoins se situant à différents niveaux : physiologique, psychologique, cognitif, social...

L'adolescence est un bouleversement existentiel qui vient réactiver les problématiques de l'enfance, tant du point de vue relationnel, affectif que sexuel. Période d'importantes transformations, elle est profondément aussi une période d'émancipation et de transition vers le statut d'adulte.

Cette formation se propose de délivrer des apports théoriques et pratiques permettant de comprendre ces processus développementaux et de questionner les pratiques d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins relationnels de l'enfant et l'adolescent.

OBJECTIFS

- Développer des apports théoriques et pratiques relatifs à la vie relationnelle, affective et sexuelle chez l'enfant et l'adolescent
- Réfléchir sur les pratiques éducatives d'accompagnement des jeunes accueillis
- Echanger autour de pistes de réflexion et d'action dans l'accompagnement des jeunes accueillis pour une meilleure prise en compte de leurs besoins et attentes en lien avec la thématique de la formation.

CONTENUS

- **Le Remaniement de la Personnalité Affective**
 - Crise narcissique et identitaire avec angoisse intense
 - Bouleversement Pulsionnel
 - Questionnement existentiel
 - Réactivation de la problématique œdipienne
 - Elaboration d'un roman familial
 - Fantasme du changement de rôle
 - Prise de risque pour accéder à l'autonomie
- **Le Développement Intellectuel (PIAGET)**
 - La Pensée Formelle (PIAGET) : 12 ans/ âge adulte
 - Les Cognitions Sociales
- **Le Développement Affectif (FREUD)**
 - La Puberté
 - Stade Génital (FREUD)
 - Les Effets Psychologiques du Développement Pubertaire
- **Le Développement Psycho-Social (WALLON / ERICKSON)**
 - L'Achèvement de la Personne
 - Les Etapes de la Génitalisation
 - Le Comportement Social
- **La Sexualité des Adolescents**
 - La Sexualité Génitale
 - La Précocité des Rapports Sexuels
 - L'Identité Sexuelle
 - L'Orientations Sexuelle
 - Les Perturbations de la Sexualité
- **Les Rites de Passage**
- **Le Passage à l'Acte.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Etude de situations (les participants sont invités à venir en formation avec des situations auxquelles ils ont été confrontés et les éléments pour leur présentation)
- Analyse des pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Savoir animer la vie quotidienne d'un groupe d'enfants et des activités comme des supports de médiation éducative

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants et d'adolescents accueillis en établissement.

6 et 7 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

420 €

14 heures

Vincent MANSOURI
Ludovic RETOUT,
Educateurs spécialisés et Formateurs
vacataires à l'IFEN

De par ses règles, ses rituels, ses routines, la vie quotidienne confronte régulièrement l'éducateur à des difficultés pour instaurer une relation éducative satisfaisante. Dans ce contexte, la mise en place d'un tiers peut s'avérer être un enjeu important.

L'activité est un outil dont peut se saisir l'éducateur comme support à la relation : on parle de médiation éducative. La médiation éducative est définie par Joseph Rouzel comme un « espace de rencontre et d'activité dans lequel la relation éducative s'exerce, espace où se transmet, dans le creuset de la relation éducative, un certain savoir et savoir-faire sur le monde et sur la vie en société ».

Cette formation a pour objectifs de resituer les enjeux de l'animation de la vie quotidienne d'un groupe de mineurs et de délivrer des apports permettant de questionner et d'étayer à l'endroit des participants leurs pratiques de conception et de mise en œuvre d'activités auprès d'enfants et/ou d'adolescents accueillis au titre de la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Resituer les enjeux de l'animation de la vie quotidienne d'un groupe de mineurs accueillis au titre de la protection de l'enfance
- Savoir y proposer des activités comme des supports de médiation éducative
- Délivrer des apports théoriques et méthodologiques permettant de questionner et d'étayer auprès des participants leurs pratiques de conception et de mise en œuvre d'activités de la vie quotidienne d'un groupe comme des supports de médiation éducative auprès des enfants et/ou adolescents accueillis au titre de la protection de l'enfance.

CONTENUS

- **Qu'est ce qu'une médiation éducative ? Pourquoi parle-t-on de médiation ? La médiation dans la vie quotidienne**
 - Introduction et définition des termes
 - La vie quotidienne (base du travail éducatif, respect des rythmes de l'enfant, de ses besoins, les rituels)
 - Les différents types de médiation : pédagogiques, culturelles, sportives
 - Les avantages et inconvénients d'une médiation éducative
- **La mise en place d'une médiation éducative (mise en situation concrète)**
 - La médiation au service du projet, collectif et individuel
 - La réflexion préalable (objectifs, caractère innovant de l'activité)
 - La population (constats des difficultés du public accueilli, leurs potentiels, leurs compétences, leurs désirs....)
 - Le choix de l'activité (pourquoi ce support, les objectifs de l'activité)
 - Ressources internes et partenariat
 - Les moyens (durée, choix du lieu, l'espace, matériels, budget...)
 - Déroulement (installation, rites d'entrée et sortie de l'activité)
- **La dimension éducative**
 - Le rappel du cadre (règles, consignes, respect de l'autre)
 - La posture éducative (implication dans l'activité : pourquoi ? Comment ? La bonne distance, l'observation, l'écoute, l'empathie...)
 - La médiation éducative comme support à la relation (triangulation, nouvelle perception de l'éducateur par l'enfant, renforcement du lien....)
- **L'évaluation**
 - Critères d'évaluation, fréquence, support
 - La médiation éducative comme support au changement visé (réponse à des problématiques particulières)
 - Et après ?
- **Mise en situations concrètes (penser et élaborer une activité médiatrice en lien avec des problématiques spécifiques autour d'un public ciblé).**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges et partage d'expériences autour des pratiques professionnelles en matière d'animation de la vie quotidienne d'un groupe et de médiation éducative
- Mise en situation concrète
- Dynamique d'intervention interactive
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Savoir repérer et accompagner les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants et/ou d'adolescents en structure ou à domicile

420 €

14 heures

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de Paris V
Sorbonne, Expert auprès de la Cour
d'Appel de Rouen.

Les troubles du comportement sont les symptômes psychopathologiques qui mettent en cause la relation actuelle de l'enfant ou l'adolescent avec son entourage. Ces troubles provoquent inévitablement une réponse de l'entourage familial, éducatif et social. Alors au-delà du symptôme, il est important de déceler les conflits psychiques sous jacents.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur le développement de l'enfant et de l'adolescent
- Savoir déceler les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent
- Réfléchir à la prise en charge des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Analyse des pratiques.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Les différentes étapes de développement chez l'enfant et l'adolescent**
 - Développement cognitif
 - Développement affectif
 - Développement social
- **Troubles du comportement chez l'enfant**
 - Instabilité psychomotrice
 - Comportements agressifs
 - Mensonges et fabulation
 - Troubles obsessionnels compulsifs
 - Vols
 - Fugues
- **Crises et ruptures à l'adolescence**
 - Crise d'originalité juvénile
 - Quête d'identité
- **L'agir et le passage à l'acte**
 - Fugues
 - Vols
 - Violences
- **Les conduites à risque**
 - Accidents à répétition
 - Consommation de produits toxiques
 - Suicide
- **Les conduites délinquantes**
- **Les différentes prises en charge.**

Accompagner des personnes handicapées vieillissantes avec déficience intellectuelle

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant en structure ou à domicile auprès de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

3 et 4 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

350 €

14 heures

Maria-Teresa PENNISI,
Psychologue clinicienne
Fabienne RUDLOFF,
Psychomotricienne, Equithérapeute

L'espérance de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle est passée de 20 ans à 70 ans entre 1930 et 2000. Le vieillissement de cette population représente une problématique en émergence, dont les enjeux concernent l'ensemble des acteurs de la santé, du secteur social et médico-social. Afin d'éviter que les personnes avec DI subissent une double stigmatisation (préjugés concernant l'âge et la déficience), il est important d'encourager la sensibilisation à la spécificité d'accompagnement de personnes vieillissantes présentant une DI. L'ambition de cette formation est de permettre aux professionnels ou accompagnants d'apprécier ce qui relève de la DI ou du vieillissement ; de mettre en lumière les modalités d'intervention, l'ajustement de l'environnement et les mesures de soutien les plus bénéfiques afin d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées vieillissantes présentant une déficience intellectuelle.

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances dans le domaine du vieillissement des personnes avec déficience intellectuelle
- Identifier des indicateurs pertinents et en apprécier l'origine : vieillissement ou déficience
- Comprendre l'importance de l'environnement
- Apprécier les outils d'évaluation et l'intérêt de l'observation
- Renforcer les savoir-faire dans le domaine du maintien des acquis et du lien social.

CONTENUS

- **La déficience intellectuelle**
 - Définitions et critères selon AAIDD et OMS
 - Les manifestations : point de vue théorique, puis point de vue pratique
 - Les fonctions exécutives
- **Le vieillissement**
 - Vieillissement général
 - Le vieillissement chez les personnes avec DI
 - Les facteurs aggravants et les facteurs de soutien
 - Prévention : identification d'indicateurs pertinents
- **Mises en situation / outils d'évaluation**
 - Analyse d'une situation concrète en travail de groupe
 - Hypothèses de travail, argumentaire, évaluation et ajustements
 - La posture réflexive
 - Connaissance et appréciation des outils d'évaluation existants concernant le vieillissement : leur adaptation au public avec DI ?
- **L'observation**
 - Définitions
 - Vigilance, attention, observation : quelles différences ?
 - Analyse de séquences filmées.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Méthodologie active et participative
- Etude de situations concrètes
- Travail collectif et en petits groupes
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Adopter les bonnes pratiques dans l'aide à la toilette et la manutention des personnes accompagnées

Prérequis : Travailleurs sociaux intervenant en structure ou à domicile auprès de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

9, 10 et 11 mai 2022
Clôture des inscriptions :
mi-avril 2022

525 €

21 heures

Frédérique HAZARD,
Infirmière et Formatrice

L'aide à la toilette est un moment particulier qui concentre plusieurs impératifs : respect des règles d'hygiène et de sécurité, une attention à la qualité de confort de la personne et enfin un temps de bien-être. C'est un acte qui fait entrer la relation aidant-aidé dans la sphère de l'intime. Une attitude et des gestes respectant la pudeur de la personne accompagnée sont indispensables.

Toucher et voir le corps de la personne aidée nécessite une attitude qui respecte son intimité et sa nudité. Pour la personne dépendante, c'est un cap de la perte d'autonomie qui peut être mal vécu. Il faut savoir respecter ses habitudes et développer une pratique bientraitante, afin d'inscrire ou de réinscrire la personne âgée ou en situation de handicap dans une dignité et dans le respect de son intégrité. La formation a pour objectif de développer une approche et des techniques relatives à la toilette et à la manutention des personnes permettant aux professionnels d'adopter les bonnes pratiques en matière d'accompagnement et de bientraitance.

OBJECTIFS

- Définir la posture professionnelle et ses propres limites dans l'aide à la personne
- Aider à la mobilisation, aux déplacements, à l'installation, l'habillage et au déshabillage, à la toilette de la personne en respectant et en stimulant son autonomie
- Respecter les règles d'hygiène
- Utiliser des méthodes de manutention (avec et sans appareillage) et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes aidées
- Réfléchir à l'importance de la relation par le toucher et la parole.

CONTENUS

APPROCHE DE LA MANUTENTION

- **Les différentes aides aux transferts et leur utilisation**
 - Le lit médicalisé, la potence de lit, la barre de redressement
 - Le lève personne, les différents types de sangles
 - Le disque pivotant, le guidon de transfert
 - Le drap de glisse
- **Les techniques de manutention**
 - Les principes
 - Les différents modes de participation
 - Les techniques
 - les roulements
 - les translations
 - les rehaussements couchés / assis
 - les redressements couché-assis / assis-debout
 - les abaissements assis-couché / debout-assis
 - les relevés du sol

APPROCHE DE LA TOILETTE

- Les besoins fondamentaux et la relation d'aide
- Les intérêts de la toilette
- Le rôle de l'aidant dans le maintien des capacités de la personne
- Les différents protocoles d'hygiène, en fonction du type de toilette (au lit/au lavabo/à la douche)
- Confort et bien-être
- La toilette adaptée aux différents types de handicap et de dépendance
- Habillage, déshabillage
- La réfection du lit
- Les transmissions
- L'aide aux fonctions d'élimination
- Prévention des escarres
- Attitudes face aux refus
- Notion de bientraitance
- Le respect de l'intimité, l'éthique et la déontologie
- La relation d'aide
- Approche « Humanitude ».

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Réflexion sur la base de cas pratiques apportés par les participants
- Outils pédagogiques ludiques et interactifs
- Utilisation de matériel de manutention pouvant être présent (lit médicalisé, lève-personne, fauteuil roulant manuel, drap de glisse, disque de transfert...)
- Etude de cas et mise en situation pratique pour les toilettes et la manutention
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Comprendre et accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Prérequis : Tout professionnel intervenant auprès de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

16 et 17 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

350 €

14 heures

Frédérique HAZARD,
Infirmière et Formatrice

Le travail auprès des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou présentant des troubles cognitifs nécessite des attitudes spécifiques de la part des professionnels. Pour pouvoir proposer un accompagnement de qualité à ces personnes, il faut tout d'abord comprendre leurs difficultés et les réactions qui en découlent afin d'adapter au mieux les interventions des soignants. Il faut apporter aux professionnels les connaissances nécessaires et les techniques d'intervention adéquates pour gérer les troubles liés à la maladie et leurs conséquences dans tous les gestes de la vie quotidienne.

OBJECTIFS

- Savoir définir la maladie d'Alzheimer et ses caractéristiques
- Connaître les spécificités de la maladie chez les sujets jeunes
- Comprendre les troubles cognitifs et comportementaux
- Savoir réagir face aux troubles du comportement (désorientation, opposition...)
- Adapter ses interventions à des malades jeunes
- Accompagner les aidants familiaux.

CONTENUS

- **Définition et présentation de la maladie d'Alzheimer**
 - Qu'est-ce qu'une démence ?
 - Informations générales sur la maladie (hérédité, facteurs de risque, traitement, ...)
 - Poser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer
 - Les maladies apparentées
- **Evolution et symptômes**
 - Les différents stades de la maladie
 - Les troubles cognitifs
 - Les modifications de l'humeur et du comportement
 - Evolution des troubles au cours de la maladie
- **Réactions et attitudes des professionnels**
 - Les techniques relationnelles à adopter
 - Le vécu des familles : réactions et attitudes
 - Communiquer avec les aidants familiaux
 - La communication non-verbale
 - Les attitudes face à la personne malade
 - Réagir face aux troubles du comportement
- **Accompagner les activités de la vie quotidienne**
 - L'aide à la toilette
 - L'habillage
 - Le repas
 - Les prises en charge non médicamenteuses.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive
- Mise en situation
- Apports théoriques illustrés par des supports audiovisuels
- Etude de cas
- Partage d'expérience
- Remise d'un livret de formation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Comprendre les troubles psychiques chez des enfants et adultes en situation de handicap mental, savoir les prévenir et mieux y faire face

Prérequis : Tout professionnel intervenant en structure ou à domicile auprès de personnes en situation de handicap mental et porteuses de troubles psychiques.

22, 23 et 24 mars 2022

Clôture des inscriptions :

fin février 2022

525 €

21 heures

Patrick RENAR,
Formateur et ex-Directeur Adjoint
d'établissement médico-social

Les établissements médico-sociaux accueillent de plus en plus d'adultes en situation de handicap mental présentant des troubles psychiques.

Les établissements et services médico-sociaux du secteur handicap enfants accueillent également depuis plusieurs années des enfants, des adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.

L'émergence ces dernières années de troubles psychiques chez ces publics amène à se poser la question de leur compréhension, de leur prévention et de leur accompagnement.

Cette double spécificité nécessite donc un accompagnement adapté. Cette formation vise ainsi à apporter des éclairages cliniques, des pistes de réflexion et d'action.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur les troubles psychiques et leurs conséquences chez des personnes adultes en situation de handicap mental
- Savoir repérer les troubles psychiques chez des adultes déficients intellectuels
- Réfléchir et échanger autour des bonnes pratiques d'accompagnement des personnes présentant un handicap mental et un handicap psychique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques (allers retours entre théorie et pratique, à partir d'exemples rencontrés par les participants)
- Etude de cas
- Echanges et analyse de la pratique
- Dynamique interactive engageant la participation des personnes composant le groupe de formation
- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

LEGISLATION ET HANDICAP PSYCHIQUE

- **L'évolution des textes**
 - Les lois
 - Les recommandations de bonnes pratiques
 - La loi du 11 février 2005
- **Le handicap et définitions : déficiences, incapacités et désavantages**
- **La notion de compensation**
- **Les classifications :**
 - CIM 10
 - CIH
 - CIF
- **Les handicaps**
 - Intellectuel, physique et sensoriel
 - Description du handicap intellectuel
 - Diagnostic (DSM V, WISC, WAIS)
 - Causes et prévalence
 - Conséquences (difficultés inhérentes)

TROUBLES PSYCHIQUES ET HANDICAP PSYCHIQUE

- **Evolution de la notion de handicap psychique**
 - Rôle du secteur sanitaire
 - Rôle des associations de parents
 - Le cheminement jusqu'à la loi du 11 février 2005
 - Le handicap psychique dans la société
- **Définitions du handicap psychique**
 - Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
 - Les différents troubles psychiques (CIM 10 et DSM V) : symptômes, prévalence et conséquences
 - Les principaux traitements

HANDICAP PSYCHIQUE ET DISPOSITIFS

- **La MDPH et les évaluations**
- **Les structures d'accueil enfants**
- **Les structures d'accueil adultes**
- **Les GEM**

HANDICAP PSYCHIQUE ET ACCOMPAGNEMENT

- **L'alliance thérapeutique**
- **L'alliance avec la famille**
 - Le trouble psychique et la famille
 - Quelles relations avec la famille
 - Le triptyque famille-sanitairemédicosocial
- **La scolarité**
- **Le travail**
- **Le soin**
- **L'équipe pluridisciplinaire**
 - Les contraintes institutionnelles
 - Le travail d'équipe : cohérence et travers
 - Les projets d'établissement et personnalisés

L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP PSYCHIQUE

- **Le comportement-problème**
- **Les réunions**
- **La communication et ses outils**
- **Le PIA**
- **Les outils de gestion du trouble : la salle d'apaisement, le relai, les activités, la déambulation**
- **Les règles de vie**
- **Le suivi médicamenteux.**

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP

Concevoir et conduire les différentes étapes d'un projet pour soutenir l'inclusion des personnes avec DI

Prérequis : Tout professionnel intervenant, en structure ou à domicile, auprès de personnes en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement.

26, 27 et 28 septembre 2022

Clôture des inscriptions :

début septembre 2022

525 €

21 heures

Maria-Teresa PENNISI,
Psychologue clinicienne spécialisée
Fabienne RUDLOFF,
Psychomotricienne et Equithérapeute

L'évolution des politiques publiques en matière d'accompagnement des personnes porteuses d'un handicap, pousse les professionnels à devoir répondre à des exigences et des contraintes sans cesse plus nombreuses. Ces changements dans les pratiques et dans les organisations obligent les professionnels à s'inscrire dans des démarches de projets et dans des processus d'évaluation.

OBJECTIFS

- Mieux maîtriser la méthodologie de la conduite et de la gestion de projets
- Comprendre les particularités de fonctionnement des personnes avec DI
- Prendre en compte ces particularités dans l'élaboration du projet
- Mettre en œuvre une démarche évaluative de son projet.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Méthodologie active et participative
- Etude de situations concrètes
- Travail collectif et en petits groupes
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

CONTENUS

- **La déficience intellectuelle**
 - Définitions et critères selon AAIDD et OMS
 - Les manifestations : point de vue théorique, puis point de vue pratique
 - Les fonctions exécutives
 - Les outils d'évaluation
 - L'autodétermination et le pouvoir d'agir
- **La démarche de projet**
 - Repérage des différentes phases d'un projet, compréhension des facteurs clés de réussite
 - Compréhension et analyse des besoins, des attentes, décomposition du projet en tâches élémentaires, formalisation de l'engagement des personnes, définition des objectifs, repérage et mobilisation des moyens et des ressources adaptés, évaluation du projet...
 - Planification et jalonnement de son intervention
 - Prise en compte des freins, des atouts, et des motivations des acteurs
- **Mise en pratique**
 - Elaboration d'une trame à partir d'un exemple de projet pour une personne avec DI
 - Visionnage de séquences filmées de personnes avec DI
- **Equipe et partenariat**
 - Définition et importance
 - Les informations à prendre en compte et celles à transmettre.

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP

Concevoir et pérenniser des activités liées à la nature et au végétal comme supports éducatifs à l'épanouissement des personnes accompagnées

Prérequis : Professionnels éducatifs en charge de l'accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap

16 et 17 mai 2022
Clôture des inscriptions :
mi-avril 2022

350 €

14 heures

Gwenola NERON,
Formatrice Certifiée, Monitrice
d'atelier, Diplômée en Horticulture

L'animation sociale auprès de personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap dès lors qu'elle est menée en lien avec l'individualisation du projet de la personne, participe d'une dynamique de travail, bénéfique à toutes et tous.

S'impliquer dans des activités malgré une déficience moteur ou intellectuelle encourage la créativité, la mobilisation de ses capacités à « faire ». L'activité favorise l'épanouissement physique et intellectuel, l'estime de soi, éléments clés pour éviter l'isolement et favoriser la socialisation. Ainsi les techniques éducatives horticoles, la botanique et le végétal en général deviennent des outils efficaces aux encadrants pour entrer en relation. Elles permettent de conjuguer création, production et épanouissement.

Être acteur dans la création de projets spécifiquement tournés vers le « jardin », « le soin des plantes », ou « la création de bouquets », partir à la rencontre des plantes pour se reconnecter à la nature, permet de renouer avec l'essentiel, et de mobiliser ses capacités en agissant sur un environnement concret et modifiable sous ses mains. Pour que cette alchimie opère, il est nécessaire d'acquérir des savoirs procéduraux tournés vers les pratiques horticoles mais aussi mettre un point d'honneur à bien préparer les projets pour en assurer la conduite et la réussite.

Au cours de cette formation il s'agira de transmettre des savoir-faire en termes de techniques horticoles spécifiques, et d'identifier les ressources nécessaires à la réalisation d'activités.

OBJECTIFS

- Définir le projet d'activité autour de la nature au sein des institutions et identifier les ressources nécessaires
- Développer les compétences techniques inhérentes au jardinage, à la gestion du jardin, à des productions et des créations florales
- Savoir adapter l'activité horticole dans le cadre d'un projet éducatif.

CONTENUS

- **Conception et conduite d'un projet à dimension éducative autour de la nature (création de jardin, balconnière, bouquet, potager, herbier...)**
 - Méthodologie et réflexion (anticipation, analyse du besoin, aspect logistique, ergonomie et accessibilité)
 - La prise en compte du rythme et des capacités des personnes accompagnées.
 - Les avantages des activités liées à la nature et leurs difficultés, la question du sens
- **Acculturation à l'horticulture**
 - Découverte de techniques horticoles (semis d'été et d'hiver, rotation des cultures, techniques de multiplications des plantes, entretien des plantes d'intérieur, lutte biologique intégrée...)
 - Reconnaissance de végétaux, guide des plantes ornementales, vivaces, annuelles et comestibles
 - Initiation à la composition florale (bouquet sur table, Ikebana)
- **Techniques d'animation collective ou individuelle pour impliquer et mobiliser**
 - Guidance technique
 - Mises en situation et retours d'expérience
- **Evaluation**
 - Repérer et identifier les axes d'amélioration et de réussite
 - Rendre plus efficaces les acquis à partir de données observables.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation concrète tout au long de la formation
- Aménagement d'un atelier
- Echanges de pratiques et retours d'expérience
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Développer dans sa pratique professionnelle des stratégies de remédiation spatio-temporelle pour un meilleur accompagnement

Prérequis : Tout professionnel intervenant, en structure ou à domicile, auprès de personnes en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement.

9, 10 et 11 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

525 €

21 heures

Maria-Teresa PENNISI,
Psychologue clinicienne spécialisée
Fabienne RUDLOFF,
Psychomotricienne et Equithérapeute

La déficience intellectuelle touche 2.5% de la population et bouleverse la vie personnelle, sociale, affective de la personne présentant une DI et de son entourage.

Pourtant, selon le rapport d'expertise de l'INSERM (2017), il existe un manque patent d'outils et de formations pour accompagner ce public dans une approche pragmatique et pluridisciplinaire. Il est urgent de proposer des formations pragmatiques et efficaces pour ce public qui est en première ligne des politiques inclusives.

Aborder les notions d'espace et de temps avec le public DI est primordial pour s'assurer d'un accompagnement bienveillant dans les actions du quotidien.

En remettant à jour ses connaissances sur ces notions de prime abord élémentaires, cette formation vise chez les participants à développer, dans leurs pratiques professionnelles, leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des stratégies de remédiation spatio-temporelle essentielles dans la communication quotidienne avec le public DI.

CONTENUS

- **Apports théoriques relatifs à la déficience intellectuelle :** exploration des connaissances sur la DI : définition, étiologie, critères, troubles associés selon différentes sources : AAIDD, DSM5, CIM...
- **Acquérir des notions essentielles sur l'espace et le temps :** construction du schéma corporel - connaissances des notions spatiales - orientation et structuration spatiale - compréhension des relations spatiales - 3 stades essentiels : perception / mémoire / connaissance - l'attention
- **Se familiariser avec quelques outils pour évaluer les notions temporo-spatiales :** Exemples de tests de notions spatio-temporelles - tests d'orientation spatiale - tests d'adaptation spatio-temporelle - tests de structuration spatio-temporelle - Intérêts et limites
- **La dimension technique des actions éducatives :** transmission - coconstruction pluriprofessionnelle - traçabilité
- **Modalités d'apprentissage :** de la pratique au concept, le quotidien comme outil éducatif essentiel à la réflexion
- **Cas pratiques :** diffusion de vidéos comme support à la réflexion - mesurer l'impact de ses pratiques - affiner sa compréhension du public DI
- **Identifier les compétences et les difficultés temporo-spatiales de personnes DI à partir de situations filmées**
- **Déterminer des objectifs d'accompagnement cohérents, les moyens à mettre en œuvre et vérifier la pertinence des objectifs à l'aide d'outils évaluatifs adaptés**
- **Elaboration de stratégies d'accompagnement ou d'adaptation aux profils individuels :** organisation de l'environnement, adaptation des activités, outiller la personne, structuration des tâches, clarification des consignes...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et apports concrets avec supports vidéo pragmatiques
- Méthodologie active et participative qui donne du sens à sa pratique pour une meilleure efficacité
- Etude de situations concrètes et propositions de remédiation
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Jeux autour des notions spatio-temporelles
- Travail collectif et en petit groupe
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur la DI
- Donner du sens à ses interventions à travers des actions quotidiennes et prévenir les effets préjudiciables de la routine
- S'équiper de savoir-faire innovants et s'inscrire dans une dynamique professionnelle vertueuse : perfectionnement - ajustements - réussites - progression
- Identifier différents paramètres qui entrent en jeu dans l'utilisation des notions spatiales et des notions temporelles
- Evaluer la compréhension de ces notions chez un public DI et identifier les difficultés
- Questionner ses pratiques d'accompagnement.

Développer une utilisation pertinente des pictogrammes avec des personnes présentant une déficience intellectuelle

Prérequis : Tout professionnel intervenant, en structure ou à domicile, auprès de personnes en situation de handicap mental avec ou sans troubles du comportement.

16 et 17 juin 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mai 2022

350 €

14 heures

Maria-Teresa PENNISI,
Psychologue clinicienne spécialisée
Fabienne RUDLOFF,
Psychomotricienne et Equithérapeute

La déficience intellectuelle touche 2.5% de la population et bouleverse la vie personnelle, sociale, affective de la personne présentant une DI et de son entourage. Pourtant, selon notre connaissance et un rapport de l'INSERM, il existe un manque patent d'outils et de formations pour accompagner ce public dans une approche pragmatique et pluridisciplinaire. Il est urgent de proposer des formations pragmatiques et efficaces pour ce public qui est en première ligne des politiques inclusives.

Le pictogramme, tout comme l'émoticône, se veulent des vecteurs d'un message spécifique à transmettre. Aborder les pictogrammes/émoticônes avec le public DI est primordial pour s'assurer de la pertinence de leur usage comme facilitateur de communication. En utilisant ces outils, de prime abord élémentaires, le professionnel se doit de vérifier l'adéquation entre la mise en œuvre de pictogrammes ou émoticônes et les éléments de compréhension nécessaires. Cet aspect évaluatif est essentiel dans la communication quotidienne avec le public DI.

Cette formation a pour objectif de délivrer auprès des participants des apports théoriques et pratiques permettant de développer une utilisation pertinente des pictogrammes avec des personnes présentant une déficience intellectuelle.

OBJECTIFS

- S'équiper de savoir-faire innovants et comprendre les enjeux de la communication imagée
- Développer ses connaissances sur les particularités de fonctionnement des personnes avec DI
- Identifier les outils d'aide à la communication et évaluer les aptitudes de compréhension aux outils de communication
- S'adapter aux capacités individuelles
- Construire un travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès de la personne accompagnée.

CONTENUS

- **Apports théoriques relatifs à la déficience intellectuelle :** définition, étiologie, critères, troubles associés... selon différentes sources : AAIDD, DSM5, CIM...
- **Acquérir des notions de base sur les pictogrammes et émoticônes**
- **Se familiariser avec quelques outils de communication :** pictogrammes, photos, FALC, guidance, signalétique... intérêt et limites
- **Le partenariat :** définition, modalités et importance dans la mise en œuvre de supports de communication
- **Inversion des modalités d'apprentissage :** de la pratique au concept, les actions quotidiennes comme outils éducatifs essentiels à la réflexion
- **Cas pratiques :** diffusion de vidéos comme support à la réflexion - mesurer l'impact de ses pratiques - affiner sa compréhension du public DI
- **Identifier l'importance du contexte et des interprétations individuelles dans la compréhension des supports imagés**
- **Repérer les compétences et les difficultés rencontrées à partir de situations filmées de personnes DI**
- **Elaborer des stratégies de remédiation pour s'adapter aux personnes accompagnées :** séquençage de l'apprentissage, évaluation individuelle, étapes de mise en œuvre, généralisation...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et apports concrets avec supports vidéo pragmatiques
- Méthodologie active et participative qui donne du sens à sa pratique pour une meilleure efficacité
- Etude de situations concrètes et propositions de remédiation
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Jeux autour de la signalétique et de la communication pictographique
- Travail collectif et en petits groupes
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Etoffer son approche et ses outils dans le domaine de la communication auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle

Prérequis : Tout professionnel intervenant, en structure ou à domicile, auprès de personnes en situation de déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement.

16, 17 et 18 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

525 €

21 heures

Maria-Teresa PENNISI,
Psychologue clinicienne spécialisée
Fabienne RUDLOFF,
Psychomotricienne et Equithérapeute

La déficience intellectuelle touche 2.5% de la population et bouleverse la vie personnelle, sociale, affective de la personne DI et de son entourage. Pourtant, selon le rapport d'expertise de l'INSERM (2017), il existe un manque patent d'outils et de formations pour accompagner ce public dans une approche pragmatique et pluridisciplinaire.

Nous communiquons principalement à l'aide d'un langage oral spontané, sans prêter attention à nos formulations. Et pourtant, l'utilisation et la compréhension de ce langage est le fruit d'un apprentissage long et complexe.

Cette formation propose de délivrer une approche pragmatique et des outils concrets permettant de développer une communication efficiente auprès de ce public qui est en première ligne des politiques inclusives.

CONTENUS

- **Apports théoriques relatifs à la déficience intellectuelle :** définition, étiologie, critères, troubles associés ... selon différentes sources : AAIDD, DSM5, CIM...
- **Acquérir des notions de base sur la communication et son importance dans la relation d'aide :** les types, les composantes et les enjeux de la communication
- **Différencier le langage réceptif et expressif**
- **Identifier des outils de communication :** les outils de communication imagée : PECS, pictogrammes, signalétique, BLISS... ; Ecriture - FALC; Lecture. Intérêt et limites
- **La dimension technique des actions éducatives :** transmission – co-construction pluriprofessionnelle – traçabilité
- **Inversion des modalités d'apprentissage : de la pratique au concept :** les actions quotidiennes comme outil éducatif essentiel à la réflexion
- **Cas pratiques :** diffusion de vidéos comme support à la réflexion - mesurer l'impact de sa communication – affiner sa compréhension du public DI
- **Permettre le repérage des compétences et difficultés communicationnelles** à partir de situations filmées de personnes DI
- **Répertoire des points de vigilance à observer**
- **Elaboration de stratégies de remédiation pour adapter et personnaliser sa communication.**

OBJECTIFS

- Communiquer pour faire sens et s'équiper de savoir-faire innovants
- S'inscrire dans une dynamique professionnelle vertueuse : perfectionnement – ajustements – réussites – progression
- Comprendre les enjeux de la communication et l'importance du contexte
- Comprendre les particularités de la communication chez les personnes présentant une DI
- Evaluer les aptitudes de compréhension à la communication et s'adapter aux capacités individuelles en ajustant ses interventions
- Construire un travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs de la personne accompagnée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et apports concrets avec supports vidéo pragmatiques
- Méthodologie active et participative qui donne du sens à sa pratique pour une meilleure efficacité
- Etude de situations concrètes et propositions de remédiation
- Jeux de communication
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Travail collectif et en petit groupe
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Faire vivre une approche et une pratique d'accompagnement des personnes centrées sur l'inclusion et le développement du pouvoir d'agir

Prérequis : Professionnels du secteur social ou médico-social cadre ou non-cadre

13 et 14 juin 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mai 2022

350 €

14 heures

Stéphane SAUZEAU,
Directeur Adjoint de Pôle (SAVS,
SAMSAH, Foyer de Vie, CAJ, PAS, GEM)

Le fonctionnement du secteur social et médico-social est empreint de formes de régulation verticale, de logiques de dispositifs qui peuvent éloigner les acteurs de terrain de la question du sens de l'action. Les évolutions autour du développement des politiques inclusives, de fluidité de parcours sont parfois mal comprises, inadaptées parce qu'appliquées dans une recherche d'efficacité de dispositifs, de maîtrise de l'activité et/ou d'optimisation des moyens mobilisés et/ou d'injonction d'innovations sociales. Aussi, les évolutions des politiques sociales doivent s'articuler avec une réflexion suffisante sur la pertinence des projets et accompagnements proposés.

La formation propose de s'arrêter sur les questions de l'inclusion et du développement du pouvoir d'agir et d'en faire les principes et valeurs qui vont sous-tendre l'action et constituer l'arrête centrale ou les fondements des projets.

Cette proposition doit nous amener à réfléchir en ouverture, aux effets sur l'évolution des pratiques professionnelles et du management et nous conduire à inscrire l'intervention sociale et médico-sociale dans le champ plus large de l'ESS et dans le développement local sur les territoires.

OBJECTIFS

- Connaître la définition et les enjeux de l'inclusion
- Connaître les principes d'une approche d'accompagnement centrée sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment)
- Utiliser ces concepts dans sa pratique professionnelle
- Elaborer une grille de lecture basée sur les 2 concepts pour l'élaboration d'une réponse à un besoin
- Être capable d'expliquer ces concepts et de transmettre leur philosophie dans son environnement de travail
- Etayer ses pratiques d'accompagnement contribuant à l'inclusion et au développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée.

CONTENUS

- **Inclusion**
 - Les mots ont de l'importance : ségrégation, exclusion, intégration, insertion, inclusion - compensation, accessibilité, société inclusive...
 - Des pratiques favorisant l'inclusion et leurs incidences
- **L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir / l'empowerment**
 - Origine du concept
 - Principes et fondements de cette approche
 - Pratiques d'accompagnement et relation d'aide
 - Illustrations de cette approche dans différents domaines et contextes
- **Inclusion et empowerment depuis ma position de travailleur social**
 - Un autre regard sur les publics – Une nouvelle posture professionnelle
 - Impacts sur le projet des personnes accompagnées (co-définition et co-construction...)
 - Relation au territoire et aux services de droit commun
- **Ouverture des principes de l'inclusion et du développement du pouvoir d'agir à d'autres approches :** le champ plus large de l'Economie Sociale et Solidaire et la question du développement local.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentation avec powerpoint, tableau blanc et supports vidéo
- Echanges sur des situations et témoignages
- Etude de documents en sous-groupes et restitutions
- Mises en situation / études de cas
- Distribution en fin de formation d'un document pour consolider les notions et aller plus loin
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Gérer l'agressivité chez la personne en situation de handicap et savoir contenir des comportements dangereux

Prérequis : Tout professionnel en situation d'accompagnement en structure ou à domicile d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap

9 et 10 juin 2022

Clôture des inscriptions :

début mai 2022

350 €

14 heures

Cédric GIER,
Formateur et Ex-Directeur Adjoint
d'établissement médico-social

La gestion de l'agressivité et de la violence dans les établissements sociaux et médico-sociaux s'inscrit dans le cadre de la bientraitance des usagers et en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM / HAS. Ces situations de violence et d'agressivité nécessitent pour les professionnels de réfléchir à leurs origines, aux facteurs déclencheurs, à leurs mécanismes, pour mieux les prévenir et adapter leur positionnement professionnel et leur capacité à faire face à ces comportements.

Pour gérer ces situations, adapter sa communication et mettre en place des outils doivent être au cœur des réflexions en équipe pour faire évoluer les pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Identifier et analyser des situations de violence, d'agressivité, de conflit
- Adapter son comportement (communication et gestes) aux situations d'agressivité et de violence face un public en situation de handicap mental et/ou porteurs de troubles psychiques
- Se protéger soi et les autres
- Prévenir la violence et l'agressivité dans un dispositif institutionnel en s'appuyant sur les
- Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM / HAS
- Recourir à la contention : dans quel cadre ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges et analyses de pratiques sur les situations vécues
- Mises en situation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

CONTENUS

- **Les représentations de la violence et de l'agressivité chez une personne déficiente intellectuelle ou atteinte de troubles psychiques**
- **Définir violence et agressivité**
- **Les différentes réactions à l'agression**
- **Les notions de handicap, déficience intellectuelle et troubles psychiques** en lien avec la question de l'agressivité et de la violence
- **La notion de responsabilité** : une approche légale et philo- sophique
- **Mise en situation** : anticiper les situations de violence, adapter sa distance, éviter le conflit
- **S'appuyer sur un dispositif institutionnel éducatif ou thérapeutique pour contenir la violence** : projet d'établissement, projets de service, projets individuels et les référentiels de bonnes pratiques de l'ANESM, des supports à la prévention de la violence. Quels outils ?
- **Mise en situation** : se protéger, protéger les personnes présentes, mettre en place des stratégies avec l'aide d'un tiers
- **Communiquer, repérer les différentes distances et s'approprier les différents espaces pour limiter les risques de violence**
- **Le travail d'équipe et la gestion de la violence.** La place de la parole
- **Le recours à la contention** : aspects législatifs et éthiques.

Questionner et étayer ses pratiques de soutien à la parentalité auprès de parents d'enfants en situation de handicap

Prérequis : Tout professionnel en situation d'accompagnement de personnes en situation de handicap et de leurs parents

21, 22 et 23 juin 2022

Clôture des inscriptions :

fin mai 2022

525 €

21 heures

Patrick RENAR,
Formateur et ex-Directeur Adjoint
d'établissement médico-social

La notion parentalité a beaucoup évolué ces dernières années. Elle revêt des formes diverses et s'appuie sur des formes différentes de conception ou d'adoption. L'arrivée de l'enfant fait le ou les parents. Le handicap de l'enfant vient percuter les espoirs, les projections qui habitent les parents entraînant un exercice particulier de la parentalité.

Le handicap de l'enfant remanie complètement l'organisation de la famille, le positionnement des parents et de la fratrie, leurs projets, le rapport à la société.

L'accompagnement de parents d'un enfant en situation de handicap est souvent nécessaire mais demande aux professionnels la connaissance des enjeux complexes qui traversent les familles.

Le but de la formation est de permettre aux professionnels de développer les compétences pour accompagner ces familles en s'adaptant aux formes diverses d'exercice de cette parentalité singulière.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances théoriques sur la parentalité pour étayer leur réflexion clinique et éducative en matière d'accompagnement de familles
- Actualiser ses connaissances en ce qui concerne la parentalité d'un enfant en situation de handicap
- Repérer les impacts sur l'organisation de la famille, sur le rapport à la société, et sur l'exercice de la parentalité
- Réfléchir sur les pratiques éducatives d'accompagnement des familles
- Identifier et échanger autour des postures et modes d'intervention des professionnels dans le domaine du soutien à la parentalité.

CONTENUS

- **Les parentalités**
 - Devenir parent
 - Diversité et spécificité de la famille
 - L'enfant imaginaire et l'enfant réel
 - L'attachement
 - Le portage de l'enfant
 - L'organisation de la famille
 - La famille dans la société
- **Devenir parent d'un enfant en situation de handicap**
 - L'annonce
 - La culpabilité
 - Les fratries
 - L'atteinte
 - Le soutien social
 - L'organisation de la famille à la survenue du handicap
 - Le rapport au handicap
 - La pratique de la parentalité
 - Le sentiment de compétence parentale
 - Les troubles de la parentalité
- **Être parent d'un enfant en situation de handicap**
 - Le parcours
 - Le regard des autres
 - La place du handicap dans la société
 - L'adaptation complète
 - Le parent n'est pas seulement parent
 - Les différentes réactions
 - Les associations de parents
 - Le monde du médico-social
 - Parents ou individus
- **Le soutien à la parentalité**
 - Travailler avec les familles ?
 - Construire le soutien de la parentalité des parents d'enfants en situation de handicap
 - La connaissance du handicap
 - Associer les parents au projet personnalisé
 - La place des familles dans le projet d'établissement
 - Les entretiens avec les parents et la guidance parentale
 - Les annonces
 - La communication
 - Le partage des méthodes d'accompagnement
 - La gestion du dossier et le secret professionnel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Mises en situation et étude de cas
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Questionner la vie affective, relationnelle et sexuelle chez les personnes en situation de handicap et ses pratiques d'accompagnement

Prérequis : Tout professionnel en situation d'accompagnement de personnes en situation de handicap en structure ou à domicile.

19 et 20 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

350 €

14 heures

Baptiste PANNIER,
Psychologue et Formateur

La vie relationnelle, affective et sexuelle est un droit fondamental reconnu à toute personne par les textes internationaux et notre Constitution. Comme toute personne, les personnes en situation de handicap ont des besoins et attentes en lien avec ces dimensions de la vie. Que cela soit en établissement ou à leur domicile, la vie affective et sexuelle des personnes handicapées demeure encore un sujet tabou alors même que le handicap dont elles sont porteuses requiert ou peut requérir un accompagnement adapté sur les plans éducatif et social afin de favoriser leur bien-être, leur épanouissement relationnel, affectif et sexuel.

Cette formation a pour objectif de délivrer des apports théoriques et méthodologiques (outils pour développer la connaissance du corps, parler des relations amoureuses, l'intimité et les espaces, le rapport sexuel seul ou avec un partenaire) nécessaires à un accompagnement de qualité des personnes présentant différents types de handicaps.

OBJECTIFS

- Développer des apports théoriques et pratiques relatifs à la vie relationnelle, affective et sexuelle chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte en situation de handicap
- Poser des repères éthiques, légaux et éducatifs
- Réfléchir sur les pratiques éducatives d'accompagnement des personnes en situation de handicap en lien avec les attentes, besoins et demandes inhérentes au développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Méthodes actives et participatives
- Etude de situations (les participants sont invités à venir en formation avec des situations auxquelles ils ont été confrontés et les éléments pour leur présentation)
- Echanges et analyse des pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Interroger la notion de vie relationnelle, affective et sexuelle**
- **Réactualiser ses connaissances liées au développement typique ou non de la vie relationnelle, affective et sexuelle**
- **Le développement de la vie relationnelle, affective et sexuelle de la personne en situation de handicap**
- **Poser des repères sur l'accompagnement et la réalité institutionnelle**
 - Aborder les textes de lois en lien avec l'épanouissement personnel des personnes accueillies, ainsi que les textes en lien avec la question de la vie affective et sexuelle et les structures médico-sociales
 - Travailler autour de la définition des différents espaces dans la vie de la personne accompagnée
- **Le corps, le cerveau et les émotions et leurs places dans la vie affective et sexuelle**
 - La théorie de l'attachement, la découverte du corps, les relations amicales, amoureuses, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, les jeux et rites initiatiques, les habiletés sociales
 - La gestion des situations problématiques
- **Les méthodologies d'accompagnement et outils afin de favoriser la connaissance de soi, l'éducation à la vie affective et sexuelle** (le schéma corporel et le fonctionnement du corps, la contraception, la sensibilisation à la vie relationnelle et à la vie sexuelle...)
- **Construire un programme éducatif.**

Accompagner un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion

Prérequis : Professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

14, 15 et 16 septembre 2022

Clôture des inscriptions :
début septembre 2022

525 €

21 heures

Thierry LARCHER,
Directeur Adjoint CHRS et Formateur

Compte tenu de la diversité des problématiques et des difficultés multiples que rencontrent les personnes en situation d'exclusion, les accompagner à partir d'un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion est de fait une démarche complexe à entreprendre auprès d'elles.

Le but de cette formation est de développer les compétences des participants en matière de projets individuels aidant à la structuration et à l'organisation des différentes phases de l'accompagnement des personnes dans le cadre de leur parcours d'insertion.

OBJECTIFS

- Aider à l'acquisition d'une méthode d'évaluation des situations
- Identifier les problématiques et les hiérarchiser
- Identifier les différentes étapes de l'accompagnement
- Savoir positionner le projet individuel comme un outil au service de l'accompagnement d'un parcours d'insertion
- Aider à prioriser les actions et à les intégrer dans le projet individuel.

CONTENUS

- **Apports théoriques relatifs aux publics relevant du secteur de la lutte contre les exclusions**
- **Quelques repères utiles en matière d'identification des problématiques et des difficultés observées** : problématiques psycho-sociales, particulières, de santé, d'incarcération, ponctuelles, durables...
- **Les implications des lois 2002-2 et DALO dans la mise en œuvre des dispositifs d'hébergement** relevant du secteur de l'exclusion et les pratiques d'accompagnement de personnes en difficultés sociales multiples
- **Approche conceptuelle et méthodologique des différentes étapes d'un projet individuel dans le cadre d'un parcours d'insertion**
- **Quelques préconisations utiles en matière de pratiques d'accompagnement de projet individuel.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Travail interactif de réflexion en lien avec l'expérience et le vécu des participants
- Travaux thématiques en sous-groupes
- Travail en sous-groupe avec restitution du travail
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Accueillir et accompagner des publics
en souffrance sociale et psychologique

Prérequis : Professionnels du secteur éducatif, social et médico-social amenés à intervenir auprès de personnes en situation de précarité et de souffrance psychique

6 et 7 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

350 €

14 heures

Thierry LARCHER,
Directeur Adjoint CHRS et Formateur

Dans une société qui conjugue l'augmentation des besoins sociaux et la raréfaction des ressources, les professionnels de l'action sociale et médicosociale sont confrontés à des publics vivant des situations d'exclusion sociale et souffrant de différentes formes de précarité. Ces publics cumulent souvent des difficultés multiples et multifformes susceptibles de mettre à mal des professionnels qui se présentent souvent comme la seule alternative et un recours parfois ultime pour faire face à leurs difficultés.

OBJECTIFS

- Mieux comprendre les situations de souffrances sociales liées à la précarité
- Questionner ses pratiques d'accompagnement
- Réfléchir à la posture professionnelle nécessaire à l'accueil des publics fragilisés.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques avec supports audio-visuels
- Echanges d'expériences
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Approches sociologique et psychologique**
 - Définition de concepts
 - Modes d'expression de la souffrance
 - Impacts psychologiques des situations de précarité
- **Le concept de rétablissement.**
- **Les nouveaux modes de prise en charge.**
- **La médico-socialisation du secteur de la lutte contre les exclusions.**
- **La désinstitutionalisation**
- **Le logement d'abord et le chez soi d'abord – concepts – principes – objectifs – modalités de prise en charge**
 - Etude de cas et échange de la pratique
- **Accueil, écoute et accompagnement des personnes en situation de précarité et de souffrance psychique**
 - Analyse de ses propres réactions
 - Gestion relationnelle
 - Postures et pratiques professionnelles d'accompagnant
 - Limites du champ de compétences
- **Etude de cas et échange de la pratique**
- **Connaissance du réseau pour une meilleure orientation.**

Développer des actions collectives en
CHRS

Prérequis : Professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

21, 22 et 23 septembre 2022

Clôture des inscriptions :
début septembre 2022

525 €

21 heures

Thierry LARCHER,
Directeur Adjoint CHRS et Formateur

L'accueil et l'accompagnement de publics en situation d'exclusion et de grande précarité nécessitent de la part des intervenants socio-éducatifs l'activation de leviers complémentaires.

L'accompagnement individuel n'est pas toujours suffisant et rend ainsi la prise en charge incomplète.

Les personnes accompagnées, bien souvent en cumul de difficultés médico-psycho-sociales, sont en rupture de liens, en souffrent et sont ainsi très souvent en recherche d'intégration dans un groupe social. Les actions collectives permettent la réactivation de liens et de compétences bien souvent inexploitées dans la perspective d'un retour à l'autonomie.

Cette formation a pour objectif de donner des repères théoriques et pratiques sur la conception, mise en œuvre et évaluation d'actions collectives.

OBJECTIFS

- Identifier les synergies entre interventions individuelles et collectives au sein d'un dispositif d'accompagnement proposé en CHRS
- Situer les enjeux du collectif dans l'accompagnement des usagers accueillis au CHRS en lien avec leurs problématiques d'insertion sociale
- Inscrire le développement d'action collective dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ayant trait au secteur de la lutte contre les exclusions
- Acquérir des repères théoriques et pratiques en conception de projet d'action collective
- Intégrer des techniques d'animation de projets d'action collective pour faciliter leur conduite effective auprès des usagers.

CONTENUS

- **Projet d'établissement et projets d'accompagnement**
- **Enjeux et approche d'un dispositif d'accompagnement individuel et collectif auprès de personnes en situation d'exclusion**
- **Accompagnements individuels et actions collectives**
 - 2 types d'accompagnements distincts et complémentaires au service de l'insertion de personnes en difficultés sociales
 - Leur plus-value respective et leur complémentarité dans la pratique d'accompagnement de publics en difficultés sociales
- Définition d'une action collective
- **Différence entre action collective à but de loisir et de divertissement**, utile dans une prise en charge d'un public en difficultés, **et une action collective à visée(s) socio-éducative(s)**
- **Méthodologie de construction d'un projet d'action collective** : objectifs généraux, opérationnels, actes et actions, évaluation...
- **Quelques repères et techniques utiles pour l'animation d'une action collective.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques en conception et animation de projet d'action collective
- Mises en situation d'animation de projet d'action collective
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Travail sur les problématiques des usagers, de façon dynamique et interactive avec les participants et identification de thèmes pouvant faire l'objet d'une action collective
- Construction de projets
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Organiser le temps socio-éducatif dans un établissement d'hébergement

Prérequis : Professionnels intervenant dans des dispositifs d'hébergement relevant du secteur de l'insertion

525 €

21 heures

Thierry LARCHER,
Directeur Adjoint CHRS et Formateur

Les établissements d'hébergement remplissent souvent plusieurs missions, hébergement, accompagnement social individualisé, actions collectives, imbriquées les unes dans les autres, entraînant des problèmes d'organisation, des interactions parfois n'allant pas dans le sens d'une approche socio-éducative cohérente, construite et aidante.

OBJECTIFS

- Développer ses compétences pour structurer les actions auprès des usagers en matière d'hébergement, hôtellerie, d'accompagnement social et d'actions collectives
- Développer son approche de la gestion du temps socio-éducatif dans un établissement d'hébergement
- Aider à l'identification des outils permettant et facilitant l'organisation des différents temps.

CONTENUS

- **Problématiques et difficultés rencontrées par les usagers quant à l'organisation de leurs temps respectifs**
- **Mise en relation entre problématiques des usagers et conséquences sur l'organisation des services et les missions relatives au projet d'établissement**
- **Savoir différer** : un outil éducatif auprès de personnes en attente de réponses immédiates
- **Savoir organiser son temps pour éviter les confusions et aider les usagers à organiser leur temps personnel** : rigueur, contraintes, droits et devoirs
- **Quelques repères utiles à la structuration d'une intervention socio-éducative** dans un établissement d'hébergement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et techniques
- Echanges sur les expériences de chacun
- Aide à la structuration des réflexions de chacun sur l'organisation des temps d'intervention et les problèmes rencontrés
- Travail en sous-groupe avec restitution du travail
- Construction interactive d'outils
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Aborder la sanction éducative et la réparation comme des actes éducatifs

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers dans le secteur social et médico-social

19 et 20 mai 2022
Clôture des inscriptions :
début avril 2022

420 €

14 heures

Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne,
Psychothérapeute, Diplômée de Paris V
Sorbonne, Expert auprès de la Cour
d'Appel de Rouen

Les actes déviants et transgressifs mis en acte par les enfants et les adolescents interpellent les équipes éducatives. Le règlement de fonctionnement et le code de bonne conduite n'ont de sens que si leur non-respect s'accompagne d'une réponse éducative. La sanction concerne l'acte et la réparation concerne le sujet. Ces deux notions sont à réfléchir par les équipes éducatives pour permettre d'inscrire de nouveau les jeunes dans le respect de la loi et de faciliter leur adaptation sociale.

OBJECTIFS

- Intégrer des apports théoriques et pratiques positionnant la sanction et la réparation comme des actes éducatifs
- Réfléchir sur les pratiques éducatives et pédagogiques face au comportement déviant d'un jeune
- Elaborer des méthodes d'intervention pour gérer les passages à l'acte.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Apports théoriques et pratiques
- Etude de situations
- Analyse des pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **De la Loi symbolique aux lois pour vivre ensemble :**
 - Les tabous fondateurs
 - Les étapes de l'intégration de la loi
 - Les caractéristiques des lois
- **Transgression et passage à l'acte :**
 - La transgression comme confrontation à la loi et à ses garants
 - Le passage à l'acte comme moyen d'expression et affirmation de soi
- **L'agressivité et la violence :**
 - Psychogénèse de l'agressivité
 - L'agressivité aux différentes étapes de développement
 - Agressivité n'est pas violence
 - Définition de la violence
- **L'autorité :**
 - La relation d'autorité
 - Les différents modèles d'autorité
- **Sanction éducative :**
 - Principes généraux
 - Modalités de la sanction éducative
 - Les formes de sanction : frustration et réparation
- **La fonction éducative de la sanction**
- **La fonction socialisante de la sanction**
- **La difficulté de sanctionner sereinement :**
 - L'objectivité
 - La culpabilité
 - Le problème du conflit
 - Uniformisation et harmonisation des pratiques.

Accompagner les équipes dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles

Prérequis : Groupe de professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'analyse de leurs pratiques

Calendrier à déterminer de concert avec votre établissement

Nous consulter

Durée à définir

Patrick RENAR,
Formateur et ex-Directeur Adjoint d'établissement
médico-social
Catherine ROUMAGNAC,
Psychologue Clinicienne, Psychothérapeute
...

Les professionnels de l'action sociale ont tous pour socle à leur intervention la relation d'aide à l'utilisateur pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et difficultés. Cette relation met parfois le professionnel lui-même en difficulté dans l'exercice de ces fonctions lorsque sa place le conduit à recevoir directement les « décharges émotionnelles » liées au mal-être de ces enfants, adolescents, adultes, personnes âgées... Cette relation et ses conséquences conduisent certains professionnels à interroger leurs propres limites personnelles et professionnelles face à des situations, des demandes, auxquelles ils ne peuvent parfois pas toujours faire face. L'analyse des pratiques professionnelles est en ce sens un temps, un espace tiers et un outil important pour permettre aux professionnels de prendre du recul en mettant au travail ce qui se joue, se noue, et se déjoue dans la relation au sens large. Ce travail vise à analyser leurs pratiques professionnelles en lien avec leur contexte et cadre d'intervention et les situations ou expériences au travail auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier. L'expérience conséquente acquise en APP nous démontre qu'effectivement le travail effectué participe non seulement à une meilleure dynamique et cohésion d'équipe, mais contribue aussi à assurer dans les fonctionnements d'établissements et de professionnels la promotion de la bientraitance et la prévention des risques de maltraitance institutionnelle à l'endroit des usagers et des professionnels en charge de leur accompagnement. A ce titre, l'APP participe également à la prévention des risques psychosociaux auxquels sont exposés les acteurs du travail social.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Apports théoriques et pratiques
- Dynamique interactive engageant la parole des professionnels pour rendre compte des situations rencontrées et de leurs pratiques professionnelles
- Analyse de situations et élaboration de pistes d'actions possibles
- Mises en situation ; jeux de rôles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (attestation)

OBJECTIFS

- Offrir une instance permettant aux professionnels de prendre de la distance
- Faciliter l'expression des émotions/ressentis qui empêchent de penser, en clarifiant les situations difficiles, complexes
- Travailler sur les perceptions de chacun, les représentations individuelles et collectives
- Construire ensemble des hypothèses d'interventions en repérant ce que chacun peut faire tout en acceptant les limites
- Inviter les professionnels sur ces bases à trouver et expérimenter par eux-mêmes dans leur contexte et cadre d'intervention la ou les solutions qui leur conviennent en lien avec leurs compétences, leur personnalité, leur expérience et à en échanger par la suite si besoin.

CONTENUS

- Exposé d'une situation par un des participants (mise en récit de ce qui pose problème...)
- Retour du groupe (expression des ressentis de chacun)
- Analyse et mise en perspective des matériaux du groupe (hypothèses de compréhension)
- Travail éventuel de dédramatisation et formulation de pistes d'actions possibles
- Expérimentation dans sa pratique
- Retour éventuel sur expérience.

Actualiser ses connaissances de l'environnement juridique de l'enfant et de sa famille

Prérequis : Professionnels diplômés en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire.

9 et 10 mai 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mars 2022

490 €

14 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur
social et médico-social et Directrice du
cabinet CF2R

Le droit de la Famille a fait l'objet de multiples réformes récentes (PACS, autorité parentale, nom de l'enfant, divorce, adoption et filiation). Dès lors, il est essentiel que les professionnels actualisent l'ensemble de leurs connaissances en la matière tant il est vrai que ces sujets font l'objet d'interrogations quotidiennes.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en Droit de la Famille au vu des réformes récentes
- Mesurer l'impact de ces changements législatifs sur les pratiques professionnelles
- Identifier les différents acteurs judiciaires des procédures
- S'appropriier les règles relatives à l'Autorité Parentale
- Mesurer l'incidence de la réforme sur la vie quotidienne des mineurs
- Identifier les droits et obligations des personnes gravitant autour de l'enfant.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- Echanges autour des pratiques professionnelles.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Les différentes formes de couples : Mariage / Concubinage / PACS**
- **La séparation du couple**
 - Les différents types de rupture
 - La rupture de l'union libre
 - Le divorce : les différents types de procédures et leurs réformes
- **La Filiation et sa réforme au 01/07/2006**
 - Filiation légitime
 - Filiation naturelle
 - Filiation adoptive
- **L'autorité parentale : la loi du 04/03/2002**
 - La définition de l'Autorité Parentale et son contenu : droits et obligations des représentants légaux
 - Les modalités d'exercice de l'Autorité Parentale
 - La dévolution de l'Autorité Parentale
 - L'exercice de l'Autorité Parentale
 - La privation de l'exercice de l'Autorité Parentale ; l'intervention de tiers
 - Le droit pour l'enfant de maintenir des liens avec sa famille « élargie »
 - La délégation de l'Autorité Parentale
- **Le nom de famille : la loi du 04/03/2002.**

Actualiser ses connaissances juridiques relatives au dossier de l'utilisateur

Prérequis : Tout professionnel du secteur social et médico-social intervenant dans la gestion administrative des dossiers de l'utilisateur

12 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-mars 2022

245 €

7 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R

Assez généralement, le dossier de la personne accueillie ou accompagnée au sein d'un établissement, d'un service ou d'un dispositif d'intervention sociale ou médico-sociale, se définit comme : le lieu de recueil et de conservation des informations utiles (administratives, socio-éducatives, médicales, paramédicales...) formalisées, organisées et actualisées. C'est un outil nécessaire à la conception, la conduite et l'évaluation des actions. Ce dossier contient des éléments relatifs à la vie privée de l'utilisateur et de sa famille dont il est évidemment nécessaire de respecter la confidentialité. Enfin il est important d'être au clair sur l'archivage et les modalités de conservation des données personnelles.

OBJECTIFS

- S'approprier les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information
- Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Identifier les sanctions encourues en cas de non respect des droits et obligations de chacun.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **La constitution du dossier**
 - La Définition du dossier
 - Le contenu du dossier
 - La typologie de dossiers
 - Les obligations réglementaires : déclaration préalable à la CNIL...
- **L'accès au dossier : un principe fondamental édicté par la loi de 1978, rappelé par la loi du 02/01/2002**
 - Par les usagers :
 - Le droit d'accès par l'utilisateur ou son représentant légal
 - Les modalités d'accès au dossier : formalités à accomplir, démarches préalables, obtention de copies
 - Les documents communicables (rapports, notes professionnelles, documents administratifs ou judiciaires...)
 - Par les professionnels :
 - La détermination des professionnels ayant accès aux informations au regard de leur secteur d'intervention
 - La question de la transmission d'informations aux partenaires
- **Le respect du principe de confidentialité**
 - La distinction entre confidentialité et secret professionnel
 - Le respect de la vie privée des membres de la famille de l'utilisateur
- **L'archivage**
 - Les documents à conserver
 - Les délais de conservation.

Actualiser ses connaissances juridiques relatives au secret professionnel et au partage d'information

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement ds secteurs social, médico-social et sanitaire

16 et 17 mai 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mars 2022

490 €

14 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur
social et médico-social et Directrice du
cabinet CF2R

En France, le secret professionnel se situe au carrefour de 2 notions : la protection de la vie privée de l'individu et la protection de l'ordre public démocratique. Le sujet est particulièrement d'actualité pour plusieurs raisons :

- Développement du partenariat, du travail pluridisciplinaire et interinstitutionnel pour venir en aide aux personnes et aux familles en difficulté, de sorte que l'on ne sait plus toujours très bien qui est tenu ou pas au secret professionnel et dans quelles circonstances.
- L'émergence d'un devoir d'ingérence dans les familles pour protéger les enfants victimes de violences, d'où l'idée qui s'installe au début des années 1980 qu'il faut réagir vite et sévèrement pour protéger les jeunes victimes et sanctionner les auteurs d'actes de violences. S'agissant de faits graves, la justice doit être saisie et informée rapidement.

Le nœud du problème est dans cette contradiction apparente : comment permettre que se poursuive l'intervention médicale ou sociale, qui suppose du temps et de la confiance, alors que l'intervention judiciaire, pour être efficace, doit être rapide, pour éviter que ne s'évaporent les preuves ? Mais au-delà de ces questionnements, se pose la question récurrente de la distinction entre secret professionnel et secret médical. Quelles sont les différences non seulement d'un point de vue légal, mais aussi très concrètement, quelles sont les informations que le service de la PMI peut transmettre au service social ou à l'ASE ?

CONTENUS

- Les modalités d'organisation du secret professionnel : les personnes dépositaires et l'application du secret professionnel
- La distinction entre secret professionnel et discrétion professionnelle
- Les dérogations au secret professionnel : les hypothèses de levées obligatoires et facultatives du secret
- Le secret professionnel et les droits des mineurs
- Le partage du secret et sa légalisation (protection de l'enfance et prévention de la délinquance)
- Les sanctions encourues en cas de non respect des règles relatives au secret : responsabilités professionnelles et personnelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Réflexion sur la base de cas pratiques apportés par les participants ou la formatrice
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

OBJECTIFS

- S'approprier les règles relatives au secret professionnel et au partage d'information
- Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Identifier les sanctions encourues en cas de non respect des droits et obligations de chacun.

Actualiser ses connaissances sur les droits des publics migrants

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement ds secteurs social, médico-social et sanitaire

1er juin 2022

Clôture des inscriptions :

mi-mai 2022

245 €

7 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R

La législation relative au droit des étrangers est en évolution constante. L'accueil, l'accompagnement, l'orientation des publics migrants nécessitent une connaissance des différents dispositifs en vigueur, que ce soit en matière d'entrée et de séjour sur le territoire Français, de demande d'asile ou encore d'accès aux droits sociaux. Cette formation permettra aux professionnels d'actualiser leurs connaissances sur la base d'apports théoriques et de réalisation de cas pratiques.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances en Droit des étrangers au vu des réformes récentes
- Réfléchir au rôle de chaque professionnel dans le cadre d'un travail en équipe
- Echanger sur l'évolution législative récente et leurs pratiques d'accompagnement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou proposés par la formatrice
- Echanges autour des pratiques professionnelles.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **Les différents titres de séjour**
 - La carte de séjour vie privée et familiale
 - La délivrance de plein droit
 - Les catégories concernées
 - Les pièces à fournir
 - La délivrance discrétionnaire
 - Les personnes concernées
 - La commission de séjour
 - La carte de séjour temporaire
 - Les conditions communes de délivrance de la carte de séjour
 - Principes et exceptions
 - Les pièces à fournir
 - Les conditions à remplir selon le motif du séjour
 - Les visiteurs et étudiants
 - Les scientifiques, artistes et autres activités
 - La carte de résident
 - Les nationalités concernées
 - La délivrance automatique
 - La délivrance discrétionnaire
- **Les différents recours en cas de refus de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour**
- **Le regroupement familial : l'arrivée en France et les démarches de la famille**
 - Le principe
 - Les formalités avant l'entrée en France : l'obtention d'un visa
 - Les formalités après l'entrée en France : l'obtention d'un titre séjour
- **Les droits sociaux des étrangers : la protection sociale**
 - La CMU
 - L'Aide Médicale Etat
 - L'accès à l'IVG
 - Le RSA : les conditions d'obtention en fonction du statut
- **Le Droit au Logement Opposable**
 - Les conditions d'accès
 - La procédure
- **L'acquisition de la nationalité française**
 - La nationalité française par mariage
 - La nationalité française par naturalisation
 - La nationalité française d'un enfant
 - La réintégration dans la nationalité française.

Améliorer sa pratique des écrits professionnels

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement ds secteurs social, médico-social et sanitaire

12, 13, 19 et 20 septembre 2022

Clôture des inscriptions :

début juin 2022

840 €

28 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du cabinet CF2R

Les évolutions des politiques sociales, de la législation sociale et des réglementations, les attentes croissantes tant des ordonnateurs des missions que des directeurs et cadres confrontent les professionnels de l'éducation, du social et du médico-social à des exigences fortes de production de nombreux écrits professionnels.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances législatives relatives aux écrits professionnels : confidentialité et respect de la vie privée, obligation de communication aux intéressés, secret et discrétion professionnels, secret partagé...
- Réfléchir aux multiples enjeux des écrits professionnels : pour l'utilisateur, pour le travail pluridisciplinaire, pour la communication aux « autorités », aux partenaires mais aussi pour faire vivre la clinique
- Renforcer ses capacités méthodologiques (organisation, techniques de prise de notes, de synthèse, etc.)
- Améliorer sa pratique d'écriture.

CONTENUS

- **Apports juridiques sur la notion d'écrits communicables, le respect de la vie privée, le secret et la discrétion professionnels, les droits des usagers**
- **Identification des écrits professionnels** produits au sein des institutions des participants et de ceux qu'ils réalisent sur leur terrain d'exercice professionnel
- **Réflexion sur les multiples enjeux des écrits professionnels** : cliniques, institutionnels, professionnels et personnels
- **Exercices pratiques sur le travail d'écriture**
- **Travail sur la structuration et la cohérence de divers écrits professionnels** choisis en fonction des pratiques des stagiaires : cahier de liaison, fiches d'observation, courriers, contributions aux projets personnalisés, rapports d'observation, de suivi, d'évaluation, rapports de signalement, enquête sociale, comptes-rendus de réunions, d'entretiens, prise de notes, etc.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- Partage de ses expériences des stagiaires et entraînement interactif à la production et l'amélioration de leurs écrits
- Diaporama et remise de documents de référence
- Exercices pratiques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Apprendre à gérer son stress au quotidien pour un mieux-être dans le cadre professionnel

Prérequis : Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire confronté à sa gestion du stress au quotidien

2 et 3 juin 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mai 2022

350 €

14 heures

Grégory ROMITO,
Educateur Spécialisé et Formateur

Le stress est une réaction d'adaptation normale de l'organisme nous permettant de maintenir un équilibre vital en fonction des événements que nous rencontrons. Toutefois, les sollicitations permanentes personnelles et professionnelles peuvent nous conduire à vivre sous haute tension, avec un stress chronique et donc nocif. C'est alors que les troubles physiologiques et psychologiques peuvent apparaître : fatigue, perte de sommeil, mauvaise hygiène de vie, tensions musculaires, perte d'efficacité au travail, difficultés relationnelles, dépression... Cette formation propose de mieux comprendre les mécanismes du stress et apporte des outils variés pour améliorer son bien-être au quotidien. Elle a pour objectif de faciliter l'acquisition d'une approche et de techniques permettant d'optimiser chez les participants la gestion de leur stress pour un mieux-être dans leur cadre professionnel.

OBJECTIFS

- Identifier les principaux facteurs de stress et leurs conséquences
- Savoir porter une appréciation des modèles comportementaux (Que constate-t-on en situation de stress ? Les indicateurs de sa présence. Présentation de plusieurs attitudes observées face à différentes situations de Stress)
- Intégrer des méthodes et techniques « anti-stress » (Identification et Expérimentation de différentes méthodes. Construction d'une démarche de gestion du stress adaptée aux situations)
- Permettre aux participants d'acquérir une démarche et des méthodes facilitant la gestion personnalisée de leur stress (Expérimentation et appropriation des méthodes. Personnalisation d'une démarche de gestion du stress).

CONTENUS

- **Causes du stress**
 - De quoi parle-t-on ?
 - Identification et évaluation : stress positif et négatif, les effets du stress
 - Les situations liées au stress
- **Mécanisme du stress et ses effets**
 - Son apparition, son fonctionnement et ses conséquences
 - Les effets physiques et émotionnels du stress
- **Communication et stress**
 - La communication en situation de stress
 - Observations, constats et solutions
 - Une communication adaptée aux situations, aux personnalités et aux objectifs
 - Travail de l'écoute et de l'empathie
- **Des outils de gestion du stress**
 - Respiration et relaxation
 - Attitudes corporelles et bienveillance (corps, voix, son)
 - Démarche de bien-être
- **Gestion de sa propre personnalité et de son stress**
 - Se connaître et s'écouter
 - Se confronter au stress
 - Les ressources pour gérer son stress
 - Adapter les outils de la gestion du stress à sa personnalité et son besoin
 - Les comportements à adopter au quotidien pour renforcer son bien-être.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et active basée sur un travail en groupe, sous-groupe et individuel
- Apports théoriques et expérimentations de techniques et d'outils
- Mises en situation, jeux de rôle
- Supports audio visuels et multimédia
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Concevoir et conduire un projet éducatif spécialisé

Prérequis : Professionnels du secteur éducatif, social et médico-social conduisant des projets éducatifs auprès de personnes accompagnées

10 et 11 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

350 €

14 heures

Alexandre LE LANNO,
Formateur-Coordinateur du Pole
Education Spécialisée de l'IFEN

Par définition, « éduquer » (educare) invite l'éducateur à conduire la personne « hors de » « vers », ce qui nécessite aux professionnels de repérer où elle se situe pour définir son besoin, comment, quand et où l'accompagner. C'est dans cette quête de sens que le recours à la démarche projet devient alors essentiel.

La méthodologie de projet s'inscrit dans un souci de cohérence, d'efficacité mais aussi d'efficience en s'ajustant selon des exigences éducatives, des aléas environnementaux et des impondérables organisationnels.

La conception et la conduite d'un projet éducatif imposent une technicité particulière traduite par le déploiement de méthodes et outils spécifiques. Appréhender cette démarche pose alors les conditions d'un accompagnement parfois innovant mais toujours de qualité, gage d'une réussite éducative.

OBJECTIFS

- S'approprier une méthodologie selon les enjeux et spécificités du projet éducatif spécialisé
- Appréhender les différentes étapes d'un projet éducatif spécialisé
- Maîtriser les outils de conduite de projet
- Intégrer l'évaluation comme une modalité d'ajustement garantissant la qualité d'un projet éducatif.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Echanges autour des connaissances et expériences des participants
- Apports théoriques (outils et méthodes) et pratiques (mises en situations)
- Partage et analyse d'expériences
- Utilisation d'outils numériques
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (Quiz)

CONTENUS

- **Pilotage d'un projet**
 - Initialiser un projet éducatif selon l'identification de besoins
 - Opter pour une méthodologie plastique (hybridation méthodologique)
 - Organiser l'équipe projet et identifier le réseau d'acteurs
 - S'appuyer sur des outils collaboratifs adaptés
 - Déterminer les outils de gestion de projet (tâches, temporalité)
 - Envisager la qualité du projet dans une démarche d'évaluation globale
 - Intégrer la participation des personnes accompagnées tout au long du projet
- **Elaboration d'un diagnostic éducatif**
 - Prendre en considération les besoins et les attentes de la ou des personnes et de leur famille
 - Explorer et investiguer un territoire, un public, des professionnels
 - Analyser et mettre en lien une pluralité d'éléments contextualisés
 - Repérer les ressources et les limites
- **Orientations d'un projet**
 - S'appuyer sur les axes majeurs du diagnostic éducatif
 - Différencier la finalité des buts et des objectifs d'un projet
 - Penser des objectifs mesurables
- **Planification des actions éducatives**
 - Construire un plan d'actions éducatives
 - Concevoir une fiche action
 - Elaborer des indicateurs de réussite et évaluer les actions
 - Déployer et animer des actions en cohérence avec le projet élaboré.

Développer le travail de coopération interinstitutionnelle et de coordination de parcours des personnes accompagnées en situation de handicap

Prérequis : Professionnels du travail social en situation d'encadrement ou d'accompagnement des usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

11 et 12 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

350 €

14 heures

Fabienne BASSOT,
Formatrice vacataire à l'IFEN et Ex-Directrice de politiques de développement

La Conférence Nationale du Handicap de Mai 2016 est venue réaffirmer la nécessaire transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap en mettant en avant « la construction d'une société réellement inclusive ». S'en sont suivis des objectifs quantitatifs fixés en matière d'inclusion et la constitution d'un certain nombre de dispositifs. Afin de mettre en œuvre ces changements, les établissements médico-sociaux ont à repenser à la fois leurs organisations mais également les pratiques des acteurs en matière d'accompagnement de leurs usagers.

Cette action de formation a pour objectif de délivrer des apports théoriques et pratiques permettant d'actualiser les connaissances des participants relatives à l'évolution des politiques publiques et d'étayer leurs questionnements quant aux enjeux à prendre en considération dans la conception et la conduite des changements à mener à l'horizon 2023 (année de la mise en œuvre de SERAPHIN-PH).

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions de la commande publique
- Analyser les textes règlementaires et de bonnes pratiques s'y rapportant
- Connaître les nouvelles approches conceptuelles
- Mesurer les impacts organisationnels de ces évolutions
- Mesurer les impacts sur les pratiques de ces évolutions.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Support pédagogique écrit sous forme de power point
- Analyse de situations vécues
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

CONTENUS

La transformation de l'offre de service : d'une logique de place à une logique de dispositif

- **Une commande publique marquée par :**
 - Une évolution de regard porté sur le handicap et la quête d'une société inclusive
 - Les avancées de la loi 2005, HPST
 - Le rapport Piveteau
 - SERAPHIN PH : une réforme de la tarification et une transformation attendue de l'offre de services
- **En conséquence une évolution des modèles d'intervention**
 - Le travail en dispositif et ses conséquences
 - La notion de parcours
 - La place de l'usager et de sa famille
 - La notion d'empowerment
 - Le plan d'accompagnement global et la place de la coordination de parcours
 - De la coopération à la co-construction interinstitutionnelle

Les conséquences des évolutions de la commande publique sur les acteurs

- **La nécessaire évolution des organisations**
 - Des services décloisonnés pour favoriser les parcours
 - Des institutions partenaires et les conventions avec les professionnels du libéral
 - Les pôles de compétences de prestations externalisées
 - Les enjeux spécifiques du partenariat avec l'éducation nationale
- **Les conséquences sur le management**
 - Un management par projet pour coordonner les parcours
 - Les exigences de l'animation de réseau
- **Les conséquences sur les pratiques professionnelles**
 - Savoir coopérer
 - Pouvoir coopérer
 - Être motivé pour coopérer
- **Les conséquences sur les postures professionnelles en matière d'accompagnement des enfants et de leurs familles**

Développer ses pratiques d'ingénierie et de conduite de projet personnalisé

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

13, 14 octobre et 14 novembre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-septembre 2022

525 €

21 heures

Florence DUTHIL et Sonia PISSARELLO,
Directrices d'ESSMS

La législation sociale a fait de la personnalisation des accueils et des accompagnements un droit fondamental des usagers et un acte de bientraitance à leur égard. Cette évolution implique de faire évoluer ses pratiques d'accompagnement, ainsi que la place, de la personne dans l'élaboration, mise en oeuvre et évaluation de son PPA.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances de la législation sur le droit à la personnalisation
- S'approprier la recommandation de la HAS sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Promouvoir une dynamique participative de tous les professionnels à son élaboration
- Savoir animer l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de ces projets
- Renforcer les compétences méthodologiques et construire des outils d'observation, d'élaboration des objectifs, de suivi et d'évaluation des actions et préconisations mises en oeuvre
- Rechercher la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées et des parents s'il y a lieu.

CONTENUS

- **La législation de référence et la recommandation de la HAS (ANESM) sur « les attentes de la personne et le projet personnalisé »**
- **Les étapes de l'élaboration du PP :**
 - Le recueil des attentes et demandes de la personne
 - Le recueil des observations
 - L'évaluation collégiale des besoins de la personne
 - Les préparations et les animations de la réunion technique de projet et de la réunion de projet en présence de la personne, et des parents et de partenaires s'il y a lieu
 - L'écriture du PP
 - La rédaction du contrat de séjour ou du DIPIC (ou de leur avenant)
- **La conduite du PP :** la fonction du référent du projet de la personne (fonction technique d'«assembler » et fonction clinique) et son évaluation ; les fonctions du Chef de service et du directeur dans la démarche de PP
- **Le suivi et l'évaluation du PP :** la question des indicateurs.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques
- Partage d'expériences
- Diaporama et remise de documents de référence
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

APPROCHES, PRATIQUES ET METHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

Elaborer et analyser des outils de recueil de la satisfaction et des attentes des personnes accompagnées, de leurs proches

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

24, 25 mars et 1er juillet 2022

Clôture des inscriptions :

mi-février 2022

525 €

21 heures

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur et Chargé de projets à l'IFEN

Le travail autour de l'expression, de la participation est au fondement de l'accompagnement des personnes et des principes affirmés par la loi du 2 janvier 2002. La mise en place de démarches effectives en matière de recueil des attentes et de la satisfaction des personnes positionne chacun en situation de pouvoir agir sur l'amélioration continue de la qualité du service et des prestations proposées. L'acquisition de savoir-faire sur le sujet offre aussi des applications intéressantes visant à mieux articuler l'évaluation des besoins des usagers et représentants légaux avec l'adaptation des projets personnalisés.

OBJECTIFS

- Penser les perspectives, les apports et les précautions à prendre en matière de consultation des usagers et de leurs proches
- Définir les enjeux et les priorités de recueil des attentes et d'analyse de la satisfaction des usagers et de leurs proches
- Savoir élaborer des questionnaires de recueil de satisfaction auprès des usagers, de leurs représentants légaux ou des grilles d'observation auprès de publics dépendants
- Concevoir des outils de recueil de la satisfaction et des attentes adaptés aux possibilités d'expression et de compréhension des personnes
- Savoir analyser, mettre en perspectives les résultats dans une logique d'amélioration continue de la qualité.

CONTENUS

- **La définition des enjeux en matière de consultation des usagers, des représentants légaux**
- **La transmission de repères méthodologiques** en vue de l'élaboration de questionnaires de satisfaction et des attentes, puis de grilles d'observation
- **La construction de questionnaires de satisfaction et de recueil des attentes** (ou de grilles d'observation) en vue d'une diffusion et d'une analyse dans la structure de chaque participant
- **La transmission de repères pratiques et méthodologiques pour la diffusion, le renseignement des questionnaires ou des grilles d'observation**
- **Le transfert de méthodologie en matière de saisie des données**
- **L'analyse, la mise en perspectives des résultats des questionnaires** diffusés dans les établissements et services des participants
- **Les modalités de communication, d'enrichissement des résultats** selon les contextes des participants à la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Transfert de méthodologie en matière de production et d'analyse de questionnaires de recueil d'attentes et de satisfaction des usagers
- Elaboration avec et par chaque participant de questionnaires qui vont être à diffuser auprès des usagers et/ou des représentants légaux de son établissement ou service
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Enrichir sa pratique professionnelle avec l'analyse transactionnelle

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

15, 16, 29, 30 sept. et 14 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

fin juin 2022

1 050 €

35 heures

Matthieu LE GUEN,
Psychopraticien et Formateur

Au quotidien, les réactions des collègues et des usagers sont parfois déconcertantes. Nos propres réactions nous surprennent aussi à l'occasion. Dans la relation d'aide, il est important d'avoir des éléments de compréhension de notre propre fonctionnement, de celui de l'autre, et de ce qui se passe entre lui et moi. L'Analyse Transactionnelle présente une vision humaniste de la psychologie. C'est à la fois une théorie de la personnalité, un modèle du développement de l'enfant, une théorie de la communication et une méthode de psychothérapie. Bien qu'utilisée depuis quarante ans, c'est une approche vivante et en permanente évolution. Accessible sans connaissance psychologique préalable, elle s'adapte facilement aux réalités du terrain.

Cette formation à l'analyse transactionnelle a pour objectif de délivrer des apports conceptuels méthodologiques et pratiques utiles à l'analyse des situations rencontrées, au questionnement et à l'étayage de ses pratiques d'accompagnement.

OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser les connaissances de base en Analyse Transactionnelle
- Utiliser ces outils pour analyser les situations professionnelles délicates et élargir la palette d'interventions
- Dans le cas d'une formation en intra, développer un langage commun au sein d'une équipe.

CONTENUS

- **La structure de la personnalité en Analyse Transactionnelle** – les Etats du Moi
- **Les différents modes de communication interpersonnelle** – Les transactions
- **Les relations symbiotiques** – quand la relation d'aide tourne au sauvetage (les outils pour identifier les situations de sauvetage et pour en sortir)
- **Les différentes formes de structuration du temps** (retrait, passe-temps, activité, etc.) ; chacune est importante.
- **Les signes de reconnaissance** (en donner, en recevoir, lesquels, comment, etc.)
- **Les situations relationnelles difficiles qui se répètent** (les « jeux » psychologiques, le triangle dramatique). Comment en sortir ?
- **L'approche originale de l'Analyse Transactionnelle dans la gestion du stress**
- « Sois parfait ! », « Dépêche toi ! », etc. Ces messages qui nous stimulent ? ou qui nous brident ?
- **Les développements récents sur les besoins relationnels d'une personne accompagnée et ceux du professionnel.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques sur la base de situations concrètes du domaine social et médico-social
- Nombreux exercices individuels (questionnaires) ou en groupe
- Jeux de rôle, mises en situation
- Analyse de pratique afin d'appliquer les outils étudiés sur des cas concrets.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

APPROCHES, PRATIQUES ET METHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

Etayer ses compétences individuelles et collectives en ingénierie et conduite de projet d'action sociale

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers du secteur social, médico-social

9 et 10 juin 2022

Clôture des inscriptions :

mi-mai 2022

350 €

14 heures

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur et Chargé de projets à l'IFEN

L'importance des évolutions du secteur social et médico-social amène les Etablissements et Services Sociaux, Médico-Sociaux (ESSMS) à devoir adapter leurs projets, leurs actions à la diversité des besoins des publics, aux évolutions de l'environnement, et à s'inscrire dans une recherche d'efficacité, de cohérence et de continuité de leurs interventions avec les différents partenaires du territoire. Dans ce contexte d'intervention, l'acquisition de repères et de méthodes de travail dans l'analyse d'un environnement, l'ingénierie de projet d'action sociale, les méthodes coopératives, la conduite de changements sont fondamentales. Elles permettent à une structure sociale, médico-sociale de faire évoluer son projet d'établissement ou de service, ses pratiques d'accompagnement en fonction de l'évolution des besoins des publics, de ses ressources et de ses réalités institutionnelles.

OBJECTIFS

- Comprendre et visualiser les démarches de production de connaissances à réaliser pour concevoir un projet d'action sociale
- Mobiliser à bon escient les acteurs, les ressources et mettre en place des instances de travail adaptées pour la conduite d'un projet
- Identifier les pratiques, les outils de pilotage, de management à mettre en place en terme de conception, de conduite et d'évaluation d'un projet d'action sociale
- Savoir élaborer un référentiel d'évaluation.

CONTENUS

- **La définition et les composantes de la conduite de projet**
- **Les questions clefs à se poser, à résoudre pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet**
- **Les étapes et pratiques de la conduite de projet en détaillant les travaux à réaliser sur les aspects relatifs à :**
 - L'initialisation et la préparation du projet
 - La conception et la formalisation du projet
 - La planification, la stratégie de pilotage, de mise en œuvre du projet
 - L'évaluation concomitante du projet
- **Les livrables de la conduite de projet :**
 - Le cahier des charges
 - La lettre de mission du chef ou chargé de projet
 - L'arbre d'objectifs
 - Les fiches actions du projet
 - L'organigramme des tâches et des ressources
 - Le diagramme de GANTT
 - Les indicateurs du tableau de bord.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse des pratiques et échanges d'expériences
- Transmission et échanges en lien avec les contenus d'un guide méthodologique structuré autour de questions clefs pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet et de la présentation détaillée des livrables de la conduite de projet
- Travail en ateliers autour l'application des apports et des repères transmis
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Etoffer sa pratique avec l'approche et les techniques de la médiation familiale

Prérequis : Professionnels intervenant auprès de familles relevant des secteurs social et médico-social et désireux d'étayer leurs pratiques d'accompagnement

7, 8, 21 et 22 novembre 2022

Clôture des inscriptions :

mi-octobre 2022

840 €

28 heures

Marie BOUDINET,
Directrice d'un Cabinet, Médiatrice
familiale et Formatrice

Aujourd'hui, les intervenants auprès des familles rencontrent régulièrement des enfants ou des adultes, qu'ils soient dans des configurations familiales diverses, en situations de ruptures, de conflits et autres difficultés. Il arrive alors que l'intervention n'aboutisse parfois pas malgré les compétences des équipes pluridisciplinaires. Se pose alors la question de l'implication des familles dans le processus du changement et celle de savoir comment accompagner les familles autrement.

A cet effet, la Médiation Familiale s'adresse à la famille dans sa diversité et dans son évolution. Afin d'assurer le respect du droit des personnes, le processus de médiation doit impérativement présenter un caractère volontaire, confidentiel et librement consenti.

La médiation Familiale a pour objectif de :

- Restaurer la communication
- Préserver, reconstruire les liens entre les membres de la famille et prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial
- Donner les moyens aux personnes de chercher elles-mêmes, dans le respect de leurs droits et obligations respectifs, des issues à leurs situations, qu'elles relèvent ou non du champ judiciaire.

OBJECTIFS

- Découvrir les champs d'applications de la médiation familiale
- Tenir compte des spécificités de la médiation familiale en regard des autres interventions du domaine psycho-social, médical ou juridique
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques relatives au processus de la médiation familiale et à ses étapes
- Apprendre à gérer de façon constructive les différents types de conflits
- Cerner les caractéristiques de la médiation Familiale sous mandat (autorité administrative ou judiciaire) et échanger autour de la posture et du positionnement requis.

CONTENUS

- Présentation de la médiation familiale : son historique, son évolution et son champ d'application
- Les principes généraux de la médiation familiale
- L'approche du métier de médiateur familial
- Les différents courants de la médiation familiale
- La posture du médiateur
- Les notions des processus et de contexte de travail en médiation familiale
- Le processus de médiation familiale et ses étapes méthodologiques
- L'approche et les techniques de la médiation familiale face à la gestion des différents conflits
- L'intervention sous mandats judiciaires ou administratifs. Le travail avec les familles non volontaires dans l'approche médiation
- Cas pratiques : présentation de situations concrètes de médiations familiales.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices et jeux de rôles, mise en situation
- Etudes des cas apportés par les stagiaires et l'intervenante
- Support pédagogique
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Mieux connaître le phénomène des violences conjugales afin d'offrir le meilleur accompagnement aux victimes et à leurs enfants

Prérequis : Tout professionnel du secteur judiciaire, social, médico-social, sanitaire, de l'enfance, de l'animation socio-culturelle, sportive et de loisirs, ... susceptible d'être confronté professionnellement à la problématique des violences faites aux femmes : violences conjugales et intrafamiliales

2 et 3 mai 2022

Clôture des inscriptions :

fin mars 2022

490 €

14 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur
social et médico-social, Formatrice et
Gérante du cabinet CF2R

L'accompagnement des victimes de violences conjugales nécessite de connaître et comprendre non seulement le cycle de la violence mais aussi les répercussions sur le quotidien.

Le repérage et la prévention sont essentiels d'où le besoin de maîtriser les dispositifs législatifs et règlementaires. Enfin, les enfants souvent victimes par ricochet doivent faire l'objet de la plus grande attention.

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances du dispositif législatif et réglementaire
- Définir la violence conjugale, en identifier les différents registres et les mécanismes
- Mesurer les incidences psychologiques de la violence pour accompagner au mieux
- Accompagner les victimes de violences conjugales et inscrire ses actions dans un cadre partenarial

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques avec support de référence
- Dynamique pédagogique interactive
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

CONTENUS

- **Contexte général**
 - La distinction entre agressivité et violence, entre violences publiques et violences privées
 - Présentation du contexte sociologique actuel : dernières études et plans nationaux
- **Ecoute et compréhension du phénomène des violences conjugales**
 - Identification des différentes formes de violences : psychologique, physique, verbale, sexuelle et économique
 - Focus sur la répercussion des violences conjugales sur les enfants du couple, en tant que victimes par ricochet des violences
- **Le cycle de la violence**
 - Identification et repérage des différentes étapes du cycle de la violence
- **Le vécu des femmes en situation de violences conjugales**
 - Exposé de leur vécu : ambivalence envers l'agresseur, crainte des conséquences financières et matérielles du départ, manque de soutien, d'appuis juridiques et sociaux...
- **Les situations de particulière vulnérabilité**
 - La situation particulière des femmes immigrées, les périodes de vulnérabilité que sont les grossesses, les séparations
- **Le traitement judiciaire des violences conjugales sur les aspects de droit pénal et de procédure pénale**
 - La distinction entre la plainte et la main courante
 - Explication et illustration du cheminement de la plainte, de ses conséquences
 - Présentation des différents interlocuteurs amenés à intervenir dans la situation (police, gendarmerie, procureur de la république, juge d'instruction)
 - Présentation des nouvelles mesures législatives.

Promouvoir la bientraitance / prévenir les risques de maltraitance institutionnelle

Prérequis : Professionnels en fonction de direction, d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social et médico-social

16 et 17 juin 2022
Clôture des inscriptions :
fin avril 2022

350 €

14 heures

Eric SAMSON,
Formateur-Consultant

Les pouvoirs publics, les médias, les associations d'usagers et de parents d'usagers, les professionnels se mobilisent fortement depuis quelques années pour lutter contre les risques de maltraitance parfois active, souvent passive dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux accueillant et accompagnant par mission des personnes fragiles et vulnérables. Cette préoccupation devenue centrale conduit à promouvoir l'amélioration continue des prestations et des services déployés ainsi que la sécurité des personnes pour garantir la bientraitance des personnes accueillies et/ou accompagnées.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances législatives relatives à la maltraitance
- Construire un référentiel des pratiques de bientraitance
- Apprendre à identifier les possibles « zones de défaillance »
- Mener un auto-diagnostic de la situation de son établissement
- Consulter les personnes accueillies et, le cas échéant, leur entourage
- Elaborer des actions correctives et un plan d'amélioration.

CONTENUS

- **Approche critique des notions de bientraitance et de maltraitance** ; distinction entre maltraitance institutionnelle et violence
- **Rappel de la législation civile et pénale**
- **Les 2 recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM**
- **Le rôle et la responsabilité de la direction et de l'encadrement** dans le soutien aux professionnels dans leurs pratiques de bientraitance et dans la prévention primaire et la prévention secondaire des risques ou des faits de maltraitance
- **Mener un diagnostic des pratiques** en matière de bientraitance et des risques de maltraitance
- **Elaboration des axes d'amélioration** des pratiques de bientraitance
- **Les actions de prévention primaire** des risques de maltraitance
- **Les protocoles : de signalement des événements indésirables, de traitement des faits de maltraitance et de prévention de leur récurrence.**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- Partage de ses expériences de consultant accompagnant divers ESMS sur cette thématique avec celles des stagiaires
- Diaporama et remise de documents de référence
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Questionner et étayer sa pratique de l'entretien dans la relation d'aide

Prérequis : Tout professionnel des secteurs social et médico-social conduisant des entretiens auprès des usagers

22, 23 et 24 novembre 2022

Clôture des inscriptions :

début octobre 2022

525 €

21 heures

Patrick-Lionel RENAR,
Formateur vacataire de l'IFEN et Ex-
Directeur Adjoint d'établissement
médico-social

L'entretien est un outil important dans la pratique professionnelle des travailleurs sociaux, rééducateurs et des soignants. La «rencontre» entre individus soignant / usager et de leur histoire respective est un élément crucial de l'entretien. Il n'en demeure pas moins que celui-ci doit être pensé, maîtrisé et théorisé. L'alliance thérapeutique et le transfert qui se jouent dans la rencontre s'avèrent nécessaire à l'instauration de la demande. Le cadre et la technique d'entretien vont permettre que cette rencontre devienne thérapeutique ou éducative. Mais avant tout, le professionnel doit s'interroger sur l'intérêt et le sens de l'entretien : l'entretien pour quoi faire ? Dans la relation d'aide doit se poser également la question de la demande : peut-on travailler sans demande clairement explicitée ? Le professionnel ne doit pas se laisser prendre à l'idée que la parole «magique» soigne toujours : « Dire, ça ne fait pas obligatoirement aller mieux »; « Avant d'être utile, il ne faut pas nuire ».

OBJECTIFS

- Réfléchir aux enjeux dans la relation d'aide (de la place de l'écouter et de l'écouté)
- Mettre en évidence les postures facilitant la relation d'aide
- Structurer un entretien
- Utiliser des outils favorisant la parole (le génogramme, l'anamnèse, le projet personnalisé)
- Mettre en place certaines techniques d'entretien.

CONTENUS

- **Situer le professionnel dans l'environnement social, dans ses missions**
- **Situer l'usager et sa famille dans la structure d'accueil**
- **Relation d'aide, éducation, accompagnement, soin ?**
- **La relation d'aide**
 - Définitions
 - Les enjeux de la relation d'aide
 - Les processus en œuvre dans la relation d'aide
 - Comment poser un cadre à la relation d'aide ?
 - Relation d'aide et agressivité
 - Relation d'aide et la question du don
- **Les outils de la relation d'aide**
 - L'empathie
 - Le projet personnalisé
 - Le projet d'établissement
- **L'entretien**
 - Définitions et types d'entretiens
 - Les techniques d'entretien
 - Les outils de l'entretien
 - La communication verbale et non verbale
- **Structuration des entretiens**
 - Les postures
 - La préparation
 - Les suites à donner
 - Les écrits professionnels en lien avec la relation d'aide et l'entretien.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratique
- Analyse de situations vécues
- Génogramme, anamnèse, projet personnalisé
- Support pédagogique écrit
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

S'approprier et intégrer les RBPP de la HAS dans les pratiques professionnelles

Prérequis : Tout professionnel des secteurs social et médico-social

16 et 17 juin 2022
Clôture des inscriptions :
début mai 2022

350 €

14 heures

Eric SAMSON,
Formateur-Consultant

La HAS produit des recommandations de bonnes pratiques professionnelles conformément aux objectifs fixés par la loi. Ces recommandations se situent à l'interface d'une logique d'évaluation et d'une logique d'amélioration continue de la qualité, dans le droit fil des principes de la loi du 2 janvier 2002. Par leur formulation structurée qui permet de passer de l'implicite à l'explicite, d'aller vers du partage et du consensus, les recommandations constituent des repères indispensables pour l'évaluation de la qualité du service rendu dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) pour le secteur social et médico-social sont des propositions pour permettre aux professionnels du secteur de faire évoluer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de l'accompagnement.

Elles reflètent le consensus autour de l'état de l'art et des connaissances à un moment donné. Elles ne sauraient dispenser les professionnels d'exercer leur discernement dans l'élaboration et le choix de l'accompagnement qu'ils estiment le plus approprié, en fonction de leurs propres constats et des attentes des personnes accompagnées. Elles doivent donc être distinguées des standards et des normes qui définissent des critères d'évaluation.

OBJECTIFS

- Actualiser la connaissance des missions et du périmètre d'intervention de la HAS
- Comprendre les fondements théoriques de la notion de bonnes pratiques professionnelles
- Transmettre une méthodologie d'appropriation et d'application des recommandations et être en capacité de réactualiser le référentiel d'évaluation en les y intégrant.

CONTENUS

- **Présentation de la HAS :**
 - Mission, périmètre d'intervention
 - Méthode de production des recommandations
- **Les fondements de la loi du 2 janvier 2002**
 - Affirmer et promouvoir les droits des usagers
 - Diversifier les missions en adaptant les structures aux besoins
 - Développer la participation des usagers
- **La notion de bonne pratique professionnelle**
 - Identifier les facteurs clés
 - La bientraitance : définition et repères
 - L'accompagnement : définition et repères
- **Les recommandations de la HAS : recommandations sociales et recommandations ciblées**
- **Traduction des recommandations en principes d'actions et en objectifs**
- **Méthodologie d'appropriation des recommandations :**
 - Définir un projet d'établissement stratégique
 - Décliner des projets de services tactiques définissant l'organisation, les postures professionnelles, les pratiques d'intervention
 - Élaborer les outils et les référentiels d'évaluation
- **L'évaluation des « bonnes pratiques professionnelles ».**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques et apports méthodologiques avec supports audio-visuels
- Documents pédagogiques
- Echanges de pratiques
- Exercices et applications pratiques à partir de recommandations
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Savoir appréhender les différentes formes de responsabilités professionnelles

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

4 octobre 2022

Clôture des inscriptions :

fin juin 2022

245 €

7 heures

Frédérique ROULLIER,
Juriste spécialisée dans le secteur social et médico-social et Directrice du Cabinet CF2R

Le travailleurs sociaux et médico sociaux sont régulièrement confrontés dans leur pratique professionnelle à des situations susceptibles d'engager leurs responsabilités.

La maîtrise du cadre légal afférent au sujet permettra d'assurer sereinement ses missions tout en ayant connaissance non seulement des devoirs et obligations de chacun mais aussi des limites de l'intervention.

OBJECTIFS

- Distinguer les différents types de responsabilité civile, pénale et disciplinaire
- Mesurer les risques inhérents aux différentes pratiques professionnelles sur la responsabilité personnelle
- Apporter un éclairage juridique sur les différentes sanctions encourues en fonction du type de responsabilité engagée
- Echanger avec les participants sur l'évolution législative actuelle (secret partagé, réforme de la protection de l'enfance...)
- Questionner et étayer ses pratiques d'accompagnement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et cas pratiques apportés par les participants ou par la formatrice
- Echanges autour des pratiques professionnelles
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

CONTENUS

- **La responsabilité civile**
 - La responsabilité civile délictuelle
 - La responsabilité du fait personnel
 - La responsabilité du fait d'autrui (vers une responsabilité de plein droit pour les dommages causés par des mineurs confiés à un établissement, gestion des droits de visite et d'hébergement des représentants légaux)
 - La responsabilité du fait des choses
 - La responsabilité civile contractuelle
 - Le contrat, base de la relation avec les usagers et leurs représentants légaux (participation des usagers et représentants légaux à la constitution du contrat de séjour ou Document Individuel de Prise en Charge)
 - Distinction entre les obligations de moyen et de résultat dans le secteur médico-social
- **La responsabilité pénale**
 - Les incriminations pour faute volontaire
 - Les atteintes à la personne humaine
 - La non assistance à personne en danger et l'omission de porter secours
 - Le secret professionnel et ses limites : secret partagé et signalements
 - Les incriminations pour faute involontaire
 - Les délits non intentionnels : l'imprudence, la négligence, la maladresse (gestion des fugues)
 - La délégation de pouvoir et ses effets
- **La responsabilité disciplinaire**
 - Les différents types de sanctions applicables par l'employeur
 - La procédure disciplinaire.

Travailler et enrichir sa pratique avec l'approche systémique

Prérequis : Professionnels en situation d'encadrement ou d'accompagnement d'usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire

12, 13 sept., 10, 11 oct. et 9 nov. 2022

Clôture des inscriptions :

début septembre 2022

1 050 €

35 heures

Marie BOUDINET,

Directrice du Cabinet AAA, Médiatrice familiale et Formatrice diplômée en médiation familiale, en Clinique familiale et Pratiques systémiques

Souvent, dans notre activité professionnelle nous sommes confrontés à des problèmes pour lesquels les solutions sont peu évidentes. Dans un système, rien ne peut bouger sans en modifier son équilibre. Une famille vient avec son problème, à savoir son « patient désigné » (bouc émissaire, celui qui porte le fardeau). Comprendre les enjeux et jeux se déroulant au sein d'une organisation permet de travailler avec les familles en difficultés avec l'objectif d'amoindrir leur souffrance. Cette formation a pour finalités d'approfondir les notions de bases systémiques et d'utiliser ces concepts de façon pragmatique. Son but est de renforcer chez les participants leurs interventions et leurs techniques pour adopter un positionnement tenant compte de la complexité des familles : l'enjeu étant de pouvoir accompagner des familles en difficultés vers un processus de changement.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques relatives aux concepts de base de l'approche systémique
- Aborder des situations professionnelles sous un angle systémique
- Aborder la notion de loyauté
- Aborder les axiomes de la communication
- Identifier les dysfonctionnements relationnels et de la communication
- Expérimenter les outils de l'approche systémique en lien avec sa pratique.

CONTENUS

- **Les concepts et notions de base de l'approche systémique**
 - Circularité, homéostasie et rétroaction
 - Notion de système en lien avec les familles
 - Les principes issus de la théorie des systèmes
 - La fonction du symptôme, son rôle, son déplacement
- **Les outils et les pratiques de l'approche systémique**
 - La redéfinition lors d'entretien
 - La connotation positive en lien avec le symptôme
 - La métaphore
 - Le génogramme : un outil systémique à utiliser avec la famille ou entre professionnels
 - Les dyades et les triangles dans le système familial. Les alliances qui deviennent des coalitions et la place du professionnel dans ce système
 - L'intervention sous mandats judiciaires ou administratifs. Le travail avec les familles non volontaires
 - Se familiariser à percevoir la communication en terme d'interactions
 - Concevoir des techniques d'interventions individualisées en fonction des éléments théoriques, de ses propres pratiques et sensibilité
 - Se familiariser à la pensée circulaire en se décentrant de ses représentations individuelles, afin d'appréhender la complexité des relations familiales même si la prise en charge est individuelle. Ainsi, envisager des solutions au problème posé
 - Analyser le système familial, la fondation du couple et ses deux sous cultures qui la composent. Le type de transactions relationnelles et les règles qui régissent les relations intra familiales
 - Le blason familial et son utilisation dans un système quand les émotions sont silencieuses.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices, jeux de rôles, mise en situation
- Etude de cas apportés par les stagiaires et l'intervenante
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Analyser ses pratiques de direction et d'encadrement en management et animation d'équipe

Prérequis : Tout professionnel en fonction de direction ou d'encadrement des secteurs social, médico-social et de la petite enfance

9,10 et 11 mai 2022

Clôture des inscriptions :

mi-avril 2022

630 €

21 heures

Philippe DANDEVILLE
Formateur et ex-Directeur Général
d'ESSMS

Confrontés depuis plus de deux décennies à la mutation profonde de l'environnement interne et externe dans lequel évolue leur établissement, les cadres doivent faire preuve d'une capacité à manager et à animer d'une manière optimale leurs équipes et à les entraîner dans une dynamique collective organisée autour du projet et l'adaptation régulière de l'offre de services. Cet enjeu suppose de la part des cadres, une capacité à développer une culture du diagnostic, d'expertise technique pour identifier les enjeux présents et à venir auprès et en lien avec leurs équipes et faire évoluer le projet en conséquence. Ces responsabilités d'encadrement nécessitent de développer une posture de leadership autour d'une vision stratégique partagée et de disposer d'outils de management adaptés pour conduire l'action.

Cette formation propose des méthodes et des outils visant à renforcer les compétences d'encadrement et d'animation d'équipe.

OBJECTIFS

- Clarifier les fonctions et rôles des cadres face au contexte mouvant de l'action sociale et médico-sociale
- Comprendre les attendus de la fonction de cadre : responsabilité, légitimité, éthique d'intervention
- Mettre en pratique un modèle participatif en donnant de la cohérence aux actions et en renforçant la cohésion d'équipe
- Adapter sa posture, ses attitudes et comportements pour optimiser la fonction cadre.

CONTENUS

- **Les mutations des politiques sociales et leurs incidences sur les organisations**
 - Passage d'une logique d'établissement à une logique de dispositif
 - Les conséquences sur l'exercice des fonctions d'encadrement
 - les nouveaux enjeux de la fonction
- **Les organisations de travail et le rôle des cadres**
- **La dimension personnelle du management**
- **Les conditions de l'efficacité collective :** le travail en équipe
- **Le projet :** un outil professionnel pour donner du sens à l'action
- **La construction et le maintien d'une cohésion d'équipe :** attentes et motivations des collaborateurs.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques avec supports audio-visuels
- Partage d'expériences
- Evaluation individuelle des acquis de la formation.

Appréhender et manager le changement auprès des équipes

Tout professionnel en fonction de direction ou d'encadrement des secteurs social, médico-social et de la petite enfance

18 novembre 2022
Clôture des inscriptions :
mi-octobre 2022

210 €

7 heures

Philippe DANDEVILLE,
Formateur et ex Directeur Général
d'ESSMS

Il est courant d'associer les projets avec la conduite du changement dans un environnement externe et interne nécessitant une vision et une agilité permanentes. Maniée comme une affaire importante, vitale pour les organisations, cette conduite est présentée dans sa difficulté. On stigmatise ainsi l'envers du changement, la résistance au changement, en reproduisant alors une vision négative sur les équipes : les organisations évolueraient peu parce que leurs membres seraient rétifs à des évolutions. La nécessité du changement est alors évoquée en la mettant en parallèle avec de profonds bouleversements (façon de penser, rapport au monde...). Il semble plutôt nécessaire de présenter le changement pour ce qu'il est : l'abandon/remplacement. Il comporte une évolution (et même une perte) certes, mais ne peut pas être présenté sous le seul angle de la révolution. Le changement est suffisamment important pour que les acteurs soient parties prenantes et davantage accompagnés qu'inquiétés pour s'approprier ou se ré-approprier le projet collectif.

CONTENUS

- Les principes fondamentaux de la conduite du changement
- Les différentes phases préalables à l'acceptation du changement
- La place de la cohésion d'équipe dans l'appropriation ou la ré-appropriation et la gestion collective du changement
- La perception des participants sur la nature, les enjeux du changement visé ou acté
- Les initiatives à prendre et les modalités de travail à mettre en œuvre en matière de cohésion d'équipe.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques avec supports audio-visuels
- Partage d'expériences
- Evaluation individuelle des acquis de la formation.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la conduite du changement
- Acquérir des repères sur les processus et les leviers de ré-appropriation et de gestion collective du changement, notamment sous l'angle de la cohésion d'équipe
- Echanger sur le vécu, la perception, les enjeux du changement introduit par le contexte et le contenu du changement visé
- Identifier les initiatives à prendre, les modalités de travail à mettre en œuvre pour renforcer la compréhension collective du changement et la cohésion d'équipe autour d'un projet partagé.

Développer ses pratiques managériales individuelles et collectives en groupe de co-développement professionnel

Prérequis : professionnels en fonction de direction et d'encadrement d'une même institution désireux de questionner et d'harmoniser leurs pratiques managériales

Calendrier à établir en Intra

Nous consulter

Durée à déterminer

Formateurs-consultants et ex-cadres de direction des ESSMS

Tout comme les temps d'analyse des pratiques professionnelles, un groupe de co-développement professionnel offre un temps, un espace tiers et un outil important pour permettre aux professionnels de prendre du recul. Il offre un lieu d'examen et de traitement de situations réelles et de problèmes à résoudre, en écoutant et en aidant des collègues à cheminer dans la compréhension et l'amélioration effective de leur pratique. Ce type d'action s'inscrit dans le cadre d'une politique spécifique de prévention des risques psycho-sociaux à l'endroit des cadres et d'une politique de prévention des risques de maltraitance institutionnelle et de promotion de la bientraitance. Plus largement, cette instance doit leur permettre d'échanger, de mutualiser leurs pratiques de management et de gestion des ressources humaines dans un contexte d'adaptation permanente de leurs offres de service ou d'établissement. Aussi, avoir un espace d'échanges, de partage et d'élaboration de bonnes pratiques professionnelles permet de fait de réduire le sentiment d'isolement que tout cadre peut éprouver dans l'exercice de sa fonction, de développer sa capacité de réflexion et d'agir, mais aussi de développer le sentiment d'appartenance à une équipe de cadres d'une même institution même si chacun d'entre eux n'évolue pas au sein du même établissement ou service.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Approche méthodologique relative à l'animation et au déroulement d'une séance de CODEV Professionnel
- Apports théoriques et pratiques
- Dynamique interactive engageant la parole et la participation des cadres
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (attestation)

OBJECTIFS

- Apprendre à être plus efficace en trouvant de nouvelles façons de penser, de ressentir et d'agir dans sa pratique professionnelle actuelle
- Bénéficier d'éclairages théoriques, méthodologiques ou pratiques pour analyser des situations données et rechercher de façon pragmatique des pistes d'actions
- S'obliger à prendre systématiquement un temps de réflexion sur sa pratique professionnelle
- Avoir un groupe d'appartenance professionnelle où règnent confiance et solidarité, où peuvent se mettre en commun des ressources et où peut se renforcer une culture commune notamment en matière de management, de gestion de conflits et de conduite de changements
- Consolider son identité professionnelle en comparant sa pratique à celles des autres pour conforter sa légitimité et sa posture professionnelle de cadre
- Apprendre à aider (consultant animateur) et à être aidé (exposants et participants).

CONTENUS

En lien avec des rôles à distinguer et à respecter entre l'exposant, les participants et l'animateur, nous proposons le déroulement d'une séquence de co-développement professionnel dans un cadre d'action établi, formalisé en 6 étapes clefs :

- L'exposé d'une problématique, d'un projet ou d'une préoccupation professionnelle
- La clarification de la problématique
- La précision et la concertation du contrat de consultation
- Les réactions, les hypothèses de compréhension de la situation et les suggestions des participants
- La proposition de synthèse et de définition d'un premier plan d'actions
- La conclusion et l'évaluation de la séance de consultation.

Elaborer, rédiger et animer le projet d'établissement ou de service

Prérequis : professionnels en fonction de direction et d'encadrement en charge de l'élaboration, de la rédaction et de l'animation d'un projet d'établissement ou de service

2 et 3 juin 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mai 2022

350 €

14 heures

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur et Chargé de projets à l'IFEN

La loi 2002-2 a rendu obligatoire l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service pour tous les ESMS et sa révision tous les 5 ans. Ce Projet d'établissement constitue la référence essentielle pour conduire l'évaluation interne des activités et des prestations délivrées aux personnes accueillies et/ou accompagnées.

OBJECTIFS

- Prendre en compte et actualiser les connaissances sur les obligations légales, les recommandations de l'ANESM en matière d'élaboration, de mise en œuvre d'un projet d'établissement ou de service
- Penser l'articulation de la commande publique, du projet associatif, du projet d'établissement ou de service, des projets d'unité et des projets personnalisés
- Acquérir des repères sur les étapes, les pratiques à mettre en place dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'établissement ou de service
- Mettre en place une dynamique participative, des processus d'implication auprès des professionnels et des représentants d'usagers.

CONTENUS

- La réglementation, la définition et les composantes d'un projet d'établissement ou de service
- Les enjeux d'un projet d'établissement ou de service
- La méthodologie de diagnostic pour définir les finalités, les priorités de travail et la stratégie d'intervention
- La mise en place des groupes de travail et l'animation des démarches participatives
- La structuration et l'animation des échanges pour formaliser les contenus du projet d'établissement sur les missions, les valeurs, les caractéristiques et les besoins des publics, les principales procédures, la promotion de la bientraitance...
- Les modalités de validation et de communication autour du projet
- Les modalités, les outils de pilotage, de suivi et d'actualisation du projet d'établissement dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- Partage d'expériences, de pratiques du formateur avec celles des participants
- Etude de cas, mise en situation en lien aux contextes d'intervention des participants
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Etayer et questionner sa pratique de prévention et de gestion des situations conflictuelles

Prérequis : Tout professionnel en fonction de direction ou d'encadrement des secteurs social, médico-social et de la petite enfance

7, 8 et 9 mars 2022

Clôture des inscriptions :
mi-février 2022

630 €

21 heures

Philippe DANDEVILLE
Formateur et ex Directeur Général
d'ESSMS

Que ce soit dans les hiérarchies traditionnelles ou dans les plus agiles, aucune organisation, aucun manager n'échappe aux situations conflictuelles. La gestion des situations conflictuelles implique une capacité à anticiper, reconnaître les facteurs majeurs qui les déclenchent et régler les conflits de façon efficace. La communication est un outil essentiel à maîtriser dans cette démarche. Les professionnels doivent développer des compétences personnelles en conséquence, afin de reconnaître le type et la source du conflit pour l'anticiper, le résoudre ou en réduire les effets négatifs.

OBJECTIFS

- Définir les notions de conflit et d'agressivité
- Comprendre les mécanismes et les facteurs déclenchants
- Adapter son attitude pour éviter ou atténuer une situation conflictuelle ou agressive
- Identifier les composantes de son management face à la gestion des situations conflictuelles.

CONTENUS

- **Les notions de conflits et ses stades :** agressivité, désaccord, tensions, violence
- **Les différents processus susceptibles de générer de l'agressivité ou des conflits**
- **Les différents types de conflits et leur origine :** les conflits avec soi-même, le rôle du temps, les frustrations, le stress, le changement....
- **Les techniques de communication de prévention et gestion des conflits :** communiquer de façon constructive, affirmée et bienveillante pour anticiper les conflits
- **Les différents comportements en situation de conflits ou d'agressivité :**
 - Le mien et celui des autres
 - Prendre du recul et gérer ses émotions
 - Avoir conscience de ses limites.
- **Les attitudes à adopter ou à éviter pour limiter l'escalade et la dégradation de la situation**
 - Identifier les besoins et intérêts de l'interlocuteur pour mieux y répondre
 - Adopter un comportement adéquat en tenant compte des différences de personnalité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques et apports méthodologiques avec supports audio-visuels
- Documents pédagogiques
- Partage d'expériences
- Evaluation individuelle des acquis de la formation.

Préparer et conduire l'évaluation interne

Prérequis : Professionnels impliqués dans les démarches d'évaluation interne et externe des secteurs social et médico-social : membres des comités de pilotage, des groupes projets ou d'évaluation, professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, référents qualité...

7 et 8 juin 2022
Clôture des inscriptions :
mi-mai 2022

350 €

14 heures

Raphaël DAUFRESNE,
Formateur et Chargé de projets à l'IFEN

La loi du 2 janvier 2002 a rendu obligatoire l'évaluation des ESMS. Il s'agit d'intervenir à deux niveaux :

- une évaluation interne tous les 5 ans, conduite par l'équipe ou un prestataire extérieur.
- une évaluation externe tous les 7 ans par un organisme externe habilité, dont le cahier des charges a été édicté par le décret du 15 mai 2007, évaluera la qualité de cette évaluation et la capacité de l'établissement ou du service à avoir réalisé les axes d'amélioration qu'il aura arrêtés.

L'évaluation interne permet d'organiser et de soutenir une démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle prépare l'intervention de l'évaluateur externe.

OBJECTIFS

- Prendre en compte et actualiser les connaissances sur les obligations légales, les recommandations de l'ANESM / HAS en matière d'évaluation
- Intégrer les liens entre projet d'établissement, évaluation interne et externe, et renouvellement de l'autorisation
- Savoir définir des enjeux et des priorités d'évaluation
- Savoir animer une évaluation interne de manière participative
- Elaborer des outils et des démarches d'évaluation en fonction des enjeux, des contextes d'intervention.

CONTENUS

- La réglementation, la référence aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM / HAS
- Les fonctions de l'évaluation
- La réalisation d'un diagnostic préalable autour de la définition des enjeux et des priorités d'évaluation
- La mise en place et l'animation des démarches participatives auprès des différents acteurs
- Les différentes méthodologies existantes en matière d'évaluation interne : l'évaluation des normes de qualité, l'évaluation des objectifs du projet et l'évaluation thématique
- L'élaboration d'un référentiel d'évaluation, des outils thématiques d'évaluation
- La rédaction du rapport d'évaluation interne et l'élaboration d'un plan d'amélioration continue de la qualité
- La préparation de l'évaluation externe.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports juridiques, théoriques et méthodologiques du formateur
- Partage d'expériences, de pratiques du formateur avec celles des participants
- Etude de cas, mise en situation en lien aux contextes d'intervention des participants
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (questionnaire)

Prévenir et gérer les risques psychosociaux en ESSMS et définir une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

Prérequis : Professionnels impliqués dans les démarches de prévention et de gestion des risques psycho-sociaux des secteurs social et médico-social : Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Directeur ou Responsable des Ressources Humaines, Elus des IRP

9, 10 mai et 3 juin 2022

Clôture des inscriptions :

fin mars 2022

525 €

21 heures

Eric SAMSON,
Formateur-Consultant

Au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluer et de prévenir l'ensemble des risques Professionnels (Article L. 4121-2 du Code du travail), l'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 préconise de compléter cette démarche par la définition d'une politique d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail et de l'égalité professionnelle. Les ESSMS intègrent de plus en plus ces réflexions dans leur stratégie managériale. En outre, plusieurs rapports publics font des recommandations convergentes autour de la nécessité de former les cadres dirigeants et intermédiaires pour en faire « les premiers acteurs de santé ».

Cette formation permet de donner des repères et connaissances sur les RPS et leur prévention dans les ESSMS, ainsi que les éléments qui permettent d'élaborer une démarche d'amélioration de la QVT. Elle vise plusieurs objectifs : acquérir les connaissances liées aux RPS, maîtriser la réglementation juridique, comprendre l'intérêt d'une démarche de prévention et identifier des leviers possibles de prévention, notamment pour les professionnels de l'encadrement.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation et définir les risques psychosociaux
- Connaître les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention des RPS et comprendre les mécanismes du stress pour mieux repérer les situations à risques
- Identifier la démarche et les niveaux de prévention des RPS
- Appréhender des outils de dépistage, d'évaluation et de prévention
- Construire et piloter une démarche d'amélioration de la QVT
- Agir sur les trois niveaux d'amélioration (l'organisation du travail, les sources de tension, les facteurs de mal être au travail).

CONTENUS

- **Cadre réglementaire et définition des RPS et de la QVT**
 - Les accords importants : les accords-cadres européens et l'accord interprofessionnel sur le stress au travail, loi 2015 et 2016, Plan Santé au Travail PST3
 - Les risques professionnels et leur évolution.
 - Les obligations de l'employeur et du salarié en matière de sécurité au travail
- **Le repérage des enjeux et du contexte**
 - Pourquoi se préoccuper du stress ?
 - Les enjeux humains et leur complexité (dimension subjective, dimension individuelle, sphère privée)
 - Les impacts sur la qualité de travail et la satisfaction des personnes accompagnées
 - Les coûts liés aux RPS
- **Définir et comprendre les risques psychosociaux**
 - Définition des RPS : notion de souffrance au travail, stress, harcèlement, dépression, burn-out, violence...
 - Définir la notion de risque
 - Distinguer RPS et TPS (troubles psycho-sociaux)
 - Les modèles d'analyse des RPS centrés sur l'individu.
 - Identifier les facteurs de risques et les signaux d'alerte
- **Cas pratique d'application : établir le diagnostic des RPS dans votre structure**
- **La prévention des risques psychosociaux**
 - Le rôle des différents acteurs
 - Les principaux leviers de prévention des RPS
 - Les trois niveaux de prévention des RPS
- **Pérenniser la démarche de prévention des RPS pour améliorer la QVT**
 - Construire une démarche de prévention des RPS et élaborer un plan d'action
 - Stratégie de mise à jour du DUER
 - Agir sur les trois niveaux d'amélioration (l'organisation du travail, les sources de tension, les facteurs de mal-être au travail)
 - Établir un diagnostic QVT et définir un plan d'amélioration QVT
 - Mettre en place un management AGILE et Collaboratif
 - Communiquer sur la démarche de prévention
- **Cas pratique d'application : préfigurer le plan d'amélioration des conditions de travail dans votre structure**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant des apports théoriques, méthodologiques et des cas pratiques
- Travaux en sous-groupes, échanges et mutualisations
- Cas pratiques
- Documents pédagogiques avec supports audio-visuels, proposition d'outils et référentiel
- Évaluation individuelle des acquis de la formation

Master Intervention et Développement Social parcours « Innovation et Développement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire » (IDESS)

Prérequis : professionnels cadres et non cadres du champ social de la Région Normandie et toute personne désireuse de se professionnaliser et de se qualifier dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du développement dans le travail social, l'économie sociale

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

L'Economie Sociale et Solidaire regroupe en France et en Normandie, un nombre important d'entreprises, d'établissements employeurs et de salariés (soit 10,5% de l'emploi en France et 11% en Normandie, données INSEE Clap 2013). Elle concerne des domaines d'activités très divers : établissements et services sociaux, médico-sociaux, entreprises d'insertion, commerces équitables, coopératives bancaires et agricoles, SCOP, mutuelles de santé et d'assurance.

Dans un contexte marqué par la mise en cause du modèle de protection sociale et par la décentralisation qui confrontent régulièrement les acteurs à la difficulté de sortir d'une logique de dispositifs sectorisés au profit d'une action sociale globale, les acteurs des politiques publiques sont appelés à développer de nouvelles pratiques de développement social des territoires où l'ESS représente un levier pour l'innovation, la mise en œuvre d'alternatives concrètes pour produire, travailler, coopérer et consommer autrement. En cas de validation de l'ensemble des UE du Master, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 7.

De septembre 2022
à
juin 2024

630 heures

Professeurs des Universités,
Maîtres de conférences,
Formateurs, Directeurs et
Responsables de services d'ESS,
Chargés de missions,
Consultants, Responsables de
politiques publiques...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Dynamique interactive, partages d'expériences, échanges de pratiques
- Etude de cas
- Travaux Dirigés en sous-groupes



100 %* de
réussite
*en 2020

76 %* de
satisfaction
*en 2020

OBJECTIFS

- Développer des compétences en matière d'élaboration de projets territoriaux et d'ESS, de mise en œuvre de services et de mobilisation de moyens répondant aux enjeux de développement humain, social et économique des territoires
- Acquérir des compétences ciblées et transversales permettant de conduire des projets au sein des organisations et des réseaux de l'ESS, des collectivités territoriales et de leurs structures partenaires
- Se former aux pratiques de recherche et de prospective pour être en capacité d'accompagner une démarche de construction de scénarii d'avenir et de stratégies pour y parvenir.
- Développer une action sociale plus territoriale, coopératrice et émancipatrice.

CONTENUS

UE 1 : Introduction à l'ESS : Histoire, définition, concepts, réalité de l'ESS et approches de l'économie plurielle

UE 2 : Politiques publiques et ESS : Histoire et construction des politiques publiques, dispositifs publics existants et articulations avec l'ESS

UE 3 : Méthodologies universitaires : Recherche documentaire, méthodologie de recherche

UE 4 : Ingénierie de projets en ESS : Pratiques d'analyse d'un environnement ou d'un territoire, méthodologies de diagnostic partagé, initiation à la prospective et réflexions sur de nouvelles approches d'action sociale et sur le développement local

UE 5 : Pratiques et outils de conception de projets : Méthodologies qualitatives, pratiques et outils de communication et réalisation d'une note de diagnostic préalable à la mise en œuvre d'un projet d'ESS

UE 6 : Pratiques de prospective et développement en ESS : Sociologie contemporaine, prospective et accompagnement des territoires dans leurs évolutions, réorganisation de l'action sociale autour d'objectifs de développement durable, conception d'un modèle économique adapté, repères pour la construction de Business Modèles

UE 7 : Méthodologies et outils d'ingénierie de projet : Méthodologies quantitatives, statuts juridiques et cadre réglementaire des structures de l'ESS, anglais de spécialité

UE 8 : Gouvernance et management de projets d'ESS : Stratégie de développement et de consolidation de projets, pratiques de pilotage et d'évaluation de projets, modalités de gouvernance et de management en ESS, partenariat et coopération territoriale

UE 9 : Méthodologies et outils de conduite de projets : Techniques de communication, accompagnement pour la réalisation du mémoire professionnel support la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'ESS

UE 10 : Stages et formations pratiques : Réalisation des stages pratiques, accompagnement autour du projet professionnel, voyages d'études ou rencontres en distanciel.

Formation préparatoire à la sélection du CAFDES

Prérequis : tout professionnel en fonction de direction, d'encadrement ou pas souhaitant se préparer aux épreuves de sélection du CAFDES

FORMATIONS
QUALifiantES
ET
CERTIFIANTES

La Formation au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES) est une formation de niveau 7 comprenant des exigences fortes en termes d'investissement et de développement d'acquis notamment en matière d'analyse, de synthèse, d'expression écrite et orale. Cette formation préparatoire est conçue pour accompagner les candidats dans leur projet professionnel avec pour finalité de les préparer à la sélection nationale et à leur entrée en formation CAFDES.

Les modalités des épreuves de sélection CAFDES comprennent :

- Une épreuve écrite individuelle notée sur 20 points visant à vérifier les qualités d'expression écrite, les capacités d'analyse, de synthèse et l'intérêt pour les questions de société. Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 7 sont dispensés de cette épreuve.
- Une épreuve orale notée sur 20 points consistant en un entretien de 30 minutes du candidat avec les membres du jury ; une note sur la fonction de direction et son exercice rédigée par le candidat sert de support à cet entretien.

La moyenne des deux notes constitue la note globale de l'épreuve de sélection.

De novembre 2022

à mars 2023

Modalités d'inscription
avant le sommaire

60 heures

Coût : 1 320 €

Cédric CHOUQUET,
Directeur Général Adjoint et
Responsable CAFDES,
Directeurs d'ESSMS et
Formateurs...

OBJECTIFS

- Développer son projet professionnel de directeur d'établissement social et médico-social
- Valoriser ses atouts et ses compétences
- Préparer son dossier de candidature à la sélection du CAFDES
- Réactualiser ses techniques d'écriture
- Se préparer à l'oral à argumenter son projet professionnel et de formation.

CONTENUS

- La fonction de directeur et le positionnement de directeur
 - Représentations et conception de la fonction de direction
 - Culture générale : politiques publiques et débats de société
 - Méthodologie de l'épreuve écrite visant la construction d'un propos argumenté et s'appuyant sur des techniques de lecture rapide et d'écriture (dissertation, commentaire de texte et note de synthèse)
 - Méthodologie et guidance de la note écrite sur la fonction de direction et son exercice
 - Epreuve orale à blanc en lien avec la note à produire sur la fonction de direction et son exercice.
 - Stage si nécessaire au regard des besoins personnalisés de chaque candidat.
- Selon si le candidat doit se présenter aux 2 épreuves ou seulement à l'épreuve orale et au regard de ses besoins individualisés, les contenus, la durée et le coût de cette formation sont établis de façon personnalisée en concertation avec chaque candidat et le Responsable CAFDES de l'IFEN.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Pédagogie interactive s'appuyant sur l'implication des participants et l'accompagnement individualisé de leur projet professionnel
- Evaluations formatives personnalisées en lien avec les épreuves écrites (sur table) et les mises en situation à l'oral
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (épreuves écrites et orales).

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES)

Prérequis : les directeurs en poste et les professionnels cadres ou désireux d'évoluer vers la fonction de direction et le métier de directeur .

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Les enjeux actuels de l'Action Sociale dans cette période de crise économique, sociale et culturelle, ont complexifié la gestion des ESMS et la mise en œuvre des projets d'interventions au service de groupes de populations particulièrement fragilisées par les effets de cette crise. En 2007, le décret sur la qualification des directeurs et la réforme du CAFDES ont ainsi pris acte que ces enjeux ont modifié considérablement les conditions d'exercice de la fonction de direction. En cas de validation de l'ensemble des DF du CAFDES, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 7.

De septembre 2022

à novembre 2024

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 700 h

Formation pratique : 510 h

Coût : nous consulter

Directeurs Généraux,
Directeurs d'ESMS, Directeur
des Ressources Humaines,
DAF, Juriste spécialisée,
Consultants...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation (jeux de rôle)
- Dynamique interactive engageant la participation des stagiaires
- Partage d'expériences et analyse des pratiques
- Etude de cas
- Travaux de formations dirigés en petits groupes (ateliers)
- Préparation à la certification.



100 %* de
réussite
*en 2020

89 %* de
satisfaction
*en 2020

OBJECTIFS

- Le directeur devra savoir, à partir de la place d'interface qu'il occupe entre l'association, l'établissement, les administrations et les bénéficiaires :
- Se repérer et agir dans des systèmes d'acteurs et d'actions complexes en terme de communication, de négociation et de contractualisation
- Réactualiser sa connaissance des problématiques de populations afin de pouvoir anticiper les changements à mettre en œuvre dans les dispositifs d'intervention et les pratiques professionnelles en articulant des principes éthiques et techniques
- Articuler son rôle d'acteur des politiques publiques avec les réalités du terrain professionnel et les valeurs associatives
- Travailler en réseau pour que l'établissement qu'il dirige soit promoteur d'offres de service diversifiées et adaptables
- Être capable de réactualiser le projet d'établissement à partir de processus d'analyse et d'évaluation rigoureux, du contexte interne et externe, en déterminant les enjeux stratégiques et en faisant preuve de créativité
- Développer une dynamique managériale propice au développement et à la gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion économique, financière et logistique d'un ESMS.

CONTENUS

- **DF1 : Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service (154 h)**
 - o Le pilotage et la méthodologie de projet
 - o Le développement de la qualité et l'évaluation
 - o Les réseaux et partenariats
 - o La stratégie de communication du projet
 - o L'éthique, la prise de risque et la responsabilité dans le projet
 - o L'utilisation stratégique des connaissances au service du projet
 - o Le rôle et le positionnement du directeur dans le cadre d'un projet d'établissement ou de service
 - o L'accompagnement au mémoire
- **DF2 : Management et gestion des ressources humaines (196 h.)**
 - o Droit du travail et législation sociale
 - o La dimension personnelle du management
 - o Management et gestion des ressources humaines
- **DF3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service (154 h.)**
 - o Gestion budgétaire et comptable
 - o Gestion logistique
 - o Gestion immobilière
 - o Gestion financière
- **DF4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire (196 h.)**
 - o Les politiques publiques catégorielles et sectorielles
 - o Expertise de l'intervention et préconisations
 - o La méthodologie d'investigation en sciences sociales (initiation à la recherche, problématisation d'une question sociale ou de santé publique sur un territoire, état des lieux et diagnostic,...)
 - o Langue étrangère : anglais (validation binaire).

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

Prérequis : les responsables de service en poste et les travailleurs sociaux désireux d'évoluer vers la fonction de cadre intermédiaire

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L. 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, ils sont un maillon essentiel de l'organisation. Ils jouent donc un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers.

Leurs fonctions et leur positionnement de cadre intermédiaire nécessitent qu'ils développent des compétences spécifiques relatives à l'encadrement, l'animation du travail en équipe susceptibles d'être mises en œuvre dans l'ensemble des secteurs de l'action sociale et médico-sociale. En cas de validation de l'ensemble des UF du CAFERUIS, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 6.

De septembre 2022

à novembre 2024

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 330 à 400 h

Formation pratique : 210 à 420 h

Coût : nous consulter

Directeurs Généraux,
Directeurs d'ESMS,
Responsables de services,
Juriste, DAF, Responsables
institutionnels, Consultants,
Formateurs...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation (jeux de rôles)
- Dynamique interactive engageant la participation des stagiaires
- Travaux de formation dirigés en petits groupes (ateliers)
- Partage d'expériences et analyse des pratiques
- Préparation à la certification
- Etude de cas

75 %* de
réussite
*en 2021

80 %* de
satisfaction
*en 2021

OBJECTIFS

Le Responsable de service en action sociale et médico-sociale devra savoir, à l'interface entre la direction et les professionnels :

- Contribuer à la conception, à la mise en œuvre du projet institutionnel, en intégrant les évolutions de l'environnement législatif, des besoins des publics
- Piloter le projet de service et la démarche de projets personnalisés d'accompagnement
- Initier, maintenir et/ou développer une qualité de service, être le garant de la prise en compte des droits des usagers, de leur bien-être en mobilisant les professionnels sur ces enjeux
- Concevoir, animer un fonctionnement de service, une dynamique de travail en équipe
- Dynamiser les ressources individuelles et collectives
- Construire, entretenir le partenariat, le travail en réseau
- Savoir gérer et administrer en veillant aux équilibres économiques, aux moyens mobilisés, en optimisant les ressources et en agissant dans la conformité au cadre légal et réglementaire

CONTENUS

UF 1 : Conception et conduite de projet (90 heures)

- Conception et conduite d'un projet d'unité et de service
- Evaluation et développement de la qualité
- Ingénierie et conduite d'une démarche de projets personnalisés d'accompagnement
- Méthodologie et accompagnement du mémoire

UF 2 : Expertise technique (80 ou 150 heures)

- Politiques sociales et familiales, connaissances des institutions et des acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Cadre réglementaire de l'action sociale et médico-sociale
- Le diagnostic social territorial ; de l'idée à la réalisation
- Droit des usagers
- Initiation au droit des contrats, droits et obligations des usagers
- Ethique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux

UF 3 : Management d'équipe (100 heures)

- Fondements et pratiques du management des organisations et des équipes (Techniques d'animation de groupes et de réunions, techniques de résolutions de conflits, pratiques d'encadrement et de mobilisation des équipes...)
- Le développement de la communication cadre/équipe
- Management et gestion des Ressources Humaines (Responsabilités et délégations, techniques d'entretiens individuels, relations emploi/compétences et qualification, techniques d'évaluation des compétences...)
- Analyse des pratiques professionnelles d'encadrement

UF 4 : Gestion administrative et budgétaire (60 heures)

- Gestion administrative et droit du travail
- Gestion comptable et budgétaire.

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)

Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et avoir réussi les épreuves de sélection

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) est un diplôme de niveau 6 (Arrêté du 22 août 2018). La formation est accessible en voie directe, par la voie de l'apprentissage ou en cours d'emploi (contrat pro...).

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social qui accompagne dans le cadre d'une démarche éducative des publics pouvant connaître diverses formes de fragilités. Il intervient auprès d'un public varié et au sein d'une équipe pluri-disciplinaire ou pluri-professionnelle. Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés. En cas de validation de l'ensemble des DF du DEES, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 6 grade Licence.

De septembre 2022

à juin 2025

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 1450 h

Formation pratique : 2100 h

Coût : nous consulter

Formateurs du pôle
éducation spécialisée
Professionnels du secteur de
l'éducation spécialisée, et de
l'intervention sociale

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation est multimodale, elle propose des enseignements en présentiel et en distanciel, en groupe et en individuel, théorique et pratique... Une plateforme de travail collaboratif permet à chaque stagiaire de disposer d'un espace individuel et d'un accès à son groupe de promotion.
- L'alternance formation et terrain professionnel permet à chacun de transférer les apprentissages et d'échanger (ou se questionner) avec l'équipe tout au long de la formation.



98 %* de
réussite
*en 2021

76 %* de
satisfaction
*en 2020

OBJECTIFS

- Former, apprendre son métier d'Educateur Spécialisé en milieu professionnel, en alternance avec un centre de formation
- Engager une démarche de professionnalisation aux 4 domaines de compétences du métier d'éducateur spécialisé
- Permettre, grâce à un accompagnement pédagogique spécifique, un apprentissage gradué de l'ensemble des activités de l'éducateur spécialisé.
- Développer une véritable expérience professionnelle et acquérir un diplôme d'Etat favorisant l'insertion professionnelle des étudiants en voie directe ou l'évolution professionnelle des personnels éducatifs en poste.

CONTENUS

La formation est organisée en 4 domaines et 8 blocs de compétences :

DC 1 : La relation éducative spécialisée (500 heures)

Bloc 1 : Construction de la relation éducative

Bloc 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

DC 2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 heures)

Bloc 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Bloc 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

DC 3 : Communication professionnelle (300 heures)

Bloc 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc 6 : Communication professionnelle en travail social

DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)

Bloc 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Les savoirs nécessaires à l'exercice professionnel sont dispensés au cours des 3 années de formation tels que le développement de la personne, la connaissance de son environnement, les outils spécifiques d'intervention, les cadres administratifs et juridiques...

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et avoir réussi les épreuves de sélection

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) est un diplôme de niveau 6 (Arrêté du 22 août 2018), la formation est accessible en voie directe, par la voie de l'apprentissage ou en cours d'emploi (contrat pro...).

L'Educateur de Jeunes Enfants est un travailleur du champ social et éducatif. Il accompagne le jeune enfant (0 à 7 ans) et ses parents dans une démarche éducative et sociale globale. Il intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluri professionnelle. Il contribue au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant. Il participe à l'accompagnement à la parentalité. Son action s'inscrit dans une intervention de prévention précoce. En cas de validation de l'ensemble des DF du DEEJE, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 6 grade Licence.

De septembre 2022

à juin 2026

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 1500 h

Formation pratique : 2100 h

Coût : nous consulter

Formateurs du pôle petite
enfance

Professionnels du secteur de
la petite enfance et du
secteur sanitaire et social

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation est multimodale, elle propose des enseignements en présentiel et en distanciel, en groupe et en individuel, théorique et pratique... Une plateforme de travail collaboratif permet à chaque stagiaire de disposer d'un espace individuel et d'un accès à son
- L'alternance formation et terrain professionnel permet à chacun de transférer les apprentissages et d'échanger (ou se questionner) avec l'équipe tout au long de la formation.



REGION
NORMANDIE



100 %* de
réussite
*en 2021

70 %* de
satisfaction
*en 2021

OBJECTIFS

- Former, apprendre son métier d'Educateur de Jeunes Enfants en milieu professionnel, en alternance avec un centre de formation
- Engager une démarche de professionnalisation aux 4 domaines de compétences du métier d'Educateur de Jeunes Enfants
- Permettre, grâce à un accompagnement pédagogique spécifique, un apprentissage gradué de l'ensemble des activités de d'Educateur de Jeunes Enfants
- Développer une véritable expérience professionnelle et acquérir un diplôme d'Etat favorisant l'insertion professionnelle des étudiants en voie directe ou l'évolution professionnelle des personnels.

CONTENUS

La formation est organisée en 4 domaines et 8 blocs de compétences :

DC 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 heures)

Bloc 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant

Bloc 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

DC 2 : Action éducative en direction du jeune enfant (500 heures)

Bloc 3 : Conception et conduite de projet

Bloc 4 : Prévention et santé du jeune enfant

DC 3 : Communication professionnelle (250 heures)

Bloc 5 : Expression et communication écrite et orale

Bloc 6 : Communication professionnelle et travail social

DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)

Bloc 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Bloc 8 : Mobilisation des acteurs et partenaires

Les savoirs nécessaires à l'exercice professionnel sont dispensés au cours des 3 années de formation tels que le développement du jeune enfant, la connaissance de son environnement, l'accompagnement et le soutien à la parentalité les outils spécifiques d'intervention, les cadres administratifs et juridiques...

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)

Prérequis : la formation est ouverte à tous les candidats ayant passé avec succès les épreuves d'admission

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Depuis la rentrée de septembre 2019, notre établissement est agréé pour accueillir 20 apprenants en voie directe, dont le parcours de formation est financé par le Conseil Régional de Normandie. Notre agrément nous permet aussi l'accueil de : 10 personnes par la voie de l'apprentissage et 10 personnes en cours d'emploi.

Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur atteste des compétences nécessaires pour exercer une fonction éducative, d'animation et d'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Le moniteur éducateur est un travailleur social, intervenant au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Il participe à la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés des personnes accompagnées.

En cas de validation de l'ensemble des DF du DEME, la formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme de niveau 4. Elle est accessible en voie directe, par la voie de l'apprentissage ou en cours d'emploi (contrat pro...).

De septembre 2022

à juin 2024

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 950 h

Formation pratique : 980 h

Coût : nous consulter

Professionnels de l'éducation
spécialisée, Psychologues,
Chefs de service éducatif,
Sociologues, Juristes...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation est multimodale, elle propose des enseignements en présentiel et en distanciel, en groupe et en individuel, théorique et pratique... Une plateforme de travail collaboratif permet à chaque stagiaire de disposer d'un espace individuel et d'un accès à son groupe de promotion.
- L'alternance formation et terrain professionnel permet à chacun de transférer les apprentissages et d'échanger (ou se questionner) avec l'équipe tout au long de la formation.



REGION
NORMANDIE



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES
NORMANDIE

90 %* de
réussite
*en 2021

93 %* de
satisfaction
*en 2020

OBJECTIFS

- Au regard du référentiel de compétences, la finalité de la formation est de fournir aux stagiaires les outils et les postures professionnelles leur permettant :
- D'instaurer une relation
- D'aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- D'assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- D'animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service
- De concevoir et mener des activités de groupe
- D'observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- De participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif
- De s'inscrire dans un travail d'équipe
- D'élaborer, gérer et transmettre de l'information
- D'établir une relation professionnelle avec les partenaires
- De réaliser une veille professionnelle, en s'informant et se formant pour faire évoluer ses pratiques.

CONTENUS

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 heures)**
 - Développement de l'être humain
 - Processus de socialisation et d'intégration
 - Les publics de l'éducation spécialisée
 - La relation éducative
 - L'analyse des pratiques professionnelles
- DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 heures)**
 - Notion de projet et méthodologie du projet
 - Conception du projet éducatif spécialisé
 - Supports et cadre de la relation éducative
 - Recherche action autour du projet
 - Analyse de la pratique professionnelle
- DF 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle (125 heures)**
 - Compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux
 - L'équipe et son fonctionnement
 - Transmission de l'information
 - Circulation et partage d'information
- DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 heures)**
 - Cadre institutionnel, administratif, juridique et politique relatif à l'éducation spécialisée.
 - Approche des politiques sociales et médico-sociales
 - Approche des cadres juridiques
 - Approche du fonctionnement partenarial et en réseau.

Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)

Prérequis : la formation est ouverte à tous les candidats ayant passé avec succès les épreuves d'admission

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

L'arrêté du 25 avril 2006 et la Circulaire du 28 août 2006 définissent ainsi le métier de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale : « Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement. »

La formation préparant au DETISF participe à l'évolution des parcours professionnels et permettra aux stagiaires qui auront validé les épreuves prévues dans les textes réglementaires d'être titulaires d'un diplôme de niveau 4. Elle est accessible en voie directe, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

De septembre 2023

à juin 2025

Modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 950 h

Formation pratique : 1200 h

Coût : nous consulter

Formateurs, professionnels
du secteur, ...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation est multimodale, elle propose des enseignements en présentiel et en distanciel, en groupe et en individuel, théorique et pratique... Une plateforme de travail collaboratif permet à chaque stagiaire de disposer d'un espace individuel et d'un accès à son groupe de promotion.
- L'alternance formation et terrain professionnel permet à chacun de transférer les apprentissages et d'échanger (ou se questionner) avec l'équipe tout au long de la formation.



78 %* de
réussite
*en 2021



74 %* de
satisfaction
*en 2021

OBJECTIFS

- Se former au métier de TISF et à ses 6 domaines de compétences :
- Savoir concevoir et conduire un projet d'aide à la personne
- Savoir communiquer, travailler en équipe et en réseau
- Accompagner la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Transmettre des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes
- Contribuer au développement de la dynamique familiale
- Accompagner les personnes dans leur démarches et projet d'insertion.

CONTENUS

D.F.1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)

- Cadre institutionnel et juridique
- Développement de la personne
- Droits et devoirs des usagers et des professionnels
- Méthodologie de projet
- Evaluation et méthodologie de l'intervention

D.F.2 : Communication professionnelle et travail en réseau (100 heures)

- Travail en partenariat, réseau
- Rôle et fonctions des professions sociales et médico-sociales
- Transmission de l'information

D.F.3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 heures)

- Aspects techniques de la vie quotidienne
- Techniques culinaires
- Entretien du linge et cadre de vie
- Hygiène en matière de santé
- Ergonomie

D.F.4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 heures)

- Accompagnement à la vie quotidienne
- Aspects psychologiques, sociaux et culturels
- Gestion du budget
- Psychopédagogie

D.F.5 : Contribution au développement de la dynamique familiale (150 heures)

- La famille et son environnement
- L'enfant et l'adolescent
- Les formes de maltraitance
- Les dispositifs et démarches de lutte contre la maltraitance

D.F.6 : Accompagnement social vers l'insertion (130 heures)

- Facteurs socio-économiques, psychologiques et culturels de l'exclusion
- Connaissance des publics en difficulté ou en risque d'exclusion
- Dispositifs de lutte contre l'exclusion

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

Prérequis : la formation est ouverte à tous les candidats ayant passé avec succès les épreuves d'admission

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Le DEAES, de niveau 3, a été créé en 2016. Suite à l'évaluation de la mise en œuvre de ce diplôme, une nouvelle réforme vient de paraître pour répondre à de nouvelles exigences. Le nouveau référentiel de compétences est construit en blocs de compétences en référence à la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Les trois spécialités existantes sur le DEAES (Accompagnement de la vie en structure collective, Accompagnement de la vie à domicile, Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire) sont fusionnées afin de permettre aux futurs diplômés de travailler sur les différents secteurs d'intervention. Un bloc de compétences sera équivalent entre le DEAES et le diplôme d'Aide-soignant (bloc 5) pour favoriser un rapprochement entre ces deux métiers et permettre une dispense entre ces deux formations.

Dates de formation et
modalités d'inscription
avant le sommaire

Formation théorique : 567 h
Formation pratique : 840 h
Coût : nous consulter

Formateurs, professionnels
du secteur, ...

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Mises en situation
- Etude de situations professionnelles apportées par les stagiaires
- Accompagnement méthodologique aux épreuves de certification
- Entraînements aux oraux.

OBJECTIFS

- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- Accompagner la vie sociale et relationnelle de la personne
- Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- Travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer les risques et le traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

CONTENUS

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 heures)

UE 1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne
UE2 : Notions de santé
UE3 : Ergonomie, aide à la mobilité et transferts
UE4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires
UE5 : La personne et son rapport au corps
UE6 : Les techniques et outils de communication verbale et non verbale
UE7 : Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné
UE8 : Prévention et gestion des situations à risque
UE9 : Accompagnement à la fin de vie

Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91 heures)

UE1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne
UE2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Bloc 3 : Accompagnement de la vie sociale et relationnelle de la personne (105 heures)

UE1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
UE2 : Les différentes dimensions d'accessibilité
UE3 : La famille et l'entourage
UE4 : Vie collective
UE5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation
UE6 : Prévention de l'isolement des personnes

Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 heures)

UE1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social
UE2 : Ethique et déontologie
UE3 : Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles
UE4 : Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales
UE5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES
UE6 : Le contexte professionnel

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91 heures)

UE1 : Projet d'établissement et projet personnalisé
UE2 : Travail en équipe et organisation
UE3 : Transmission et communication professionnelle.



97 %* de
réussite
*en 2020

89 %* de
satisfaction
*en 2020

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)

Prérequis : salariés exerçant le métier d'Assistant Familial

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

L'IFEN met en place la formation préparatoire au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial, formation obligatoire de 240 heures pour exercer le métier d'Assistant Familial.

Cette formation de 240 heures s'effectue après le stage préparatoire à l'accueil d'enfant de 60 heures, organisé par l'employeur dans les deux mois qui précèdent l'accueil du premier enfant confié à un assistant familial au titre du premier contrat de travail suivant son agrément. (Art. D.451-102 du code de l'action sociale et des familles).

D'avril 2022 à

novembre 2023

Modalités d'inscription
avant le sommaire

240 heures

Coût : 2 640 €

Formateurs,
professionnels du
secteur,...

OBJECTIFS

- Permettre aux assistants familiaux d'accueillir des mineurs dans des conditions propres à assurer leur développement physique, intellectuel et affectif
- Acquérir ou approfondir des connaissances sur le thème de l'enfant et de la famille
- Permettre aux assistants familiaux de réfléchir sur leur place de professionnel vis-à-vis de l'enfant accueilli et de sa famille, leur environnement institutionnel et leur propre famille
- Etudier les différents aspects administratifs et juridiques propres à leur métier afin de permettre aux assistants familiaux de situer leur mode de prise en charge dans un cadre institutionnel.

CONTENUS

DF1 : Accueil et intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans sa famille d'accueil (140 heures)

- Hygiène, sécurité, alimentation, nutrition
- Le développement de l'enfant et ses troubles
- La situation spécifique des enfants séparés de leur famille et vivant en accueil familial
- P.S.C.1
- Méthodologie et préparation à l'évaluation : accompagnement à l'élaboration d'un dossier écrit et préparation à la soutenance orale

DF2 : Accompagnement éducatif de l'enfant et de l'adolescent (60 heures)

- Processus d'autonomisation et accompagnement de l'enfant ou de l'adolescent
- La famille et ses évolutions
- Les aspects relationnels et affectifs dans la prise en charge
- Méthodologie et préparation à l'évaluation : études de situation

DF3 : Communication professionnelle (40 heures)

- Connaissance des institutions
- Connaissance des dispositifs de la protection de l'enfance
- Outils de communication avec les autres membres de l'équipe de placement familial et avec les partenaires et les intervenants extérieurs
- Place de l'Assistant Familial dans l'équipe
- Méthodologie et préparation à l'évaluation : préparation à la soutenance orale.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Etude de situations professionnelles apportées par les stagiaires
- Mises en situation
- Accompagnement méthodologique aux épreuves de certification
- Entraînements aux oraux

100 %* de
réussite
*en 2020

82 %* de
satisfaction
*en 2020

Attestation de formation de Tuteur

Prérequis : tout salarié amené à accompagner des stagiaires en cours de formation par la voie directe ou des nouveaux salariés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Bien que les établissements du secteur social et médico-social aient toujours reçu des stagiaires, il s'avère qu'aujourd'hui une professionnalisation de la fonction tutorale est devenue nécessaire. L'accueil des stagiaires, leur accompagnement, la transmission du métier, mais également l'implication des collaborateurs ainsi que la mise en place d'outils et d'espace de régulation, représentent de véritables enjeux amenant les établissements d'accueil à devenir site qualifiant. Ce label site qualifiant est nécessaire pour pouvoir accueillir des stagiaires en contrat de professionnalisation.

La formation de tuteur permet la mise en œuvre de ce travail au bénéfice du stagiaire et de son établissement d'accueil, dans une dynamique d'alternance intégrative, incluant les organismes de formation en travail social.

D'octobre 2022

à juillet 2023

Modalités d'inscription
avant le sommaire

120 heures

Coût : 1 380€

Chefs de services, Maîtres
d'apprentissage, Tuteurs
référents, formateurs et
consultants...

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation repose sur une dynamique interactive, avec des apports théoriques et pratiques, un accompagnement à la réalisation d'outils, et des travaux en petits groupes



100 %* de
réussite
*en 2020

80 %* de
satisfaction
*en 2020

OBJECTIFS

- Former des professionnels (à partir du niveau V) à devenir tuteur de proximité
- Accompagner les tuteurs à la formalisation et à la réalisation d'outils
- Doter les tuteurs de connaissances précises sur les dispositifs, les enjeux, les théories de l'apprentissage et l'andragogie
- Donner les moyens aux tuteurs de développer l'alternance intégrative en lien avec les centres de formation
- Savoir mobiliser les collaborateurs et encourager le développement de la fonction tutorale vers la mise en œuvre effective de l'agrément site qualifiant

CONTENUS

3 modules permettent une modularisation et une progression dans la formation :

• Module 1 « Tuteur de proximité : les bases » (40 heures)

- o Modalités d'accueil du stagiaire, organisation et évaluation de son parcours
- o Transmissions des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés au métier

• Module 2 « Tuteur de proximité : approfondissement » (40 heures)

- o Renforcement du module précédent par une approche de l'ingénierie de formation en alternance en lien avec les référentiels des formations sociales et sanitaires

• Module 3 « Tuteur Référent » (40 heures)

- o Ce module est nécessaire pour accéder à la reconnaissance de site qualifiant. Il vise à développer la fonction tutorale au sein de l'établissement d'accueil.

Assistant de Soins en Gériatologie

Prérequis : être titulaire d'un DEAES, DEAMP, DEAVS ou d'un DEAS et intervenir auprès d'un public atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée

FORMATIONS
QUALifiantES
ET
CERTifiantES

Le plan Alzheimer 2008/2012 a institué une nouvelle spécialisation : l'Assistant de Soins en Gériatologie.

Intervenant auprès de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer, ou une maladie apparentée, ces nouveaux professionnels sont conduits à travailler dans les nouvelles structures comme les PASA et les UHR.

En Intra à la demande

140 heures

Coût : 1 540 € / personne
Coût groupe nous contacter

Professionnels du secteur
gériatologique (Médecin,
Directeur d'EPHAD, IDE...)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports médicaux et neuropsychologiques
- Analyse de la pratique professionnelle
- Ateliers sensoriels et de communication non verbale

OBJECTIFS

- Contribuer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du projet individualisé
- Développer des connaissances précises sur les maladies d'Alzheimer et apparentées
- Participer à l'information des professionnels sur les droits de la personne accompagnée, et les différents dispositifs existants
- Contribuer à la mise en œuvre de pratiques adaptées, prenant en considération les capacités, les difficultés et les besoins spécifiques de la personne accompagnée
- Proposer des outils professionnels facilitant l'observation et l'évaluation des compétences de la personne accompagnée dans un cadre pluridisciplinaire
- Participer à la mise en œuvre d'un positionnement bientraitant :
- Proposer des outils de réflexion sur la place de l'aidant professionnel et son positionnement face à la personne accompagnée et son entourage
- Proposer des outils facilitant la communication avec les personnes accompagnées

CONTENUS

Cette formation est répartie en 5 Domaines de Formation :

Domaine 1 : Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 heures)

Domaine 2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 heures)

Domaine 3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 heures)

Domaine 4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 heures)

Domaine 5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 heures)

Ces contenus abordent :

La connaissance de la maladie d'Alzheimer et autres pathologies proches,
Les différents aspects relatifs à l'hygiène, l'alimentation, la pharmacologie.
Différentes techniques et approches afin de faire face aux
situations de refus, crises d'oppositions ...

Certificat de Qualification Professionnelle de Surveillant(e) de Nuit

Prérequis : salariés exerçant ou appelés à exercer la fonction de Surveillant(e) de Nuit ou à des demandeurs d'emploi. Il n'y a pas de condition de diplôme, de niveau de formation et de durée d'expérience pour les salariés. Les demandeurs d'emploi doivent satisfaire à certaines obligations (nous consulter).

FORMATIONS
QUALifiantES
ET
CERTifiantES

Depuis sa création en 2006 et sa refonte en 2014, la formation a permis de soutenir la professionnalisation et la certification à ce métier. Le fait que le certificat de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e soit devenu national, porté et reconnu par la CPNE-FP de la branche sociale et médico-sociale à but non lucratif a favorisé, de fait, sa reconnaissance pleine et entière dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

En lien avec les partenaires sociaux du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif, la décision du 11 mars 2020 de la CPNE-FP d'inscrire au RNCP au niveau 3 le CQP de Surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire permet de passer d'une formation certifiante à une formation qualifiante et de contribuer par-là à une reconnaissance plus forte du métier et des compétences requises pour l'exercer.

L'IFEN dispense la formation de Surveillant.e de Nuit depuis 2007 et a été habilité en mars 2021 à dispenser en Normandie le CQP SN.

Modalités d'inscription et
dates de formation avant
le sommaire

245 heures
Coût : 3 307,50€

Formateurs, Professionnels
du secteur social et médico-
social, Prestataires qualifiés

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de situations vécues
- Echanges de pratiques et partage d'expérience
- Mises en situation
- Préparation à la certification



92 %* de
réussite
*en 2021

84 %* de
satisfaction
*en 2021

OBJECTIFS

- Questionner et développer son identité professionnelle de Surveillant.e de Nuit
- Acquérir des repères, des méthodes et des outils permettant de faire vivre sa fonction en lien avec son contexte et cadre d'intervention et les 4 blocs de compétences du CQP SN
- Se préparer aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention du CQP SN

CONTENUS

Module 1 « Sécurité des personnes et des biens » (56 heures ; bloc 1)

U.E. 1.1 : Rôle et fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes

U.E. 1.2 : Sécurité des personnes et des biens

Module 2 « Accompagnement des personnes » (77 heures ; bloc 2)

U.E. 2.1 : Rôle et fonction du-de la surveillant(e) de nuit quant à l'accompagnement des personnes

U.E. 2.2 : Les problématiques des publics

U.E. 2.3 : Les fondements et les méthodes de l'accompagnement

U.E. 2.4 : Les techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort

Module 3 « Participation à l'équipe pluriprofessionnelle » (49 heures ; bloc 3)

U.E. 3.1 : Le cadre institutionnel de la fonction

U.E. 3.2 : (21 h) Le travail en équipe pluriprofessionnelle

Module 4 « Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire » (28 heures ; bloc 4)

U.E. 4.1 : Les spécificités de l'exercice professionnel de nuit

U.E. 4.2 : La santé du-de la professionnel.le de nuit

Module 5 « Accompagnement méthodologique » (21 à 35 heures ; 7 à 14 heures par module)

U.E. 5.1 : Méthodologie de préparation des épreuves et soutenance orale

U.E. 5.2 : Ecrits professionnels et usage de l'outil informatique et de word

Qualification de Maitresse de Maison

Prérequis : salariés exerçant ou appelés à exercer la fonction de Surveillant(e) de Nuit ou à des demandeurs d'emploi. Il n'y a pas de condition de diplôme, de niveau de formation et de durée d'expérience pour les salariés. Les demandeurs d'emploi doivent satisfaire à certaines obligations (nous consulter).

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

Depuis sa création en 2006 et sa refonte en 2014, la formation de Maître.sse de Maison a permis de soutenir la professionnalisation et la certification à ce métier. Le fait que le certificat de Maître.sse de Maison soit devenu national, porté et reconnu par la CPNE-FP de la branche sociale et médico-sociale à but non lucratif a favorisé, de fait, sa reconnaissance pleine et entière dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

En lien avec les partenaires sociaux du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif, la décision du 11 mars 2020 de la CPNE-FP d'inscrire au RNCP en 2021 la formation de Maître.sse de Maison à France Compétences pour la faire reconnaître comme CQP de niveau 3 permettra de passer d'une formation certifiante à une formation qualifiante et de contribuer par-là à une reconnaissance plus forte du métier et des compétences requises pour l'exercer.

L'IFEN dispense la formation de Maître.sse de Maison depuis 2007 et a été habilité en mars 2021 à la dispenser en Normandie.

Modalités d'inscription et
dates de formation avant
le sommaire

217 à 231 heures
Coût : 3 118,50€

Formateurs, Professionnels
du secteur social et médico-
social, Prestataires certifiés

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de situations vécues
- Echanges de pratiques et partage d'expérience
- Mises en situation
- Préparation à la certification



92 %* de
réussite
*en 2021

84 %* de
satisfaction
*en 2021

OBJECTIFS

- Questionner et développer son identité professionnelle de Maître.sse de Maison
- Acquérir des repères, des méthodes et des outils permettant de faire vivre sa fonction en lien avec son contexte et cadre d'intervention et les 3 blocs de compétences de la qualification MM
- Se préparer aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention de la QMM

CONTENUS

Module 1 « Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie » (70 heures ; bloc 1)

- U.E. 1.1 : Rôle et fonction du-de la maitresse de maison quant à la sécurité des biens et des personnes
- U.E. 1.2 : Qualité et sécurité du cadre de vie
- U.E.1.3 : Entretien du cadre de vie
- U.E. 1.4 : Entretien du linge
- U.E. 1.5 : Préparation des repas et hygiène alimentaire

Module 2 « Accompagnement des personnes » (77 heures ; bloc 2)

- U.E. 2.1 : Rôle et fonction du-de la Maître.sse de Maison quant à l'accompagnement des personnes
- U.E. 2.2 : Les problématiques des publics
- U.E. 2.3 : Les fondements et les méthodes de l'accompagnement
- U.E. 2.4 : Les techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort

Module 3 « Participation à l'équipe pluriprofessionnelle » (49 heures ; bloc 3)

- U.E. 3.1 : Le cadre institutionnel de la fonction
- U.E. 3.2 : Le travail en équipe pluriprofessionnelle

Module 4 « Accompagnement méthodologique » (21 à 35 heures ; 7 à 14 heures par module)

- U.E. 4.1 : Méthodologie de préparation des épreuves et soutenance orale
- U.E. 4.2 : Ecrits professionnels et usage de l'outil informatique et de word

Formateur-Accompagnateur à la VAE

Prérequis : toute personne désireuse d'acquérir des repères théoriques et méthodologiques pour envisager d'exercer la fonction de formateur-accompagnateur auprès de personnes inscrites dans une démarche de VAE relative à un Diplôme d'Etat du travail social.

ATTESTATION
DE
FORMATION

L'accompagnement à la validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif mis en place à l'attention des personnes qui souhaitent se voir reconnaître l'acquisition d'un niveau de qualification en lien avec une fonction exercée dans le secteur social et médico-social.

Cet accompagnement est proposé à des personnes ayant reçu au préalable un avis favorable de recevabilité à leur demande de VAE eu égard à leur expérience professionnelle et une qualification relative à un métier du travail social pour lequel elles souhaitent obtenir une validation totale ou partielle du diplôme lui correspondant.

Le présent programme de formation a pour objectif général de former des formateurs permanents et vacataires à l'accompagnement de personnes inscrites dans une démarche de VAE et désireuses de se faire accompagner dans l'élaboration de leur livret 2 et la préparation au jury de soutenance orale de VAE.

1^{ère} session :

25 février 2022

2^{ème} session :

21 novembre 2022

7 heures – 175 €

**Formateurs-Coordinateurs
IFEN et Accompagnateurs à
la VAE**

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques sur les référentiels des diplômes d'Etat en travail social
- Apports méthodologiques et pédagogiques en lien avec le travail d'accompagnement de la personne et de guidance méthodologique individualisée et personnalisée du livret 2
- Echanges autour des pratiques professionnelles d'accompagnement pédagogique
- Remise de supports de formation de référence.
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

OBJECTIFS

- Connaître le contexte et le cadre réglementaire relatif à la VAE
- Concevoir un accompagnement méthodologique facilitant la mise en valeur des acquis de leur expérience avec les référentiels professionnel, d'activités et de compétences d'un Diplôme d'Etat du CASF
- Appréhender la planification de 24 heures d'accompagnement VAE en lien avec la date du jury VAE pour le diplôme visé
- Savoir accompagner un stagiaire dans la guidance de son livret 2 de VAE en lien avec les acquis de son expérience professionnelle et/ou bénévole
- Concevoir et animer une soutenance à blanc formative du livret 2 du diplôme concerné visant à préparer le stagiaire à son jury de certification.

CONTENUS

• Présentation synthétique du contexte et du cadre réglementaire relatif à la VAE

• Conception et méthodologie de l'accompagnement VAE

- o Connaître et s'approprier les référentiels d'un diplôme d'Etat en travail social pour faciliter leur appropriation
- o Partager une vision commune du livret 2, des rubriques et des questions posées
- o Etablir un pré-diagnostic partagé des acquis de l'expérience professionnelle et/ou bénévoles de la personne
- o Les règles, les échéances et la méthodologie de travail en matière d'accompagnement VAE
- o Les modalités pédagogiques (présentiel / distanciel)

• Accompagner un stagiaire dans sa préparation à l'épreuve orale

- o Quelques consignes pour la rédaction et la présentation de son exposé
- o Savoir le questionner et le préparer à un champ de questions possibles
- o Savoir porter une appréciation d'ensemble de sa soutenance dans une démarche d'évaluation formative.

• Présentation du livret du Formateur-accompagnateur à la VAE à l'IFEN et des outils à intégrer dans sa pratique.

Exercer une mission de référent de parcours santé-social

Prérequis : salariés et demandeurs d'emploi : être un(e) professionnel(le) du secteur santé-social effectuant la mission de "réfèrent" ou souhaitant le devenir.

FORMATIONS
QUALIFIANTES
ET
CERTIFIANTES

La formation « Exercer une mission de référent de parcours » vise à répondre aux besoins de professionnalisation ou de perfectionnement des postures et pratiques professionnelles concourant à la qualité, la sécurisation et à la continuité des parcours des personnes accompagnées. L'enjeu de la formation est bien de former des professionnels du travail social à développer leurs compétences pour faire évoluer leur fonction d'éducateur référent ou de coordinateur de PPA vers une fonction de référent de parcours permettant à la personne accompagnée de situer son projet personnalisé d'accompagnement dans une logique de parcours global.

De octobre 2020

à mai 2023

Modalités d'inscription
avant le sommaire

126 heures

Tarif : nous consulter

Formateurs-consultants,
professionnels en charge de
la coordination de PPA dans
une logique de parcours

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Analyse de situations vécues
- Illustrations d'outils d'élaboration, de suivi, de coordination et d'évaluation de PPA
- Echanges de pratiques et partage d'expérience
- Mises en situation
- Evaluation formative du DPP
- Préparation à l'oral de certification



OBJECTIFS

- Se former à la fonction de référent de parcours
- Développer ses postures / pratiques professionnelles concourant à la qualité, la sécurisation et la continuité des parcours des personnes accompagnées
- Se préparer aux épreuves d'évaluation en vue de l'obtention de la certification UNAFORIS

CONTENUS

Module 1 : Identifier les missions d'un référent de parcours dans une organisation, savoir faire évoluer sa fonction (35 heures)

- Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail et légitimer son action
- Réaliser une veille réglementaire, législative et opérationnelle en lien avec son champ d'activité, en mobilisant des sources fiables et actualisées, au service de l'accompagnement des personnes

Module 2 : Etablir un diagnostic et élaborer un projet d'intervention partagé avec la personne accompagnée, les principaux acteurs concernés dans l'accompagnement de son parcours (21 heures)

- Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation, afin d'identifier ses attentes et ses besoins dans le but de définir les objectifs de son projet
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée, en mobilisant des techniques facilitant sa participation

Module 3 : Mettre en œuvre et évaluer les différentes étapes opérationnelles du projet de la personne (21 heures)

- Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée, en associant les partenaires concernés
- Évaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée, afin de réajuster son projet, dans une démarche d'amélioration continue

Module 4 : Mobiliser et communiquer auprès d'un réseau de partenaires, d'institutions concernés par le projet de la personne afin de s'assurer de son accompagnement global (28 heures)

- Mobiliser un réseau de partenaires professionnels autour du projet d'une personne accompagnée, afin de s'assurer de son accompagnement global
- Communiquer auprès de représentants d'institutions impliqués, afin d'améliorer la coopération en faveur du projet d'une personne accompagnée

Module 5 : Se préparer aux épreuves d'évaluation relatives à la certification (21 heures)

- Méthodologie d'élaboration du dossier de pratiques professionnelles
- Guidance collective et individuelle du DPP
- Soutenance orale à blanc

NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATIONS INTRA ET INTER

Localisation, coût et planification des formations :

L'ensemble des formations proposées au catalogue de formations continues ont été conçues en vue de répondre à des besoins repérés dans le secteur professionnel. C'est en ce sens, que la quasi-totalité d'entre elles peut se réaliser à l'IFEN et en intra. Quel que soit le lieu, chaque salle doit respecter la réglementation en vigueur en matière d'accueils de publics. Elles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap peut être contacté à l'adresse suivante : referenthandicap@ifen-formation.com. Les dates indiquées pour chacune des formations en inter (sur le Havre) correspondent à leur programmation dans les locaux de l'IFEN et leur coût respectif à une inscription individuelle.

Le calendrier des formations en intra est établi de concert entre votre établissement et l'intervenant et leur coût est établi pour un groupe sur un tarif horaire par jour ou demi-journée.

Inscription :

Les inscriptions sur les formations (inter) figurant dans notre catalogue de formations continues se réalisent à partir de notre site internet. Elles sont validées à leur réception dans la limite des places disponibles (12-15 places en moyenne).

Concernant les établissements désireux de mettre en place une ou plusieurs de ces formations en intra auprès de leurs équipes, une fiche d'établissement sur notre site internet est téléchargeable pour formuler votre demande. A réception, le Directeur Général Adjoint du Département Formation Continue prend contact avec le responsable de la demande pour affiner la compréhension des attentes et des besoins de formation, et si besoin, ajuster le programme. Il adresse ensuite au directeur de l'établissement une proposition comprenant les modalités concrètes de mise en œuvre de la formation (objectifs, contenus, durée, calendrier, coût...).

Dans le cas où un établissement souhaite voir développée auprès de son personnel une thématique ne figurant pas dans notre catalogue, nous nous tenons à votre disposition pour déterminer une proposition de formation adaptée aux besoins spécifiques de l'établissement. Pour les formations en intra, l'établissement confirme la mise en place de la formation en nous retournant la proposition avec la mention « Bon pour accord ».

Dans les 15 jours, au plus tard, précédant le début de l'action (inter ou intra), une convention financière vous est adressée, signée et en double exemplaire, dont un est à nous retourner, ainsi que les convocations individuelles (vous précisant le lieu et les horaires) et le programme de la formation.

Suivi de la formation

L'encadrement pédagogique de l'ensemble des formations inter figurant dans le catalogue et en intra est sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint de l'IFEN. Le suivi pédagogique des stagiaires est assuré par l'intervenant ou les intervenants en charge de la réalisation de l'action. La traçabilité de l'exécution de chaque formation est effectuée par l'intervenant à partir d'une fiche de progression pédagogique. La finalité de cette fiche est de pouvoir mesurer si les contenus et moyens pédagogiques prévus ont bien été délivrés et mis en œuvre. En cas d'écart, le Directeur Général Adjoint de l'IFEN définit et met en œuvre une ou des action(s) correctives afin d'y remédier.

Evaluation de la formation :

A la clôture de chaque action en intra et en inter, un échange oral entre le groupe et l'intervenant vise à évaluer la formation et son déroulement sous l'angle de la réponse aux attentes des participants. Un questionnaire d'évaluation en ligne de la satisfaction de la formation proposé par l'IFEN est ensuite renseigné individuellement par chaque participant. Le D.G.A. du Département de Formation Continue de l'IFEN se charge de l'exploitation de ces éléments d'évaluation pour réaliser le bilan écrit de la formation. Ce bilan est envoyé à la Direction de l'établissement, ainsi qu'au(x) formateur(s) intervenant dans l'action de formation.

L'intervenant procédera également à une évaluation individuelle des acquis de la formation.

Dans les 30 jours suivant l'action, sont transmis aux participants à la formation une attestation de formation précisant le résultat de l'évaluation de ses acquis et à leurs employeurs les attestations de présence établies sur la base des feuilles d'émargement ainsi que la facture correspondant à l'action menée.

Annulation / Désistement / Résiliation / Abandon :

Pour les formations en inter, dans le cas où le nombre de personnes inscrites ne permet pas d'ouvrir une formation, l'IFEN se réserve le droit de l'annuler et en informera les employeurs et les personnes concernées au moins 15 jours ouvrés avant le début de l'action. Pour les formations en intra, à titre exceptionnel, l'IFEN se réserve le droit en concertation avec l'établissement de procéder au changement de l'intervenant prévu si ce dernier ne peut plus honorer son engagement pour des raisons de santé, d'organisation personnelle ou professionnelle. Dans le cas d'une impossibilité de remplacement de l'intervenant dans le délai imparti, l'IFEN s'engage à en informer l'établissement dans les 15 jours précédant l'action.

Toute annulation de formation en intra ou en inter doit être adressée impérativement par écrit 15 jours ouvrés minimum avant la date d'ouverture de la formation. Dans ce cas, son annulation n'implique aucune facturation. Passé ce délai, l'IFEN facturera pour les formations inter, au titre des frais engagés, un dédit correspondant à 40% du coût de la formation et pour les formations intra un dédit correspondant à 30% du coût de la formation. En cas d'annulation du fait de l'IFEN, moins de 15 jours ouvrés, l'établissement, sauf cas de force majeure, sera indemnisé à hauteur de 30% du coût de la formation.

Sauf cas de force majeure, en cas d'absence du stagiaire à une formation en inter sans que l'IFEN n'ait reçu une annulation écrite avant le démarrage de l'action, le coût de la formation sera facturé en totalité à l'établissement du stagiaire ou à la personne. Toute formation inter commencée implique son règlement en totalité.

Pour les formations en intra, en cas de suspension ou d'arrêt d'une formation ayant débuté, la facturation s'établit au prorata temporis sur la base des heures effectuées.

Catalogue de Formations Thématiques 2022

consultable et téléchargeable sur notre site internet

www.ifen-formation.com

Pour plus de renseignements sur les formations thématiques :
n.savignard@ifen-formation.com

IFEN

34 bis, rue Amiral Courbet

BP 30163 - 76052 Le Havre cedex

Tél. 02 35 19 96 96 - contact@ifen-formation.com